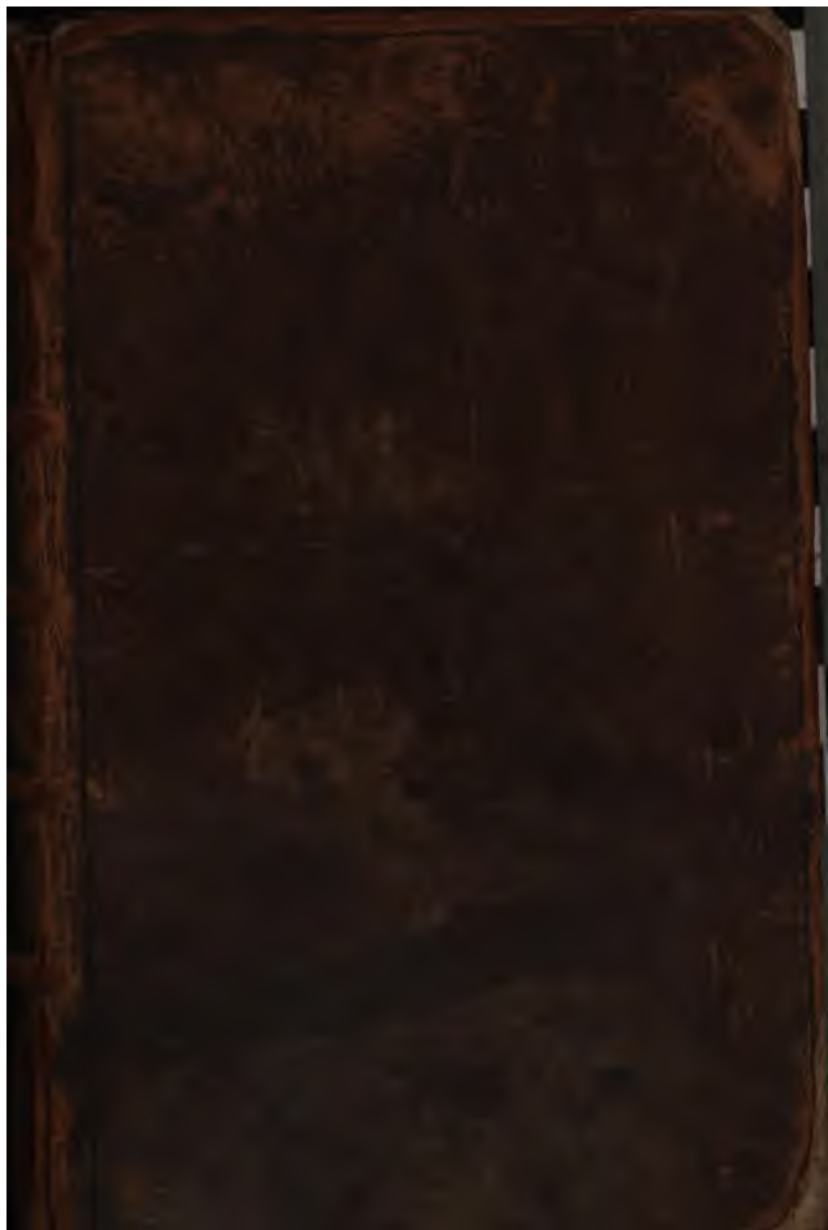
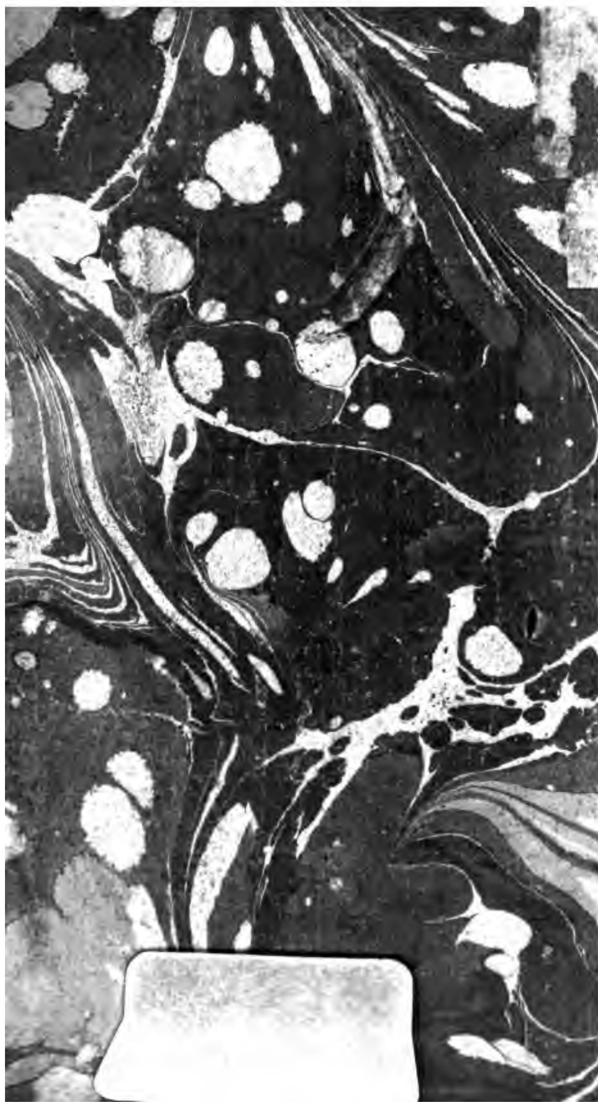
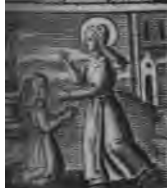










HISTOIRE
GENERALE,
des vie et miracles de
Madame Sainte
GENEVIEFVE,
Patrone de la Ville
de Paris.

Dediées a Monseigneur
le Cardinal de la
Rochefoucault













A PARIS, Chez IEAN DE BORDEAVX,
deuant le Palais au lyon d'Argent
ET
IACQVES DVGAST, au bas de la ruë
de la Harpe aux Gants Couronnez

HISTOIRE GENERALLE DE LA VIE ET MIRACLES DE Ste GENEVIEFVE, PATRONE DE LA Ville de Paris.

Auec l'Office, Prieres & Oraisons.

Ensemble les noms & faits remarquables des Abbez qui ont regy l'Abbaye, & de leurs Sepultures, iusques à present.

Puis l'Ordre & Ceremonies obseruées à la descente de sa Chasse, lors qu'elle est portée en Procession auec celle de S. Marcel.

Et l'Institution des Confreres & Porteurs.

Par R. P. Frere Pierre le Iuge, Parisien, viuant Religieux de l'Abbaye de saincte Geneuiefue.

Dediée à Monseigneur le Cardinal de la ROCHE-FOVCAVLT.



A PARIS,
Chez IACQVES DVGAST, au bas de la ruë de la Harpe, aux Gants couronnez, prés la Roze rouge.

M. DC. XXXI.
AVEC APPROBATION.


BODLEIANA · BIBLIOTHECA ·



A

MONSEIGNEVR

MONSEIGNEVR L'ILLVSTRISSIME ET REVERENDISSIME CARDINAL DE LA ROCHE-FOVCAVLT, GRAND Aumosnier de France, Abbé de saincte Geneuiefue de Paris, &c.



ONSEIGNEVR,

Le soing que vous prenez à l'embellissement des Temples, & des Autels que Dieu a mis sous vôtre charge, m'a faict, en vous imitant, remettre sous la Pres-

se ce racourcy des merueilles de vostre Abbaye de saincte Geneuiefue; ayant creü qu'il ne pouuoit renaistre soubs vne constellation plus fauorable, que celle que vous donnez maintenant à cette Saincte & Illustre Maison: Puisque vous auez contribué plus qu'aucun, à l'aduantage qu'elle a par dessus les autres, & que vous auez rauy (s'il faut ainsi dire) à toute la posterité, le subject d'y pouuoir rien plus adiouster. C'est là où vostre bonté s'employe encore tous les iours, afin de rendre l'honneur de Dieu autant Auguste par l'Or & le Marbre, & tant d'autres magnifiques ornemens, qu'adorable par la Pieté que vous y faictes reluire: C'est là, dis-ie, que Saincte Geneuiefue Patrone, & Tutrice de la plus illustre Cité du Monde, reçoit les vœux, & les

prieres de ceux qui implorent ſa Sainctetė; que le Ciel a confirmée & authoriſée par tant de miracles, & qui vous a choiſi entre tous les hommes pour eſtre depoſitaire du ſacré gage qu'elle a laiſſé à la terre; qui n'y produit rien que des effects merueilleux & extraordinaires. Ie n'ay pas entrepris dans ce Liure, & encore moins dans ceſte Epiſtre, de m'eſtendre ſuffiſamment ſur les qualitez qui vous le font meriter, & qui vous ont faict Prince d'vn Eſtat qui n'a Iuriſdiction que ſur les Ames & ſur les Eſprits; c'eſt vn ſuiect, dont ie ſuis autant incapable, que vous eſtes au deſſus de tous ceux qui l'oſeroient entreprendre. Ie me ſuis donc contenté de ſuyure le deſſein du premier Autheur de ce Liure, auquel il ne manquoit que voſtre nom pour ne vieillir iamais, & qui faict main-

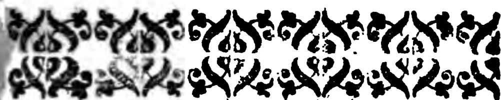
tenant, que ce dernier ose se promettre l'eternité qui est inseparable de tout ce qui vous touche: Sur cette asseurance ie le laisse aller au public, vous suppliant auec toute humilité, d'auoir agreable le petit Labeur, de celuy qui sera eternellement.

MONSEIGNEVR,

De vostre Illustre Personne,

Le plus obeïssant, plus humble & plus obligé seruiteur,

I. DE BORDEAVX.



A
MONDIT
SEIGNEVR,
ODE.



Rande lumiere de la France,
Astre le plus beau de nos iours,
Qui conduis & regle le cours
De nôtre plus douce influences
Sainct Prelat, d'honneur reuetu,
Que tous les dons de la Vertu
Font adorer mesme à l'enuie,
Permettez que dans ces cahiers
La Presse redonne la vie
Aux cendres de vos deuanciers.
Au seul éclat de vostre gloire
Ils vont sortir du monument
Et reprendre en vous l'ornement
Qu'ils esperent dedans l'Histoire,
Et quoy qu'ils n'eussent merité

ODE.

Des faueurs de l'eternité
Pour reuiure dans cet ouurage,
Ils en ont vn gage assez seur
Quand ils n'auroient que l'aduantage
De se voir vn tel successeur.
Au reste, ce n'est que vous suyure
Dedans vostre Auguste project,
Que de leur donner le subject
De pouuoir encore reuiure;
Ie n'en veux point d'autre tesmoin
Que cet inimitable soin
Dont vostre bonté sans exemple
Vous a faict auecques plaisir
Orner les Autels de ce Temple
Que Dieu vous a voulu choisir.
Vous y faictes par tout reluire
L'or & le marbre égallement,
Et y meslez diuersement
Le jaspe auecques le porphyre,
Où l'Artisan le mieux appris
Sçait encore donner vn pris
Plus releué que la matiere,
Qui fait voir qu'on ne sçauroit mieux
Auecques la nature entiere
Imiter la beauté des Cieux.
Là sur vn cube inuariable,
Aussi bien que vostre bonté

ODE.

Vous auez de cette Cité
Le gage tout le plus aymable,
Que le Ciel par vn iuste chois
A donné au peuple François,
Pour son Genie Tutelaire,
Et d'vne égale affection
Vous en a faict depositaire
Par vne saincte Election.

C'est aussi là, que ce Monarque,
Que le Ciel sacra de sa main
Laissa ce qu'il auoit d'humain
Et de tributaire à la Parque,
Apres auoir dedans ces lieux
Rabbattu l'orgueil des faux Dieux,
Et faict cesser l'Idolatrie
Dedans leurs temples demolis
En changeant dedans sa patrie
Les Crapaux en des fleurs de Lys.

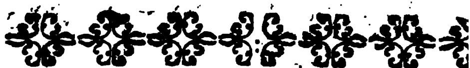
Ce puissant monstre qui deuore
Tout ce qui se faict icy bas,
Et qui ne pardonnera pas
Mesme au Soleil ny à l'Aurore,
Auoit de son Royal tombeau
Effacé des-ja le plus beau,
Et laissoit de la peine à croire
Que celuy de qui l'Vniuers
Conseruoit encore la gloire

Fût rongé des ans & des vers.
Mais vous, que le Ciel a faict naistre
Pour reparer l'Antiquité
Et en qui l'Immortalité
Est inseparable de l'Estre,
Par vn magnifique appareil:
Vous redonnez à son Cercueil
Des marques tout à faict Royalles,
Obligeans les temps à venir
Par vos puissances liberalles
D'en conseruer le souuenir.
Vous auez joint à ces merueilles
Vn tresor bien plus Precieux,
Qui pousse iusques dans les Cieux
Vos entreprises nompareilles,
Alors qu'au seruice de Dieu
Vous auez choisi dans ce lieu
Des ames tres Sainctes & pures,
Lesquelles par succession
Donneront aux races futures
Les loix de leur deuotion.
O que leur saincte modestie
Donne à nos cœurs de doux appas!
Que ceux qui ne les sentent pas
Sont bien durs en ceste partie:
Grand Prelat, Autheur de ce bien,
Quand ie n'aurois que ce moyen

ODE.

Pour faire viure vôtre gloire,
N'aurois-ie pas iuste raison
D'obliger vn iour la memoire
A vous donner vne maison?
Mais tant d'incomparables marques
Vous affranchissent du tombeau,
Qu'à tousiours de vous le plus beau
Se rira de la Loy des Parques,
Et tout ce qui s'est iamais faict
De plus rare & de plus parfaict
Dessous ce Globe sublunaire
(S'il entroit en comparaison
A ce que vous venez de faire)
Periroit auecques raison.
Seruez vous de cette franchise
Saincts Prelats, & viuez icy,
C'est le desir & le soucy
De ce beau Chef de vostre Eglise,
Pendant que dedans l'Vniuers
Ie vays sur l'aisle de mes vers
Publier aux terres estranges,
Qu'il n'est rien icy bas d'egal
Au digne suject des loüanges
De cet Auguste Cardinal.

I. RIGAVLT, Angeuin.



VOEV DV MESM A Ste GENEVIEFVE

Saincte Vierge Tutelaire
Que le Ciel fist pour luy plaire,
Et pour ayder les mortels
I'appends dedans ce volume
Les premices de ma plume
Humble au pied de tes Autels.
Desormais que l'on s'amuse
A courtiser d'vne Muse
La prophane Deïté:
Quant à moy ie me propose,
Soit en Vers, ou soit en Prose,
D'inuocquer ta sainteté.
Fay donc à iamais reuiure
Les merueilles de ce Liure
Dans l'esprit de nos Neueux,
Et reçoy parmy les Anges
Le tribut de nos loüanges
Accompagné de ces vœux.
Que ce Prince tres-Auguste
Que la qualité de IVSTE,

... inseparablement,
... elle à nostre esperance
... son domaine & sa puissance,
... Regne eternellement.
Qu'vn iour puissent ses Armees
Dans les terres Idumees
Faire ce qu'on nous promet,
Et croissant nostre franchise
Venger les torts de l'Eglise
Sur les Loyx de Mahomet.
Qu'enfin d'vne route estrange
Depuis les riues du Gange
Iusques aux bords de Calis,
Il estende son Empire,
Et qu'vn nouueau peuple admire
La beauté des fleurs de Lys.
Ce sont les moindres miracles
Que promettent les oracles
Au courage de LOVYS;
Et quoy qu'enfin l'Aigle fasse;
Elle aura deuant sa face
Vn iour les yeux esblouys.
Voylà ma saincte Deesse
Les beaux vœux que ie t'adresse,
Fay qu'ils s'entendent aux Cieux,
Et qu'vn iour auec l'Histoire
Ie puisse chanter la gloire
De ce HEROS *glorieux.*

FIN.

APPROBATION.

NOvs *soubs signez Docteurs* e
Theologie, certifions auoir leu
present liure intitulé, L'Histoire d
saincte GENEVIEFVE, Auec vn re
cueil des choses antiques de la ma
son, Colligé par F. PIERRE L
IVGE, Religieux dudit Monaster
lequel nous approuuons & iugeons d
gne d'estre mis en lumiere, tant pour est
pris & recherché d'Autheurs dignes d
foy, & liures vieux & authentiqu
escrits à la main, que pour le fruict mer
ueilleux que chacun en tirera. Donné
Paris, ce 14. de Septembre 1585.

DE CHAVAIGNAC.
Legi & vidi librum præfatum

PELETIER.
Idem opus recensui.



PREFACE au Lecteur.

CEVX qui sont tant soit peu versez en la lecture des sainctes Escritures, peuuent assez cognoistre & entendre qu'il y a trois principales causes & raisons pour lesquelles nous honorons les Saincts en ce monde. La premiere est fondée sur ce que dit S. Paul en l'Epistre aux Romains chap. 2. Gloire & honneur à celuy qui œuure le bien & le met en action : car si les Payens & Ethnicques ont esté

Causes & raisons de honorer les Saincts.

Rom. 2.

tellement curieux & adonnez à celebrer la memoire d'vn Socrate, d'vn Platon, d'vn Achille, d'vn Hector, d'vn Fabie, d'vn Fabrice, & plusieurs autres pour leurs vertus & excellences (lesquelles toutesfois ne sont rien au regard des nostres) d'autant que comme

Liu.6.ch.9 Instit.diui.

dit Lactence. Toute leur justice est comme vn corps sans chef & du tout vain & inutile, estant faite hors la Foy & sans la cognoissance du vray Dieu, à combien plus forte raison deuõs nous faire resonner & retentir les loüanges de nos Saincts, lesquels n'ont point seulement reluy ou excellé en vertus humaines: ains ont esté doüez d'vne Foy, d'vne Esperance & Charité, qui sont les vertus Theologales & diuines? Pour lesquelles choses encore conside-

nent qu'ils sont là haut comblez d'vne gloire infinie & immense de Dieu le Createur, combien plustost les deuons nous respecter & honorer en ce monde? Secondement nous sommes bien asseurez, comme dit fort bien S. Gregoire Nazienzene, en vne oraison qu'il a fait de sainct Athanase, qu'en loüant les Saints nous loüons la vertu, loüans la vertu nous loüons Dieu, qui en est autheur, selon ce qui est dit par S. Iacques: que tout ce qui est de bon & d'excellent, & tout don parfait & accomply est d'enhaut, prouenant du pere de lumiere: dont bien à propos dit le Psalmiste. D'autant que tu és la gloire de leur vertu, parlant des gens de bien. Et en vn autre endroict il nous admoneste, disant. Loüez

Nazianzene en l'oraisō de saint Athanase

Iacq. I.

Psalm. 88.

Psal.105. Dieu en ses Saincts, loüez-le au Firmament de sa vertu & puissãce: tiercement c'est afin que par cela nous soyons esmeus & incitez à les imiter & ensuiure, car
Rom.15. comme dit S. Paul, tout ce qui est escrit, il est pour nostre doctrine & instruction. Que seruiroit ie vous prie, de lire & mettre en memoire la foy & obeyssance d'vn Abraham, la saincteté d'vn Dauid, la pudicité d'vn Ioseph, la patience d'vn Iob, la pieté d'vn Iosias, les aumosnes & charitez d'vn Tobie, si ce n'estoit afin d'ẽsuiure leur trace & imiter leur vertu? c'est pourquoy ie diray volontiers apres la doctrine des Peres, que tout ainsi que du feu sort la lumiere, & de l'onguent naist l'odeur, ainsi grand profit & vtilité prouient de la memoire

gens de bien : & sainct Basile *Basil. in 40 mart.*
l'Homelie des quarante mar-
s, l'Eglise, dit-il, s'efforce par
s moyens d'attirer le peuple à
iter les gens de bien, soit par
ansons & oraisons panegyri-
s, par hymnes, ou par ima-
: & peintures. Donc ie diray,
passant, que ce n'est point sans
use que nous mettons les Ima-
des Saincts en nos Eglises:
la nous enflamme à endurer
rtyre pour Iesus-Christ, & à
astier & dompter nos concu-
cences; bref, à nous exercer en
utes œuures de charité & pieté.
uand on nous represente vn
Estienne auec vne palme entre
pierres, vn S. Laurent auec vn
il, vn S. Denys portant sa teste,
qu'on nous vient à reciter leur
martyre; cela nous demon-

ſtre & fait entendre leur force & conſtance pour la foy de Ieſus-Chriſt, & par conſequent, nous exhorte à faire le ſemblable. Ie dy auſſi, quand on nous repreſente vne ſaincte Geneuiefue tenant vn cierge en ſa main, qui luy eſt r'allumé d'enhaut, & que par apres on nous remet deuant les yeux ſes excellentes vertus: cela nous denote & declare ſa grande foy & deuotion. C'eſt donc pourquoy ie me ſuis icy employé à deſcrire & raconter amplemét les vertus & grands miracles de cette ſaincte vierge noſtre Patrone, qui pourtant n'eſt point ſans cauſe appellée telle, mais principalement pour deux raiſons. La premiere, pour ce qu'elle eſt la Patrone & Aduocate ſpeciale de tout le peuple François

enuers Dieu ; & encore plus particulierement de celuy de Paris. La seconde, c'est que tout ainsi que comme vn Peintre, ou vn autre semblable artisan, pour se mieux dresser & apprendre en son art, a de coustume de se proposer quelque beau portraict ou image, à fin de se gouuerner du tout dessus pour le contrefaire & imiter : Ainsi deuons nous nous proposer la vie & les actions genereuses de cette tant saincte & excellente Vierge, pour nostre patron à bien viure & bien mourir, comme elle nous en a donné l'exemple. Voylà pourquoy ie puis dire hardiment qu'vne des choses par laquelle la prouidence de Dieu est grandemẽt signalée & declarée entre les hommes, c'est qu'il a de tout temps choisy

& esleu des personnages entre les autres qui sont comme la lumiere du monde, & le sel de la terre: la lumiere, dy-ie, car tout ainsi que nous voyons icelle estre tres-necessaire au monde, sans laquelle il resideroit incessamment en tenebres (qui ne sont autre chose sinon priuation de ceste lumiere) ainsi les saincts personnages nous sont tres-requis: car comme le Soleil (qui est l'astre le plus lumineux, & duquel despéd toute la lumiere des autres) a ces deux proprietez en soy, la premiere d'esclairer, la seconde d'eschauffer: ainsi les saincts personnages par leur parole & doctrine nous esclairent, par leur saincte & bonne vie, nous eschauffent & esmeuuent à l'amour de Dieu. Ils sont aussi accomparez au sel: car

Mat. 5.

Deux proprietez du Soleil.

tout ainsi que le sel est cõme vn preseruatif pour empescher que quelque chose ne vienne à corruption ou en pourriture, aussi les saincts sont necessaires en ce siecle jusques à la consommation d'iceluy, pour l'entretenir & conseruer en estre, sans lesquels il seroit tost exterminé pour les malheurs qui y regnent journellement: Qu'ainsi ne soit, nostre SaincteGeneuiefue nous en donnera tesmoignage, laquelle tant de fois par ses merites & prieres a appaisé nostre Dieu, non seulement en sa vie, mais encores apres sa mort, qu'impossible est le reciter. Ie ne m'en rapporte qu'à ce que nous en auons veu de nos propres yeux toutesfois & quantes que nous nous sommes addressez à elle, sans mettre en li-

gne de compte les temps de nos peres & predeceſſeurs, dequoy, moyennant la grace de DIEU, j'eſpere faire icy quelque traicté & recit: Ce que j'ay tant plus volontiers entrepris, que ie ſçay qu'il ſera plaiſant & aggreable à nos Concitoyens de Paris, & à tous les François, pour la deuotion & reuerence qu'ils luy portent de tout temps. Car ſi ainſi eſt que chacun deſire & eſt joyeux d'oyr ce qui luy touche de plus prés, j'eſtime qu'il n'y a guere ſainct ou ſaincte en Paradis qui nous approche plus (ie dy aux Pariſiens) que celle-cy, eu eſgard que elle eſtoit Gauloiſe comme nous, née prés de Paris, Citoyenne au reſte toute ſa vie de cette ville, à laquelle meſme ſes reliques ont eſté laiſſées comme vn joyau tres-

precieux, pour luy estre propice à jamais par ses intercessions, dõt graces à Dieu nous jouyssons encore sans que rien en soit osté: Occasion pourquoy j'estime que principalement elle soit encline à prier pour ce peuple & pour ceste ville de Paris. Car si ainsi est que nous lisons en Daniel, que chaque prouince & Royaume a son Ange gardien & protecteur, n'estimons nous pas que des SS. il y en a qui ont des villes speciales en leur sauuegarde, principalement celles où leurs reliques sont gardées & honorées? Euagrius, autheur tres-ancien, & Nicephore, recitent comme sainct Simeon d'Antioche faisant plusieurs miracles apres sa mort, l'Empereur Leon I. du nom enuoya pardeuers les Antiochiens,

Daniel o

Euag. li. chap. 13

Nicep. l. 14. chap 14.

à fin qu'ils luy dõnassent le corps dudit sainct pour estre apporté à Constantinople : mais ils firent responſe fortChrestienne à l'Empereur, Que puisque leur ville estoit sans murailles & forteresses, le corpsdudit sainct leur en seruiroit, de sorte qu'ils ne voulurent se destituer d'vn tel joyau, sçachás bien que par la vertu & merite dudit sainct Simeon, duquel ils gardoyent les reliques, ils seroyent exaucez de Dieu en leurs necessitez. Aussi ie puis dire que tant que nous garderõs reueremment le corps de nostre saincte vierge il nous seruira de rempart & forteresse contre nos ennemis, & nous sera comme vn vray Palladium pour asseurer nostreville. Or à fin que de plus en plus nous y soyons excitez, j'ay bien voulu

mettre ce petit traité en lumiere, à fin que chacun cognoiſſe cõme noſtre ſaincte Geneuiefue a eſté decorée de Dieu d'vne infinité de miracles, juſques meſmes à noſtre temps. Et à fin que ce que j'eſcriray ne vienne en doute à quelqu'vn, ie veux bien faire entendre que ie n'ay rien mis en auant qui ne ſoit pris des vieux liures eſcrits à la main, & de ceux meſme qui y ont eſté preſens, ou d'autres Autheurs approuuez, ſans m'arreſter à vne infinité de tromperies que le vulgaire pourroit amener. Partant, Amy Lecteur, ſi j'ay l'heur de te contenter en cecy, rendons-en loüanges à la Souueraine Bonté. A Dieu.



PRIERE A SAINCTE
GENEVIEFVE.

Vierge qui du S. Ciel nos clameurs entendez,
Et voyez les douleurs de vos seruants fidelles,
'enez à leur secours, & subit leur rendez
.es corps pleins de santé les ames toutes belles.



HISTOIRE GENERALLE, De la vie & miracles de madame Saincte Geneuiefue.

LIVRE PREMIER.

Comme Madame Ste. Geneuiefue nasquist à Nanterre, & sa saincteté fut reuelée à S. Germain Euesque d'Auxerre, & du tesmoignage qu'il en donna.

CHAPITRE I.



ENVIRON l'an de grace 433. ou 34. lors qu'Honoré fils du grãd Theodoze le jeune, fils d'Arcade, ce-

Saincte Geneuiefue natifue de Nanterre. luy d'Orient, nasquist la glorieuse vierge saincte Geneuiefue à Nanterre, village distant trois lieuës de Paris: son pere se nommoit Seuere,& sa mere Geronce, tous deux gens de bien, & tres-Catholiques. Ce fut sous le regne de Clodio le Cheuelu, second Roy des François apres Pharamond: *Pharamõd. Sigibert.* Elle vescut (comme on peut supputer) sous ledit Clodio enuiron 14. ans, sous Meroüee 10. sous Childeric 26. sous Clouis 30. jusques au temps de Clotaire & Childebert, enfans & successeurs dudit Clouis; tout lequel temps fait justement 80. ans passez qu'elle auoit lors de son deceds. Or quelque temps apres (sçauoir l'an 440. selon les Annalles de France, mais selon Sigibert l'an 436.) S. Germain 7. Euesque d'Auxerre, *Sigibert. Bed. l. cap. 17.*

par le

par le commun decret des Prelats de la Gaule, allant vers la grand' Bretagne, maintenant dite Angleterre, auec S. Loup 8. Euesque de Troyes, pour refuter & conuaincre l'herefie des Pelagiens, qui pulluloyent en ces pays insulaires, passerent par le petit village de Nanterre, soit pour faire oraison, ou pour se rafraichir, & heberger: au deuãt desquels vint grande multitude d'hommes & de femmes, pour receuoir leur benediction, entre lesquels vint aussi ladite vierge saincte Geneuiefue, pour lors aagée de six ans ou enuiron, la sainctete de laquelle cognoissant ledit S. Germain par esprit prophetique, la fit venir à luy, & la baisa au front, puis s'enquit diligemment de son nom, & de ses pere & mere,

Vincent historial.

lesquels luy estans representez, leur dit: O que vous estes heureux, mes amis, d'auoir vn tel enfant! car soyez certains & asseurez qu'au iour de sa naissance les Anges ont demené grand ioye & liesse au Ciel, & non sans cause: car elle sera de grand merite deuant Dieu, & plusieurs à son exemple delaisseront leurs vices, & se conuertiront à Dieu le Createur. Apres cela il demanda à la pucelle si elle ne desiroit pas viure en chasteté, & voüer sa virginité à Iesus Christ, laquelle auec vne grande prudence & iugemẽt, ne resentant en rien son enfance, luy respondit en ceste sorte: Ha pere sainct, iamais ma volonté n'a esté autre, & n'ay oncques souhaité chose dauantage au mõde, il ne reste sinon qu'il vous

plaise prier le createur pour moi, afin qu'il conduise ma deuotion, & accomplisse mon desir. L'Euesque luy dit: aye bonne confiance en Dieu, ma fille, & prens courage: car il t'aydera, & te dõnera force & pouuoir de ce faire. Ce disant, tenoit tousiours la main sur sa teste, iusqu'à ce qu'ils fussent entrez en l'Eglise; Où apres auoir bien & deuëment fait ce qui estoit du deuoir diuin, benist le peuple, & le licentia, puis commanda au pere, que le lendemain il luy ramenast sa fille, ce qu'il fit: parquoy de grand matin fut representée ladite vierge aux saincts Euesques, laquelle S. Germain ayant aperceuë, luy dit: & bien Geneuiefue, vous souuient-il point de ce que promistes hyer de vostre virginité? ouy

dit-elle Pere Sainct, & si ay bonne esperance, moyennant la grace de Dieu, de le mettre en execution, & incontinent ledit S. Euesque regardant en terre, amassa vn denier d'airain signé du signe de la croix, là transmis tout à propos par la volonté de Dieu; & luy donna, disant : Prens ma fille ce denier, & le pends à ton col, & ne permets iamais autres ioyaux sur toy, d'or ny d'argent, ny autres pierres precieuses, de peur que si les biens mondains occupoyent vne fois ton ame, tu perde les celestes & eternels: Cecy dit, se recommanda à ses prieres, & elle aux siénes, puis poursuiuerent leur voyage en Angleterre heureusement, comme ils auoiét commencé. De ceste consecration de la vierge par S. Germain,

& de ce premier voyage en Angleterre, vn certain Religieux d'Auxerre, de l'ordre de sainct Benoist nommé Heric, en son troisiesme liure qu'il escrit à Lotaire son Abbé, fils de Charles le Chauue Empereur & Roy de France, nous en escrit en ceste sorte.

Parisiensis iter carpserunt protinus agri,
Nantodorū fessis tribuit solatia noctis, &c.

Comme madame saincte Geneuiefue rendit la veuë à sa mere.

CHAP. II.

PEu de temps apres le depart des Saints Euesques, il aduint qu'vn certain iour de feste, Geronce mere de la pucelle, voulant aller au sainct seruice, commanda à sa fille de garder la maison,

ne considerant la vacation à laquelle Dieu l'auoit appellée, qui fut cause qu'inspirée secrettemẽt de Dieu, & proposant l'amour d'iceluy à la volonté particuliere de sa mere, luy fit responce auec vne prudence surpassant son aage, qu'elle desiroit accomplir la promesse qu'elle auoit faite aux saincts Euesques, laquelle estoit de seruir à Dieu, & se voüer du tout à luy, parquoy ce seroit chose ridicule & indecente qu'en ce iour de feste, lors que les autres seroient au seruice diuin, elle n'y assista pas: mais ainsi qu'elle parloit en ceste maniere, sa mere trop legerement aigrie, luy donna vn soufflet en la joüe, cela ne demeura pas impuny, car aussi tost elle en perdit la veuë, & demeura aueugle l'espace de vingt-

mois, apres lequel temps, rememorant en soy-mesme, & cõsiderant le bon tesmoignage qui auoit esté donné par sainct Germain de sa fille, eut esperance de pouuoir recouurer la veuë par ses merites. Partant bien-tost l'appella, & l'enuoya querir de l'eau au puits, laquelle y estant allée en diligence, vint à se resouuenir par le vouloir de Dieu, comme sa mere auoit perdu la veuë à cause d'elle, & se print à pleurer amerement & à lamenter quelque tẽps sur le marche-pied du puits, apres porta l'eau à sa mere, laquelle luy ayant fait faire le signe de la Croix dessus ladite eau, la receut d'elle, auec vne ferme foy, & esleuant les mains & le cœur au Ciel, s'en laua les yeux, & aussi tost commença à voir quelque

peu, ce qu'ayant reïteré deux ou trois fois, vit entierement comme deuant. Depuis sa mere, tant qu'elle vescut l'eust en singuliere reputation. Or quelques années apres estant demeurée en son adolescence, elle fut menée à l'Euesque de Chartres, nommé Viliques pour estre consacrée vierge à Dieu, selon l'ancienne coustume, laquelle luy estant presentée auec deux autres plus aagées qu'elle. L'Euesque cognoissant par inspiratiõ diuine sa saincteté, la fit mettre la premiere, & la preposa aux autres, ainsi que nous lisons auoit fait Iacob, preposant Ephraim, le puisné des enfans de Ioseph, à Manassé l'aisné, par certain mystere: & comme Iacob auoit esté preposé à Esau, ainsi la vierge fut preposée aux

...incent ...isterial.

...stime e... ...e Palla... ...II. E... ...sque de ...artres.

deux autres, laquelle ayant esté consacrée par ledit Euesque, fut nourrie en la maison de ses parens, en la craincte de Dieu, obseruant ses commãdemens, puis apres leur mort, se retira à Paris.

Comme la saincte vierge demeurant à Paris, fut malade de paralisie: & comme elle fut de rechef visitée par sainct Germain.

CHAP. III.

AV temps de Valentinian, fils de Placidie, Meroüée estant Roy de France, qui quelque tẽps apres ayant conquis vne bonne partie des Gaules, sur les Romains, luy dõna le nom de France, & nomma son peuple François. Madame Sainte Geneuiefue

estant demeurée orfeline en son adolescence, s'en vint demeurer à Paris, y estant appellée par vne bōne dame dudict lieu, qui estoit sa marrine, tant pour la faire profiter en ce qu'elle auoit vn fort bon commencement, que pour honorer sa maison par la presence de la bonne amye, & ancelle de Iesus Christ Comme ainsi soit que pour la presence de ses fidelles seruiteurs il a souuentefois eslargy sa benediction sur les maisons, & a deliuré plusieurs villes de mal, comme la ville de Segor,
Genes. 19. pour l'amour de Loth son seruiteur,
Genes. 30. la maison de Laban à cause de Iacob, & celle de l'Egyptien
Gen. 39. Putiphar Ioseph y estant. Tout ainsi ceste bonne dame esperant quelque bon heur par la presence de la Saincte pucelle, la retira

& receut humblement en sa famille : mais elle n'y fut pas longtemps, que bien tost ne cheut en vne forte & griefue maladie de paralysie, & en fut tellemẽt tourmentée, que par l'espace de trois iours elle sembloit plutost morte que viue, n'eust esté qu'elle auoit encore bien peu de couleur aux ioues. Nostre Seigneur permettant ceste maladie à sa seruante pour l'esprouuer comme on faict l'or en la fournaise, ainsi qu'il aduient souuent, qu'il enuoye des tribulations à ceux qu'il ayme le plus, comme il a faict à Iob, à vn Tobie, à vn S. Paul, & à vne infinité d'autres. Donc, tout ainsi que S. Estienne estant en la plus forte tentation de sa foy, à sçauoir entre les mains des bourreaux qui le vouloient lapider de Act. 7

toutes parts, a receu plus grande grace & consolation de Dieu, de voir le Ciel ouuert, & le fils de Dieu assis à la dextre du pere. Sẽblablement la saincte vierge estant reuenuë en conualescence, asseuroit auoir esté conduitte en esprit par l'Ange de Dieu au lieu des bien-heureux & des damnez, où elle auoit veu la recompence des bõs, & la peine des meschãts; & de là en auant aussi a receu telle grace, qu'elle cognoissoit les secrettes consciences des hommes, dont elle en a fait quelquefois rougir ceux qui s'estimoient les plus iustes, & les a amenez à penitence, comme nous en dirons cy apres quelques exemples. Or quelque temps depuis ceste maladie, à sçauoir l'an de nostre Seigneur 448. selon Sigibert, cõ-

me les heretiques Pelagiens ne cessoyent de tourmenter ceste pauure Isle d'Angleterre par leurs fausses persuasions, furent de rechef deputez ledit S. Germain Euesque d'Auxerre, & S. Seuere 29. Euesque de Treues, disciple de S. Loup, par le Pape Sixte 3. & 44. en nombre pour y aller, lesquels s'acheminans pour passer par la ville de Paris, vint grande multitude de peuple au deuant, duquel ils s'enquirent diligemment de la pucelle Geneuiefue, qui pouuoit estre aagée enuiron de quatorze à quinze ans, ce qu'elle faisoit, & cõme elle viuoit: mais le peuple (qui est plustost prest de mesdire des gens de bien que de les imiter) fit responce que ce n'estoit rien, & taschoit à obscursir ses

Sigibert 448.
Bede 1. Cap. 21.

magne, se desbanderent, & ruerét sur les Gaules, & parties d'Occident, où passez le Rhim, prindrent & ruynerent les Citez de Spire, Vuormes, Strasbourg, Treues, Coulongne, & autres pays, venans au pays Messin, prindrent & bruslerent Mets, ville capitale, où ils entrerent la veille de Pasques, faisans tout passer au fil de l'espée, & massacrans les Prestres deuant les saincts Autels, & ne laissans rien qu'ils ne fissent deuorer aux flammes, de là vinrent à Troyes en Champagne, qu'on dit auoir esté preseruée par vn diuin miracle du bon sainct Loup. Ils ruynerent la Cité de Rheims, & y occirent le S. Pasteur Nicaise, huictiesme en nombre, & sa sœur Eutrope. En somme, ils ne laisserent presque
coing

coing de la Gaule Belgique, où ils n'eſpandirent leur fureur: Et bien que Meroüée s'oppoſaſt à telle tempeſte, ſi eſt ce que les Huns le contraignirent de reculer, & ce fut lors qu'il ſe joignit aux Gots, Romains & Bourguignons: deliberent tous de chaſſer ce tyran, ou de mourir en la peine, eſtans reſolus de venger tant de villes, & le ſang de tant de Germains, Gaulois & Romains maſſacrez par Attile, juſqu'à en auoir occis vnze mille vierges en vn jour, en la Cité de Coulongne Agrippine, lequel finalemēt voyant tout luy reüſſir à ſouhait, & qu'il auoit mis les François en fuitte s'en alla mettre le ſiege deuant la Cité d'Orleans, la mettant en telle deſtreſſe, que ſans la preſence & les prieres de l'E- *Vſuards Martyr*

uesque sainct Aignan, il l'eust emportée : mais Dieu ayant pitié de ce peuple le deliura, & força Attile de leuer le camp, pour entendre aux peuples de diuers lieux, qui s'estoyent alliez pour donner sur luy, à sçauoir les François, Bourguignons, Gots, Saxons, Sarmates, Germains, & Gaulois, ausquels il auoit faict quelques injures. Or cependant que toutes ces choses se passoyẽt, la frayeur de cet Attile estant telle & si grande que rien plus, les Parisiens qui n'en craignoyent pas moins aduenir à leur ville qu'aux autres, se mirent en peine de faire transporter tous leurs biens, femmes & enfans, aux autres villes plus fortes, & asseurées que n'estoit Paris en ce temps-là : ce qu'entendãt madame saincte

Geneuiefue, (qui pouuoit estre agée pour lors de vingt ou vingt deux ans) appella aupres d'elle les sages & honnestes dames de la ville, & les exhorta de se maintenir en prieres & oraisons auec elle quelque temps, afin que par ce moyen elles peussent à l'imitation des sainctes dames Iudith & Iudith. 9.
Hester, appaiser l'ire de Dieu, & Hester. 14
rompre le dessein des Barbares ennemis: Au demeurant ne cessoit d'admonester les citoyens de ladite ville, de ne rien transporter ailleurs: car les villes qu'ils estimoyent les plus seures seroient destruites, mais pour Paris, qu'il n'auroit par la grace de Dieu aucun mal. Qui fut occasion que quelques sedicieux & remueurs de mesnage s'esleuerent contre la vierge, & conspirerent entre

eux ou de la lapider, ou de la jetter en la riuiere, ou de la faire moùrir par quelque autre maniere que ce fust, disans que c'estoit vne Enchanteresse & fausse Propheteresse, laquelle par ses belles paroles & par ses ruses, les vouloit attirer à son opinion, afin de les perdre & ruyner: Mais Dieu qui ne delaisse iamais les siens en affliction, comme dict
Psal. 33. le Psalmiste: Ainsi qu'il a deliuré
Gen. 33. Iacob des mains d'Esau, Ioseph
Gen 37. de la conspiration de ses freres,
1. *Rov.* 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. Dauid des embusches de Saül: aussi deliura-il la vierge des seditions de ce peuple: car sur ces entrefaites arriua à Paris vn Archidiacre d'Auxerre, apres la
Pierre du Pont l'appelle Sedulius. mort de sainct Germain, qui estant allé en Italie, pour le pays de Bretagne, dite Armorique,

mourut à Rauenne quelque cinq ans auparauant, à sçauoir l'an 450. Lequel ayant esté aduerty de ce qui se brassoit contre la vierge, luy qui autresfois auoit entendu sainct Germain parler tant bien d'elle, vint par deuers lesdits conspirateurs, afin de rompre leur conseil, & leur parla en ceste sorte.

Bede l. c. 21. Angibert

Estes vous Messieurs, si esloignez de la memoire & resouuenance de celuy-là que vous auez reueré & honoré en sa vie, à sçauoir du bon Pasteur d'Auxerre, sainct Germain, veu que vous estes si peu resentans de ce qu'il vous a tant recommandé ? mais estes vous si denuez de raison, & despourueuz de sentiment, que ne cognoissiez quelle offence vous commettez contre Dieu le

Createur, de vouloir occir celle-là laquelle il a esleue & choisie sur toutes les autres pour estre la seruante & Ancelle? Ne vous souuient-il point du tesmoignage que le mesme sainct Germain vous en a donné, quand il passa icy pour aller en Angleterre? De la bouche duquel, veritablement moy-mesme, i'ay tant entendu de bien d'elle que ie n'estime estre au monde plus excellente femme ny plus aggreable à Dieu qu'elle est : & qu'ainsi ne soit, voicy des Eulogies de benediction par luy laissees à icelle qui en font foy, (ce mot signifie benedictions ou dons mutuels, lesquels estans benis par les Euesques, se donnoyent entre les anciens Chrestiens, pour gage de parfaite charité, comme pains

ou tourteaux, & tels que sont les pains benists & Agnus Dei) Ce neātmoins vous auriez quasi volonté de la mettre à mort sans occasion, pour penser vous deliurer d'vne timide peur, & d'vn mauuais effect, n'estoit ses prieres qu'elle fait à nostre Seigneur, disant qu'elle vous veut trahir, en vous defians de la grace diuine: Quoy? estimez vous Dieu qui a gardé la ville de Ierusalem d'estre saccagée par Sennacherib Roy des Assiriens, en faisant mourir en vne nuict cent octante & cinq mil hōmes, estre maintenāt de moindre puissance que pour lors, & qu'il ne puisse garder ceste ville des ennemis, par les prieres de ses seruiteurs & seruantes, ainsi qu'il fist lors aux prieres d'Ezechias, la Cité de Ie- 4. Roi. xix.

rusalem, & toute la Iudée? Ne sçauez vous pas comme jadis Ieremie asseuroit ceux qui demeuroient en Ierusalem, menaçant de mort les autres qui se retiroiét au Roy d'Egypte, qui aussi passeroyent sous le glaiue Assirien, comme il est aduenu? Cessez, cessez donc, ie vous prie, de persecuter celle qui prie incessammét pour vous & pour vostre ville: Et croyez ce que la vierge vous promettra, comme chose toute asseurée & resolué, tant elle peut enuers Dieu.

A ces prieres de l'Archidiacre, tous ces conspirateurs pour auoir aussi veu les Eulogies produittes par iceluy, cesserent leur entreprise, & changerent de volonté, si bien que leur faux conseil fut reprimé, & vn chacun

rendu content. Et cependant selon la promesse de la vierge, les Huns passerent, prenant leur brisée en Italie, sans aucunement approcher de Paris, & furent gastees les autres villes, lesquelles on estimoit beaucoup plus seures, ladite ville de Paris estant gardée par les merites & prieres de la saincte vierge, lesquelles penetrerent iusques au Ciel, & furent exaucées de Dieu le Createur : Car comme dit le Sage, *Prou. 15.* nostre Dieu est loing des meschants, mais il exauce la priere des gens de bien.



Comme Madame Ste. Geneuiefue viuoit en grandes abstinences, en veilles, prieres & oraisons : & comme elle fit bastir l'Eglise de S. Denys de l'Estrée.

CHAP. V.

Galat.5. AFin que selon la doctrine de Sainct Paul, la Saincte vierge domptast, & mortifiast en Anton. son corps tous vices, & concu- Vincent hi. piscences, dés l'aage de quinze iusques à cinquante ans, s'exer- Abstinences de saincte Geneu. ça tellement en ieusnes & veilles ordinaires qu'elle en peut seruir de miroir & d'exemple à tout le reste du monde : car elle jeusnoit tous les jours de la sepmaine, excepté le Dimanche & le Ieudy, & si ne mangeoit autre chose, en

tout temps sinon du pain d'orge, & des féves cuittes de deux ou trois sepmaines pour tous delices: Estant paruenuë à l'aage de cinquante ans, à la persuasion & exhortation des Euesques de ce temps-là (ausquels elle eust estimé grande offense de leur desobeïr) cõmença à manger du poisson & du laict; pour substanter vn peu ses pauures membres ja cassez & debilitez de vieillesse, & des abstinences passées, encores toutes fois & quantes qu'elle le falloit, regardoit au Ciel, se mettant à plorer, & croit-on (comme nous lisons de S. Estienne és Actes des Apostres) qu'elle voioit les Cieux ouuerts, & Iesus Ch. assis à la dextre du Pere, luy promettant les recompenses celestes. Quand est du vin & autres li- Act.

queurs qui peuuent enyurer l'hõme, iamais elle n'en gousta en sa vie. Or les vertus qui accompagnoient tousiours ceste vierge, estoyent la foy, abstinence, patience, grandeur de courage, simplicité, innocẽce, concorde, charité, discipline, chasteté, verité & prudence: outre toutes lesquelles vertus, elle auoit encore vne tres-grande deuotion enuers S. Denis, premier Euesque de Paris, S. Rustic & S. Eluthere, tellement qu'elle alloit souuent visiter les saincts lieux, tant où ils auoyent enduré martyre, l'an de salut 64 que où ils auoyent esté ensepulturez par la saincte & noble dame Catulle, qui estoit de ce temps-là, au village appellé de son nom Catullien, qui est maintenant la ville sainct Denis: mais

[V]ertus de [sa]incte Geneviefue.

[V]inten. [V]incent [Hi]storial.

voyant que le lieu où gisoyent les corps des saints martyrs, estoit peu honorable pour ceux qui a-uoyent les premiers planté la foy en France, elle desiroit fort leur faire edifier vne Eglise, mais les moyens luy deffailloyent. Parquoy vne fois elle s'addressa à quelques hommes d'Eglise de là, & leur parla en cette maniere: Saincts Peres, ie vous voudrois supplier de me donner faueur & ayde en vne chose que i'ay deliberé de faire, laquelle n'est pas à mon pouuoir, faute de moyens à ce requis, si ie ne suis aydée & secondée? C'est ce que ie trouue fort estrange, & mal seant, que les saincts amis & Martyrs de Dieu, qui nous ont annōcé les premiers le sainct Euangile en ce pays, gisent sans beaucoup

Philip. Pergan lin. des mes ill stres.

d'honneur en lieu si pauure & si abject : Parquoy ie desire (si le trouuez bon , & me voulez prester la main) leur faire baltir vne Eglise & Oratoire, & faire honorable le lieu de leur sepulture. A laquelle les Prestres respondirent qu'ils en auoient aussi grand desir & volonté de ce faire comme elle : mais les moyens pareillemẽt leur defailloyent, & sur tout la chaux, sans laquelle il leur estoit impossible de rien entreprendre, à quoy elle estant inspirée d'enhaut, leur respondit : Messieurs, quant à cela, Dieu y pouruoira : Parquoy ie vous prie me faire tãt de faueur, que de vous transporter iusques sur le pont de la cité, & d'escouter diligemment tout ce que diront les passans, & ne faillez de me le rapporter, ce que

ils firent tres-volontiers; desirans sçauoir à quelle fin elle faisoit cela. Donc ainsi qu'ils estoient sur ledit pont, attendans & escoutans ce qu'on diroit, voyent deux porchers qui passoient, desquels l'vn disoit à l'autre, ainsi qu'il poursuiuoit vne truye, qu'il auoit trouué vn grand fourneau de chaux à l'escart, & l'autre semblablemẽt disoit qu'il en auoit trouué vn autre en la forest prochaine, sous la racine d'vn grand arbre jetté par terre de la force du vent, auquel personne n'auoit encore touché. Ce qu'entendans lesdits Prestres, furẽt fort ioyeux, & rendans graces à Dieu, rapporterent les nouuelles à madame saincte Geneuiefue, laquelle plorant de ioye de ce qui estoit admenu, passa toute ceste nuict en

oraiſon, pour remercier Dieu, & pour le prier de la vouloir ayder au reſte. Le lendemain combien qu'elle fut attenuée de la veille, toutesfois s'en alla vers Geneſie Preſtre (qui eſtoit celuy là lequel entre les autres, auoit ledit œuure le plus en recommandation & affection) auquel elle ſignifia comment on auoit trouué de la chaux en grande quantité, & aſſez pour la perfection de l'Egliſe, lequel en eſtant fort eſmerueillé, honora grandement la ſaincte vierge, & luy promiſt preſter la main de tout ſon pouuoir, en ce qu'il luy ſeroit poſſible. Ainſi donc elle fiſt commencer ladite Egliſe, enuiron l'an 464. eſtant aagée d'enuiron trente ans, incitans touſiours vn chacun des citoyens de Paris, à ayder de leurs
moyens

yens pour parfaire vn si bon
ure encommencé. Or ainsi
les ouuriers & Architectes,
ceux qui coupoyent les bois
ur la perfection de cet œuure,
ceux qui trauailloient en la-
Eglise faisoient chacun bien
deuoir : Il aduint que le vin
r defaillit, ce que sçachant le
n Prestre Genesie, pria sain-
Geneuiefue d'assister & auoir
aufdits ouuriers, & les re-
forter, cependant qu'il iroit
mptement à Paris, pour auoir
vin : Mais estant sorty, la sain-
dame demanda le vaisseau où
uoyent accoustumé mettre
boisson, & ayant faict reti-
chacun, se prosterna en
priant Dieu auec vne gran-
milité, qu'il luy pleust a-
pitié de ceux qui trauail-

Miracle. loient pour son seruice : cela fait, quand elle eust cognu auoir impetré ce qu'elle demandoit, se leua, & fit le signe de la Croix sur le vaisseau; chose admirable ! nostre Seigneur a mué l'eau en vin
Ioan. 2. és nopces en Cana de Galilée: mais madame saincte Geneuiesue par ses prieres ne mua pas seulement l'eau en vin, mais remplit le vaisseau qui estoit vuide, d'vn vin si bon & si excellent, que les ouuriers mesmes tesmoignoient n'en auoir beu de si bon : & dauantage ledit vin ne diminua aucunement que le bastiment de ladite Eglise ne fust paracheué, combien qu'ils en beussent autant qu'ils vouloient. Enquoy la verité de la parole de Dieu nostre Seigneur fut monstrée & declarée, quand il dit, qu'à celuy

qui croit & qui a la foy, toutes choses sont possibles : & en vn autre lieu, les œuures que ie fay, celuy qui croit en moy les fera, ce qui se voit chacun iour parmy les gens de bien qui craignent de l'offencer, & qui l'inuoquent de bon cœur. Or comme ceste saincte vierge auoit accoustumé, selon la façon de la primitiue Eglise, de veiller la nuict d'entre le Samedy & le Dimanche, aduint vne fois qu'elle eut deuotion d'aller apres minuit en ceste Eglise S. Denis de l'Estree, mais sur le chemin le cierge qu'on portoit deuant elle fut esteint, qui fut cause que les vierges qui estoient en sa compagnie furent grandement troublées, tant pour l'obscurité de la nuict, qui estoit extraordinaire, que pour la pluye Marc.9. Ioan.17.

ce de son malfait, & s'en vint à la vierge, & luy confessant sa faute, la pria que la veuë luy fut donnée, laquelle se sousriant, comme elle estoit benigne & misericordieuse, fit tant par ses prieres que bien-tost nostre Seigneur luy rendit la veuë: Et par ainsi ceste femme obtint pardon par les prieres mesmes de celle qu'elle auoit offensée: comme jadis Abimelech par les prieres d'Abraham: Eli-
[Ge]n.20. phas, Baldad, & Sophar par les
[Io]b 42. prieres de Iob, Dieu voulāt bien souuent estre requis & prié par ceux-là, ausquels l'injure a esté faicte.

Comme la noble ville de Paris ayant esté opprimée de guerre par les François, endura vne grande famine; ce qui incita madame Ste. Geneuiefue à aller querir des viures par basteau.

CHAP. VI.

QVād Attilla Roy des Huns, eut joüé ses tragedies és Gaules, & qu'il eut penetré jusques en Italie, & que Meroüée troisiesme Roy de France eut rangé les Clodionistes: ce Roy vaillant & genereux ne se contenta d'auoir ja vn pied dans les Gaules, mais voyant que les autres nations s'en emparoyent le plus qu'ils pouuoient, les Bourguignons, les Gots de l'Aquitaine, *Voy les Annall.*

les Alains, les Vuandales, & autres, chacun vſurpoit & occupoit quelque choſe ſur la domination des Romains, l'Empire s'abaſtardiſſant, & prenant fin par ce moyen petit à petit, commença auſſi à s'y fourrer & auancer de ſon coſté, ſi bien qu'ayant couru tout le long de la riuiere de Loire, & de la Seine, conquiſt tout le pays circonuoiſin, & le miſt en ſa ſubiection, & fiſt tant qu'il paruint juſques à Paris, lequel, comme l'on dit, il tint aſſiegé l'eſpace de dix ans, duquel ſiege les Pariſiens ayans eſté fort trauaillez, decheurent en telle neceſſité de viures, que pluſieurs mourroyent de faim, comme c'eſt la couſtume de la guerre d'aporter auec ſoy tous malheurs.

ris aßie- dix ans.

Or madame ſainɗe Geneuiefue

oyãt la misere& calamité de ce
auure peuple, en eut telle pitié
compassion, que pour luy dõ-
er quelque confort ou secours,
mist par basteau sur la riuiere
e Seine, afin d'aller pratiquer
es viures pour la necessité de ses
oncitoyens, mais estant parue-
uẽ à vn certain lieu de ladite ri-
iere, tellement dangereux &
ifficile, qu'à grand peine s'y pou-
oit-on sauuer qu'on ne fut sub-
nergé, elle commanda aux ba-
eliers de tirer à bord, & mettre
ied à terre, afin d'abatre vn ar-
re qui causoit le peril, à laquelle
beyssans, les matelots se mirent
deuoir de coupper cet arbre:
ais sur ces entrefaites, saincte
eneuiefue fit son oraisõ à Dieu,
aussi-tost cheut l'arbre par ter-
du tout *deraciné*: d'où sortirẽt

deux monstres horribles à voir, & grands à merueilles, de diuerses couleurs, lesquels laisserent vne telle infection & puanteur, que deux heures encores apres l'air en estoit corrompu, & les hommes infectez: Depuis les basteaux n'y furent plus enfoncez, mais passoient sans aucun danger, le diable en estant dechassé, lequel comme il est à presupposer, sous la figure de tels monstres donnoit tels assauts aux hommes.

le Ge- fue à sur e.

Arriuée qu'elle fut à Arcy sur Aube, non gueres loing de Troyes le Preuost ou Seigneur du lieu nommé Passin, esperant que p la presence & les prieres de l' mie de Dieu, sa femme qui gis malade de paralisie, y auoit qu tre ans entiers, pourroit obte guarison, vint au deuant d'i

le, auec tous les habitans du lieu, &la pria auec grande instance de la venir visiter en son logis, pour luy donner sa benediction : ce qu'elle fit, à la supplication d'iceux, & apres auoir fait son oraison à genoux, comme sa coustume estoit, luy fit le signe de la croix, puis luy commanda, comme jadis nostre Seigneur au Paralitique, de se leuer & marcher: tout ainsi comme si iamais n'eust esté malade, elle qui par l'espace de quatre ans ne se pouuoit porter ny ayder de ses membres en aucune façon, se leua toute saine, dont vn chacun fut fort esbahy, & rendit graces à Dieu, lequel est admirable en ses saincts. De-là elle partit pour venir à Troyes, où estant arriuée, vint au deuāt d'elle grande multitude de peuple,

Luc. 5. Ioan. 5.

Miracle.

Saincte Geneuiefue à Troyes.

lequel estant aduerty des grands miracles qu'elle failoit, luy presenta plusieurs malades de diuerses maladies, tous lesquels par le signe de la croix & l'humilité de son oraison, elle rendit sains & gais. Entre les autres luy fut presenté vn homme deuenu aueugle par punition diuine, pource qu'il trauailloit aux Dimanches, & vne ieune fille, laquelle auoit esté douze ans aueugle, lesquels semblablemét par l'inuocation de la saincte Trinité, & par le signe de la croix elle rendit clair-voyans. Peu de temps apres vn sous-diacre estant aduerty des miracles qu'elle faisoit iournellement, luy amena vn sien enfant, (car il auoit esté marié au precedent) lequel par l'espace de dix mois auoit esté grandement tourmen-

lusieurs miracles.

Autre miracle.

Autre.

té d'vne ardente fiévre, la vierge fit venir de l'eau, & ayant fait le signe la croix dessus, la donna au malade à boire, & aussi-tost il fut guary. Afin que ie ne passe sous silence comme en ce temps-là mesme, plusieurs par foy en portās des franges ou autres parties de ses vestemens, ont esté guaris de diuerses maladies, & plusieurs demoniacles guarentis. Apres auoir faict ses affaires à Troyes, & qu'elle s'y fut fournie & pourueuë de bleds en grande quantité, assauoir la charge de onze grands basteaux, s'en retourna à Arcy sur Aube, où ayāt demeuré encore quelques jours, se prepara pour s'en retourner à Paris, & fut conduitte par ceste bōne dame qu'elle auoit guarie, iusques au basteau: mais quand ils

furent en train, n'ayant fait en-
core long chemin se leua vn tel
orage, & telle tempeste sur la ri-
uiere qu'ils furent incontinent
poussez entre des arbres & ro-
chers, & tellement agitez, que
desia l'eau commençoit d'entrer
dans les basteaux en abondance,
& n'y sçauoit-on donner reme-
de, pensans quasi estre perdus, si
la saincte vierge n'eust eu recours
par ses humbles prieres, à celuy
Matth.8. lequel se leuant la tempeste, com-
manda aux vents & à la mer, &
fut faite grande tranquillité, le-
Matth.14. quel deliura les Apostres du pe-
ril de Genesareth, S. Pierre d'e-
2.Cor.11. stre submergé, & sainct Paul d'
naufrage, jusques à la troisiesm
fois, car de fait vn chacun des a
sistans cogneut euidemmét q
ce n'estoit point sans cause q

le Prophete Royal Dauid dit en Psalm.15
la personne du iuste : Ie me suis
tousiours proposé le Seigneur
deuant ma face : car il est à ma
dextre depeur que ie ne dechaye.
Et en vn autre lieu, le Seigneur,
dit-il, assiste & se tient pres de
ceux qui l'inuoquent en verité : Psal.14
car alors fut la riuiere renduë calme
tout en vn instant, & depuis
voguerent tousiours en seureté
iusques à Paris : dequoy estant
grandement conforté & resiouy
vn certain Prestre nommé Besse,
ensemble tous les autres assistans
desia à demy morts de peur, se
mirent à chanter ce beau Cantique
d'Exode que firent les enfans Exod.15
d'Israël, fuyans la persecution de
Pharaon, disans : Ma force & ma
loüange au Seigneur qui nous a
esté protecteur & garent à nostre

salut & conseruation, & continuerét à loüer & magnifier Dieu de ce qu'il les auoit sauuez par les prieres & merites de sa seruante & ancelle: En ceste sorte triomphant des ondes & des embusches de Satan, la saincte vierge paruint à Paris, où apres quelque temps elle demonstra apertemét sa grande charité & misericorde enuers les pauures: car comme elle distribuoit le bled pour la prouision des citoyens, & du pain aux vns & aux autres, les pauures qui venoiét à elle de toutes parts, comme à leur mere nourrice, ne s'en alloient iamais esconduits: mais leur bailloit ce qui leur estoit necessaire, pratiquant ce qui est escrit par sainct Ambroise: Heureux celuy de la maison duquel le pauure n'est iamais sorty

des off. [...]p. 11.

tyles

ty les mains vuides, mesme quelquefois esmeué de pitié & compassion enuers aucuns, tiroit du pain encore tout chaut du four, pour suruenir à leur necessité, tellement que les chambrieres qui estoient en son seruice, & soubs elle pour ses affaires, voyans le nombre des pains diminué au four, & cherchans auec soing & solicitude, trouuoient que la saincte vierge les auoit donnez aux pauures, qui la benissoyent, pour estre repeus par ses aumosnes. Au reste ceste saincte dame n'apuyoit point son esperance sur les choses terriennes, mais sur les celestes & inuisibles, & sur la parole de celuy qui ne peut mentir en ses promesses, d'autant que elle sçauoit bien ce qui a esté dict en sainct Luc de la bouche de Luc.XI.

nostre Seigneur : Donnez l'aumosne, & toutes choses vous sont mondes: & ce que dit le Sage, que celuy qui donne à l'indigent preste à Dieu à vsure : car il en receura cent fois autant, & la vie eternelle, laquelle luy ayant esté mõstrée par esprit & reuelatiõ, tousiours aspiroit d'vn desir inestimable à cette saincte demeure où sont les tresors incomprehensibles, desquels il est dit, qu'oncques œil ne vit, ny oreille n'entendit, & n'est entré en la pensée de l'homme ce que nostre Dieu a preparé à ceux qui sur toutes choses l'ayment & le craignent.

Prouer. 17.

1. aux Cor. chap. 21.

Comme Madame Ste. Geneuiefue passoit le Caresme, & de quelques miracles faicts par icelle en la ville de Paris.

CHAP. VII.

CEste saincte vierge considerant comment nostre Seigneur apres auoir esté baptisé par sainct Iean Baptiste, s'estoit retiré au desert pour jeusner & prier Dieu son Pere en solitude, nous monstrãt par cela qu'apres auoir receu la grace du sainct baptesme, il nous faut exercer en toutes bonnes & sainctes œuures, elle qui estoit studieuse de l'imiter en tout & par tout au mieux qu'il luy seroit possible, & qui deuoit seruir de miroir de saincte Matt.4. Marc.1. Luc.4.

vie à plusieurs personnes, co
sainct Germain auoit predi
1. Cor. c. 11. fin qu'elle peust dire auec l'
stre sainct Paul, soyez imita
de moy, comme i'ay esté c
sus Christ, elle auoit accous
selon la façon de faire des
mites de ce temps-là, de se
rer en sa chambre sans sorti
puis le Dimanche de deuā
Rois iusques au Ieudy abs
afin de vacquer seule à Di
jeusnes & oraisons : Or vn
entre les autres, il y eut vn
taine femme laquelle plu
rieuse que deuotieuse eut de
sçauoir, & cognoistre ce q
saincte dame en ce temps-l
soit en sa retraicte, & pour c
re s'approcha de l'huis secr
ment pour regarder par qu
fente, mais Dieu considera

curiosité de ceste femme n'estre point sans quelque certaine malice ou irreuerence, tout ainsi qu'il punist la curiosité des Bethsamites, pour auoir regardé dedans l'Arche, aussi punist-il ceste femme, la rendant aueugle pour sa presomption & temerité, & demeura en cet estat iusques à la fin de la quarantaine, que la saincte vierge luy rendit la veuë par le signe de la croix & par ses prieres. Enuiron ce temps-là, vne autrefois luy furent presentez à Paris douze demoniacles cruellement vexez & tourmentez des diables; desquels ayant grande compassion pour l'horreur des tourments qu'elle leur voyoit souffrir & endurer, toute fonduë en larmes se prosternant en terre commença à *prier Dieu* pour eux,

1. des Rois chap. 6.

Anton. Vincent historial.

Miracle.

qu'il luy pleust les deliurer de tel-
le peine & affliction, mais icell[e]
vierge estant en oraison, les dia-
bles les bourreloyent sans cess[e]
encore dauantage, de sorte qu'o[n]
les voyoit esleuez & pendus e[n]
l'air, crians & hurlans auec vn ef-
froyable espouuentement dés as-
sistans, qui fut cause qu'elle se le-
ua & leur commanda d'aller à
l'Eglise des saincts martyrs sainct
Denis, sainct Rustic, & sainct E-
leuthere, mais les pauures mise-
rables sentans vne peine indici-
ble, disoient ne leur estre aucu-
nement possible, si elle ne les de-
liuroit & deslioit prealablement
dequoy estant esmeuë, la vierge
leur commanda qu'ils allassent là
où elle leur auoit ordonné, les
mains liées derriere, defendant
neantmoins aux diables de ne les

Anton.
Vincent
Historial.

irmenter durant ce temps-là, qu'ils firent, & saincte Genefue (laquelle pour la mode-: de son sexe n'alloit pas si vi-) y arriua quelque deux heu-apres : où s'estant prosternée à re pour faire son oraison, cō-: elle auoit accoustumé, inconent les diables commencerent etter cris horribles & hurlemēs as que jamais, disans qu'ils voient venir ceux lesquels la vier-auoit inuoquez en son ayde, à uoir les saints martyrs susdits : ant faict son oraison, elle les unit tous l'vn apres l'autre du sie de la croix , & aussi-tost les ables furent contraints de sor-, laissans vne telle puanteur & fection que chacun doit juger chose estre veritable, & loüe-*Dieu d'vn tel* miracle, lequel

fait la volonté de ceux qui le craignent, & exauce leur priere. quelque téps apres vne certaine femme qu'elle auoit n'agueres deliurée de la vexation du diable, auoit vn fils aagé de quatre ans, lequel de cas fortuit tomba dedans vn puits, où il se noya auant qu'il peust estre secouru, la pauure mere le tira quelque trois heures apres, & l'apporta aux pieds de saincte Geneuiefue, se desconfortant fort miserablemét, comme celle qui estoit destituée du support de sa vieillesse : La bienheureuse Geneuiefue voyat l'angoisse de ceste pauure mere affligée, ne se peust tenir de plorer amerement, & ayant tout son recours à Dieu) lequel seul, comme chantoit la bonne dame Anne, nous peut enuoyer la mort, &

Autre grãd miracle, Gregoire de Tours liu. de la gloire des confes. chap. 91.

1. Rois c. 2.

donner la vie) d'auoir pitié de ce-
ste pauure mere desolée. Chose
esmerueillable! Elle n'eust si tost
finy son orarson, que l'enfant re-
uint de mort à vie, & le rendit à
la mere: cecy aduint en Caresme,
dont cest enfant estant cathecu-
mene & au rang de ceux qu'on
instruisoit à la foy, fut baptisé la
veille de Pasques ensuiuant, &
nommé Cellomer, pource qu'il
auoit esté ressuscité en la Cellule
de saincte Geneuiefue. Il y eut
aussi enuiron ce temps-là vn Ad-
uocat de Meaux nommé Fruni-
mie, lequel depuis quatre ans e-
stoit sourd & boiteux: Iceluy
sçachant les miracles que mada-
me saincte Geneuiefue faisoit or-
dinairement, s'en vint à Paris,
pour receuoir guarison par ses
prieres, à laquelle s'estant repre-

Autre miracle [par le] signe d[e la] Croix.

sente, elle luy toucha les oreilles, & luy fit le signe de la croix, & aussi tost il receut l'ouye, & marcha droict comme auparauant.

Comme Madame S^te. Geneuiesue estoit en grand renom & estime, non seulement en France, mais aussi par tout le monde.

CHAP. VIII.

Poursuiuant nostre propos, ce n'est point sans cause que
[Prou]. 31. le Sage Salomon en ses Prouerbes dit que le prix de la femme vertueuse est de loing & des dernieres fins de la terre. Et l'Eccle-
[Eccl]es. 26. siastique, que la femme saincte est grace sur grace, sa beauté cõme vn Soleil leuant: & vne lam-

pe resplandissante sur le chandelier sainct: car tel estoit le bruict & renom de ceste saincte vierge, que non seulement les pauures, mais aussi les Rois, non seulemẽt les Chrestiens, mais aussi les Payens, non seulement les Gaulois & François, mais aussi ceux qui estoyent des pays les plus esloignez, non seulement les plus gẽs de bien, mais aussi les pecheurs la reueroient & respectoient, honoroient sa memoire, & l'auoyent en admiration pour la sainctete & les vertus qui estoient en elle: tellement que Childeric mesme, quatriesme Roy de Frãce, fils de Meroüée, & pere du grand Clouis, quoy qu'il ne fust pas Chrestien, mais adonné à la superstition des Gentils, toutesfois portoit vn tel esgard à ceste

Renom de sai[nte] Geneu[iefue].

Child[eric] Payen pecte[?] [sain]cte Ge[neuiefue] Ann[o]

amie de Dieu, luy & tous les Prin-
ent ces de sa Court, pour les miracles
rial. qu'elle faisoit au nom de Iesus-
Christ, qu'il ne l'esconduisoit ia-
mais de chose qu'elle luy sceut
ippe demander, de sorte qu'vne fois
rg. entre les autres ayant volonté de
faire mourir quelques criminels,
& sçachant bien que si saincte Ge-
neuiefue le sçauoit, elle ne man-
queroit jamais à poursuiure leur
grace, & sentant qu'il n'auroit le
cœur de l'esconduire, afin d'em-
pescher que sa venuë ne le mit à
misericorde: il fit fermer les por-
tes de la ville apres luy, & com-
manda qu'on depeschast les pa-
tiens en haste hors la ville: ce que
ayant entendu la vierge, soudain
s'en alla apres pour deliurer les
pauures patiens. Parquoy estant
venuë à la porte de la ville, la-

quelle estoit fermée, incontinent (comme nous lisons de S. Pierre és actes des Apostres) elle fut ouuerte sans clef entre ses mains, non sans grande admiration du peuple qui estoit là, si bien que par ce moyen poursuiuant son chemin, elle fit tant enuers le Roy qu'elle leur obtint grace & pardon: Ainsi ceux qui estoient en peril d'vne mort presente se virent deliurez par la benignité de ceste vierge, laquelle contraignoit par ses œuures les infideles à admirer la vertu qui reluisoit lors en l'Eglise de Dieu: mais non seulemét ce Roy Payen (qui pour sa lubricité fut chassé de son trosne) honoroit ceste dame, ains encore ceux qui estoient esloignez és pays estranges en auoyét cognoissance, soit ou par reuela-

tion diuine, ou que la renommée en espandit le bruict : car ce grãd personnage, & sainct homme Simeon de la colomne, disciple de S. Iean Chrisostome (lequel estoit ainsi nommé, pource que par l'espace de quarante ans il auoit faict aspre penitence en vne colomne hors les portes de la ville d'Antioche, ainsi que recite Nicephore) voyant souuent les marchands & pelerins d'Occident, qui venoient en la Sirie, les prioit de saluër saincteGeneuiefue de sa part, & la prier qu'elle fist memoire de luy en ses oraisons & deuotes prieres : c'est en quoy on peut voir quelle grace nostre Dieu a faict à ses fidels, puis que quoy qu'esloignez & separez d'vn grand interuale de lieux, neantmoins viennent à s'entrecognoi-

Theo. en l'hist. des Peres.

Niceph. li. 14. cha. 30. 31. Eua. li. 6. ch. 22. de l'hist. Eccle.

stre par vne certaine reuelation qu'il leur en donne, comme nous lisons d'vn sainct Ambroise & S. Seuerin, lesquels ont merité auoir reuelation du trespas de S. Martin au diocese de Tours, cõbien qu'esloignez de beaucoup les vns des autres, l'vn estant à Milan l'autre à Coulongne. Vne ieune fille de la cité de Bourges, laquelle apres auoir esté voüée & consacrée à Dieu, s'estoit abandonnée vne fois en sa vie, estant esmeuë des vertus qu'elle entendoit de saincte Geneuiefue, ou de quelque curiosité qu'elle eut de la voir, s'en vint à Paris, pour se joindre & communiquer auec elle, si commença la vierge à l'interroger si elle estoit vierge ou non, respondit auoir voüé virginité à Dieu, qu'elle auoit gar-

Gregoire a Tours 1. d. vertus de S. Martin

Pierre de Pont l'an. me Lucern

dée dés sa jeunesse sans soüillure d'homme : mais encore qu'elle eut faict ses affaires si secrettemēt qu'elle fust estimée pour telle des hommes, si est-ce que saincte Geneuiefue luy dist tout à l'heure le temps & le lieu, & le nom de celuy qui l'auoit violée, dequoy toute confuse & honteuse luy cōfessa franchement son peché, la suppliant au reste de prier Dieu pour elle, & luy obtenir pardon de son offense. On pourroit dire & mettre en auant plusieurs semblables exemples, mais il nous suffira d'en dire vn pour tout, sachant bien, comme dit le Sage, Que tout ainsi comme ceux qui regardent vne eau claire, s'y peuuent voir & mirer dedans: Ainsi les cœurs & consciences des hōmes sont claires & manifestes aux

prudens,

prudens, c'est à dire aux Saincts, Dieu fauorisant ainsi ceux qui l'ayment, l'honorent & le seruent de tout leur cœur.

De quelques miracles faits par icelle à Laon & à Meaux.

CHAPITRE IX.

OR non seulement plusieurs & de diuers endroicts venoient à Paris, pour voir ceste saincte vierge, sa bonne renommée s'estendant par tout, & principalement par les villes de France: mais aussi elle esmeuë de deuotion, alloit quelquefois visiter les saincts lieux, comme nostre Dame de Laon, sainct Martin de Tours, sainct Aignan d'Orleans, & autres: où ie ne passeray

sous silence les miracles qu'elle a
faict en chacune de ces villes. E
premierement estant vne fois al
lée à Laon, ainsi qu'elle appro
choit de ceste ville, qui estoit di
diocese de S. Remy Archeuesqu
de Rheims, pour lors viuant, vn
grande multitude de peuple en-
tendant qu'elle venoit, s'en vin
au deuant d'elle, s'estimant bien
heureux de voir & contempler
de ses yeux corporels, celle de
qui ils auoyent tant ouy parler &
reciter de bien: Entre les autres
vindrent les parens d'vne jeune
fille, qui par l'espace de neuf ans
auoit esté tellement languissante
de paralisie qu'on n'eust sceu ju-
ger ou cognoistre les ioinctures
de ses membres, tant elle estoit
percluse, lesquels auec les plus
apparens de la ville la prierent

Saincte Geneuiefue à Laon, S. Remy y mit le premier Euesque, appellé Genebant. Voyez Surius en sa vie.

Miracle.

bien fort d'auoir pitié de ceste pauure fille : elle qui estoit debonnaire & pitoyable vint en la maison ; où apres auoir faict sa priere, comme de coustume manie les ioinctures de ses mẽbres, puis luy commanda de se vestir, & se chausser elle-mesme, ce que elle fist, aussi bien & gentiment, comme si iamais n'eust esté malade, & fut tellement renduë saine, qu'elle s'en vint auec elle, & les autres à l'Eglise, pour rendre graces à Dieu le Createur, de la santé receuë : lequel miracle ayãt esté veu d'vn chacun, le peuple commença à loüer & magnifier Dieu, qui donne telle grace aux siens. Et qui plus est, icelle s'en voulant retourner, la reconduit longue espace de temps en grande allegresse, priant & chantant

plusieurs beaux Hymnes & Ca
tiques. De-là en auant, lors qu'
le demeuroit à Meaux, où elle
uoit quelques biens & heritag
il y eut vne fille honneste &
bonne maison, nommée Ce
nie, qui auoit esté promise
mariage à vn ieune hom
du pays, laquelle cognoissa
les graces que nostre Seigneur
uoit eslargies à saincte Geneui
ue s'en vint par deuers elle, disa
qu'elle desiroit viure vierge tou
sa vie, & changer son habit,
luy plaisoit la receuoir en sa c
pagnie, laquelle luy octroya tr
volontiers. Parquoy quand
ieune homme qui la deuoit e
pouser le sceut, esmeu de l'amo
qu'il portoit à son accordée, i
continent tout boüillant de c
lere s'en vint à Meaux, où el

...lle Ge... iefue à ...aux.

demeuroient, auec intention de receuoir celle qu'il estimoit estre sienne, ensemble de ioüer quelque tour à Saincte Geneuiefue: Mais Dieu qui garde ceux qui l'ayment, & ne delaisse le iuste entre les mains du pecheur, ne les abandonna pas, ains tout ainsi que le peuple d'Israël fuyant la persecution de Pharaon, les eaux de la mer rouge se diuiserent par miracle pour leur donner passage, & les deliurer des mains de leurs ennemis: Ainsi ces deux vierges s'en estans fuyes à l'Eglise pour éuiter l'ire & le courroux du ieune homme, les portes qui estoient fermées s'ouurirent miraculeusement, & par ce moyen eschapperent: si bien que par apres ladite Celinie estant sortie de l'Egypte, c'est à dire se retirant

Psal.1
Psalm.
Exod.1

du monde, seruit tousiours à Die en toute abstinence & chasteté, & apres auoir passé les deserts de ce monde, est paruenu à la terre de promission, qui est le Royaume celeste : Si bien qu'elle est aujourd'huy canonizée en l'Eglise de nostre Dieu. Le miracle fut bien tost suiuy d'vn autre : car peu de temps apres ladite saincte Celinie presenta à saincte Geneuiefue vne sienne seruante qui par l'espace de deux ans auoit esté tellement malade qu'elle ne se pouuoit porter aucunement sur ses pieds : mais aussi-tost que la saincte dame l'eut touchée & maniée, la rendit incontinent toute saine & guarie. Là mesme estoit vn homme qui auoit la main seiche iusques au coude, & ne s'en pouuoit nullement ayder

[Margin notes, partially cut off: "...este est ... d'o-... re." ; "...tre mi- ... :" ; "...re du ... le nō- ... rgere."]

Estant presenté à la vierge, elle luy mania les jointures des doigts faisant le signe de la Croix dessus, & au bout d'vne demie heure luy rendit toute saine. Aduint vne autre fois au terroir de Meaux, durant les moissons, comme la saincte vierge faisoit moissonner quelque terre qu'elle auoit là, que les ouuriers estans en train de coupper les gerbes, & les entasser és champs, il se leua tout à coup vn grand orage & tempeste au Ciel, qui les menaçoit d'vne grosse pluye: mais eux actifs à leur trauail, & ne desirans le quitter, la saincte vierge entra en vne tente voisine du champ, où elle se prosterna en terre selon sa coustume, & se mit à prier Dieu. Chose admirable! ses prieres eurent telle force & puissance que de com-

mander à la pluye, comme ja
Reis 17. Helie le Prophete : si bien qu'
core qu'és enuirõs il pleust ab
damment, si est-ce qu'il ne to
ba vne seule goutte d'eau au c
où les moissonneurs recueilloi
ses gerbes, Dieu ne voulant
que celle qui recueilloit pou
nourriture des pauures, plust
que pour la sienne propre, f
empeschée en cet œuure des
jures du temps.

Comme Madame S^te. Geneuie allant visiter le sepulchre de sa Martin, fit plusieurs miracle Orleans & à Tours.

CHAP. X.

COmme ainsi soit que ce n
point vne chose fraische

nouuelle, mais practiquée de tout temps, & inueterée dés la primitiue Eglise, & aussi approuuée des Peres anciens, de visiter les sepulchres des saincts, & les honorer, l'vn de ceux qui estoient plus en vogue de ce temps là, & auquel on voyoit plus de deuotiõs pour les miracles qui s'y faisoiẽt, estoit principalement celuy de sainct Martin 3[e] Euesque de Tours, où Gregoire de Tours recite plusieurs miracles auoir esté faicts de son temps, au liure de la gloire des Confesseurs, & en son Histoire de France, fait mention comme Clouis & saincte Clote l'auoyent en reuerence. Dict dauantage, qu'vn grand personnage nommé Aredius rendoit graces à Dieu & s'estimoit bien-heureux, qu'il auoit visité & baisé le sepulchre

Gregoire [...] Tours, de [...] gloire [...] Confess. c[...] 9. 10 & 1[...] Liure 2[...] de l'hist. [...] France, c[...] 37. & liu[...] 3. chap. 2[...] liu. 10. [...] l'histoire [...] France, c[...] 29.

de sainct Martin auant que mourir, tant estoit grande la deuotion à ce Confesseur. Or madame Ste. Geneuiefue n'estant pas de moindre pieté que les autres, nonobstant sa vieillesse & la distance des lieux, entreprit cette saincte peregrination & voyage de Tours, estant ja sur son aage, auquel elle fit plusieurs beaux miracles. Car passant par Orleans (qui est à trente & quatre lieuës de Paris, & enuiron à my chemin,) elle s'arresta là pour visiter l'Eglise de sainct Aignan 7e Euesque de ladite ville, qui peu de temps auparauant estoit decedé, & faisoit plusieurs miracles en ce temps-là: Ce que sçachant vne bonne dame dudit lieu, nommée Fraterne, qui auoit vne fille nommée Claude, tellement malade que l'on n'y atten-

Saincte Geneuiefue à Orleans.

De cet oratoire voy Gregoire de Tours & Adon.

uoit plus rien : neantmoins cette bonne dame pleine d'esperance, vint trouuer saincte Geneuiefue en cette Eglise, ainsi qu'elle prioit Dieu, & se jetta à ses pieds, disant: Helas ! Geneuiefue, saincte amye de Dieu, ie te prie rends moy ma fille saine, de laquelle ie n'attens autre chose que la mort en bref temps : La saincte vierge la voyãt ainsi desconfortée, & considerant aussi la grande foy qu'elle auoit, luy dit ; Va Fraterne, ne te fasche dauantage, mais aye bonne confiance en Dieu : car ie t'asseure que ta fille est guarie, & n'a plus aucun mal : Elle toute resoluë, s'en retourne en sa maison auec grande allegresse, mettãt tout son espoir, & s'appuyant sur les parolles de la vierge, dont elle ne fut frustrée: Car estant arriuée à la porte de

son logis, sa fille incontinent
vint au deuant toute saine & g
rie, dont vn chacun commen
loüer Dieu de ce qui estoit ac
nu. Peu apres, en la mesme
d'Orleans, vn homme ayan
seruiteur qui luy auoit fait q
que offense, & pour cette cau
vouloit punir aigrement, ma
vierge, comme elle estoit deb
naire, le pria de vouloir pardo
à son seruiteur, ce qu'il luy ref
s'opiniastrant dauantage, & r
voulut escouter: dequoy fasc
voyant telle impertinence,
dit: Sçache que si tu me mesp
& desdaigne, nostre Seigneur
est clement & pitoyable, & p
à pardonner aux pecheurs, ne
refusera en ce que luy dema
ray: A l'instant qu'elle eut di
mots, cet homme pensant ret

...r en sa maison, fut tellement
...isi d'vne fiévre chaude, que tou-
... la nuict criant, tempestant &
escumant, ne sceut aucunement
repose r. Le lendemain matin se
fit conduire à la vierge en tel estat,
aux pieds de laquelle estant pro-
sterné, la pria de luy pardonner,
ensemble aussi de luy obtenir l'al-
legeance & guarison de son mal:
elle, qui ne respiroit que toute
douceur & courtoisie, le signa de
la croix, & par ce moyen rendit
le maistre sain de corps & d'esprit
& le pauure seruiteur excusé en-
uers luy. Or apres auoir faict ses
deuotions en la ville d'Orleans, el-
le poursuiuit son voyage com-
mencé vers Tours, sur la riuiere
de Loyre, qui ne fut point sans
...ande difficulté, pour les perils
... trauerses qu'elle endura sur

Saincte Geneuiefue Tours.

l'eau : Toutesfois en fin, par grace de Dieu, elle paruint sai & sauue au lieu pretendu; où est elle se mist incontinent en deuc d'aller visiter ledit sepulchre glorieux Euesque sainct Marti l'vn des patrons reclamez du pe ple de France : Mais aussi tost vc cy grande multitude d'energ menes & possedez du diable, q luy accoururent & vindrent deuãt, par lesquels les esprits m lins crioyent à haute voix, disar Que par les merites de sainct Ma tin & de la vierge, leur peine r doubloit, & estoient grandem tourmentez : Et dauantage, co fessoient encore, que c'estoie eux qui luy auoient excité tant dangers & de tourmens sur l'ea luy estans contraires du tout po empescher sa venuë à Tours, sç

[...]ans bien qu'ils seroient dechas-[...]z bien tost de leur possession & [...]emeure : ce neantmoins la sain-[...]ĉte vierge ne laissoit de poursui-[...]ure son chemin, parquoy estant [...]ntrée en l'Eglise, elle commença à offrir ses prieres à Dieu & à sainĉt Martin, puis apres deliurer plu-[...]eurs demoniacles par le signe de [...]a croix, lesquels crioyent, qu'il [...]embloit que ses doigts estoyent chandelles ardentes qui les brus-[...]oiét. Il y eut en outre trois hom-[...]es de qualité, & des plus appa-[...]ents, lesquels ayans entendu ce [...]ue la vierge auoit fait, s'en vin-[...]rent pardeuers elle en l'Eglise la [...]rier trés-humblement qu'il luy [...]eust de visiter leurs femmes, qui [...]mblablement estoyent tour-[...]entées de l'ennemy, & estoyent [...]dées en leurs maisons de peur

Autres miracles.

de deshonneur, laquelle esmeuë de compassion, les suiuit & les ayant oings d'huyle saincte, chacune en sa maison, les deliura toutes trois de la vexation du diable. Le lendemain que cecy fut faict, voulant assister aux matines & veilles de sainct Martin, elle se mist en vn petit coing de l'Eglise, pour prier plus à son ayse, n'estāt point veuë ny apperceuë du mōde, faisant ce que nostre Dieu dit en l'Euangile : que quand nous voulons prier Dieu il ne nous faut point mettre en lieu pour estre veus & apperceus du mōde, comme faisoyent les Pharisiens & hypocrites, mais plustost en secret, afin que nostre Dieu qui cognoist tout & voit par tout, nous le rende & nous en donne recompence : Or cependant qu'elle estoit là

Matt. 6.

et

en oraison, aduint qu'vn des Chã- *Miracle.*
tres fut saisi du malin esprit, le-
quel estant en forcenerie, s'arra-
chant les cheueux, & se deschirãt
la face & les membres, s'en vint
droit où estoit saincte Geneuief-
ue, laquelle aussi-tost conjura le
diable, & luy commanda au nom
de Iesus-Christ de sortir dehors, *Phil.2.*
au nom duquel tout genouil doit
fléchir, au Ciel, en Terre, & és En-
fers: Le malheureux esprit mena-
çoit de sortir par l'œil, qui n'eust
esté sans offenser le patient, le ren-
dant aueugle: mais la vierge luy
commanda sortir par bas; ce qu'il
fit, car ainsi qu'il alloit à ses neces-
sitez, le diable sortit auec vn flux
de sang, laissant vne grande puan-
teur, & le pauure homme fut de-
liuré. Ces miracles furent cause
que les habitãs de Tours, par tout

où elle alloit luy faisoient grands honneurs & reuerences, encore que ce fust outre sa volonté, n'ayant autre chose en plus grande recommandation que l'humilité, mere de toutes vertus.

De quelques autres miracles faits par icelle auant sa mort estant de retour à Paris, & comme elle rendit son glorieux esprit à Dieu, & fut enterrée en l'Eglise de S. Pierre & S. Paul.

CHAP. XI.

NOstre Dieu a tellement fauorisé les siens de tout téps, qu'il leur a tousiours découuert & demonstré les ruses & embusches de Satan leur aduersaire, & ennemy capital: car encore qu'il soit

ien cauteleux & ſubtil, ſi eſt-ce
n'il les a fait preualoir à l'encon-
tre de ſes efforts: c'eſt ce que nous
eut declarer le Pſalmiſte Royal
Dauid, quand il dit, que celuy qui *Pſal.90.*
eſt en la ſauuegarde & protection
du tout-puiſſant, il marchera ſur
aſpic & le baſilic, & foulera aux
pieds le lyon & le dragon, c'eſt à
dire le diable. Cecy a eſté fort
bien practiqué en la vierge ſain-
cte Geneuiefue, laquelle s'eſt tou-
iours monſtrée tellement gene-
reuſe & vaillante à l'encontre de
ceſt ennemy, qu'il ne ſe peut van-
ter aucunement auoir eu aduan-
tage ſur elle, ou ſe reſiouyr de l'a-
uoir eſmeuë en aucune façon, au
contraire elle a cogneu ſes trom-
peries de loing, & par vn meſme
moyen les a rembarées: ce qu'elle
a aſſez demonſtré quand vne fois

inc. hist. eau mira-e. estant à la porte de sa maison vei passer vne ieune fille portant vi pot d'huyle, laquelle elle appell à soy, & l'interrogea qu'estoit c qu'elle portoit; ceste fille fit res ponse que c'estoit de l'huyle, mai la vierge apperceuant le diable à l'emboucheure prest à nuire à ceux qui s'en seruiroient, souffl dessus en le menaçant, & aussi tost l'ennemy se depart, cassan ceste partie de l'ampoulle où il estoit, lors saincte Geneuiefue fi le signe de la croix dessus, & la re uoya, si bien que le diable n'y eu plus aucune puissance. De là en auant luy fut presenté vn ieun enfant nommé Marouethe, aueu

Autre mi-racle. gle, sourd, muet, & boiteux tou ensemble, lequel aussi-tost qu'el le eut oingt de l'huyle sacrée, l rendit tout sain, de sorte qu'il cõ

méça à voir, à ouyr, parler & marcher droict, dont vn chacun rendit graces à Dieu, qui est glorieux & admirable en ses Saincts. Aduint encore vne autre fois, comme elle alloit par basteau sur la riuiere de Seine, qu'il s'esleua vne telle tempeste & tourmente sur l'eau; que presque le basteau commençoit à se perdre: mais la saincte vierge ayant les mains & les yeux esleuez au ciel, se mist à prier Dieu; & aussi-tost tout fut appaisé. Depuis vn certain homme possedé du diable; luy fut vn jour amené, afin qu'elle allegeast son tourment & le deliurast de l'ennemy: laquelle comme sa coustume estoit d'oindre de saincte huile ceux qui luy estoyent presentez pour estre guaris, commanda qu'on luy apportast le vase de-

Miracle.

Autre miracle.

dás lequel estoit ceste saincte onction: mais de fortune le vaisseau estoit vuide, & qui plus est l'Euesque estoit absent, pour benir d'autre huille, qui fut cause que la saincte vierge fut troublée, & ne sçauoit comme se gouuerner en cet affaire, en fin elle se retourna à Dieu, & se prosternant en terre, le pria de tout son cœur, d'auoir pitié de cette pauure creature, & de luy donner moyen de luy subuenir en le guarantissant des liens de sathan: son oraison ne fust pas si tost acheuée que l'ampoulle luy fut toute remplie de saincte huyle entre ses mains, dont elle chassa le diable par apres. Ainsi par ses prieres elle obtint deux graces, & opera deux grádes merueilles, à sçauoir la guarison de ce pauure possedé, & l'essargissement

Ceste saincte huyle n'estoit pas Sacrement de l'onctiõ, mais c'estoit seulement une huyle beniste & propre à faire miracles ce qu'apelle S. Paul, gratia sanitatum. 1. Cor. 12.

de la saincte huyle pour l'vsage & profit des Chrestiens en leur necessité, guarissant les malades de leurs infirmitez, & les rendant sains par les merites de la vierge. Celuy qui nous a le premier laissé cette vie par escrit (encore que ne sçachions son nom) testifiant ce miracle, dit ainsi : Quant à moy, ie puis dire que dix-huict ans apres le deceds de cette vierge glorieuse, i'ay veu au fond de cette fiole, qu'elle auoit remplie par son oraison, du reste encore de cette sacrée onction, dont elle guarit ce demoniacle. Ie ne passeray sous silence comme Clouis V. Roy de France, & premier Chrestien, en ce temps là apres auoir receu la grace du saint baptesme, & embrassé la religion Catholique, la reueroit & aimoit fort, tellement

Clouis reuere sa Geneuiefue.

qu'en faueur d'elle bien souuent a donné la grace à plusieurs prisonniers & criminels, ne les faisant punir en façon quelconque: bref, il l'a honorée jusques là, qu'estant prest d'aller faire la guerre contre Alaric Roy des Gots, qui estoit Arrien, & occupoit toute l'Aquitaine: à sa requeste & suplication commanda & donna charge de bastir & edifier vne Eglise en l'hõneur des Princes des Apostres S. Pierre & S. Paul, laquelle la bonne dame saincte Clote, apres la mort de son mary, paracheua, & doüa de plusieurs grandes richesses, & la fit dedier par sainct Remy Archeuesque de Reims, qui pour lors estoit en grande estime par toute la France. Or finallement, apres auoir enduré plusieurs trauaux en ce monde, apres auoir

Remy dedie l'Eglise saincte Geneuiefue.

[illegible] plusieurs abstinences, portant la Croix, suyuant Iesus-Christ son espoux : apres dy-je, auoir fait les miracles par nous recitez, & autres infinis, lesquels ne sont cy en memoire : Estant aagée de quatre vingts ans passez elle trespassa en Iesus-Christ, & laissa cette vie transitoire, caduque & mortelle, pour jouyr de l'eternelle, heureuse & immortelle, le troisiesme jour de Ianuier, l'an 514. Ordonnant que son corps fust enterré en la grotte sousterraine de ladite Eglise de S. Pierre & S. Paul, bastie par le Roy au mont appellé pour lors Locutitien, ou selõ aucuns vieux liures en François escrits à la main au mont Parloir, pour ce que volontiers c'estoit là où le Roy donnoit audience, & maintenant dit de son nom. Ce digne corps donc

Mort & enterremẽt de saincte Geneuiefue

I'estime que ce mõt estoit dict Leucoteti à Leucotetia, comme qui diroit le mont de Paris.

fut mis en cedit lieu sousterrain, & depuis par reuerence, dans la Chasse que nous voyons à present esleuée sur quatre colomnes de marbre, où il repose en attendant la resurrection generalle. Elle a vescu en merites & grandes vertus jusques au regne des enfans de Clouis, Theodoric, Childebert, Clotaire & Clodomer: ainsi que Aymon Moyne de sainct Germain des prez, qui estoit du temps des Carlouinges, nous a laissé par escrit en son histoire de France. C'est aussi de celle-là que Gregoire de Tours au liure de la gloire des Confesseurs parle en cette maniere: Là mesme (entendant de Paris) gist en la Basilique des saincts Apostres, la glorieuse vierge Geneuiefue, laquelle viuant en ce mõde eust telle puissance du ciel

Aymon.

Gregoire de Tours de la gloire des confesseurs, chap. 91.

resusciter vn mort par sa prie-re, au tombeau de laquelle souuét ceux qui s'y addressent obtiénent l'effect de leurs requestes, voire par sa vertu on voit ordinairemét s'appaiser les ardeurs & frissons de ceux qui sont affligez de la fiévre.

Or pouuons nous en icelle remarquer principalement trois choses, les miracles infinis qu'elle a faicts durant sa vie, autant ou plus qu'vn autre sainct, le don de prophetie, & la sainctete de sa vie jusqu'à la mort. Clitoue sermon saincte Geneuiefue

Donc sera-ce sans cause, ô petit village de Nanterre, païs de vignoble, si nous te renommons tres-heureux, pour nous auoir produit vn si excellent bourgeon, duquel la fleur a espendu vne si souefue odeur par toute la terre, vne vigne si noble, de laquelle le

fruit beau & gracieux, le vin doux & amoureux comme le Nectar & l'Ambroisie, a enyuré & enflambé les cœurs des hõmes d'vn parfait amour & charité enuers leur Createur, par son exemple? Et toy (ô noble cité de Paris) à bon droict te doit-on priser & loüer, pour auoir receu & nourry vne fleur si belle & delectable, blanche comme le lis en virginité, vermeille comme la rose en charité? Et finalement, qui est celuy qui ne te cherira & aymera, ô saincte montagne! ô temple sacré! pour auoir en toy vne si riche bague, vn si precieux joyau surpassant en vertu & excellence l'Emeraude de Scythie, l'Onix de l'Arabie, l'Achathe de Sicile, le Hiacinthe d'Ethiopie, le Saphir de Mede, le Diamant des Indes, le Iaspe, le Ruby,

la Marguerite, le Beril, & tous autres qui se pourroient nommer? Veu que c'est au Sepulchre de la vierge, où les aueugles ont receu la clarté, les sourds l'oüye, les muets la parole, les boiteux cheminer droict, les gouteux, graueleux, paralitiques guarison, les frenetiques l'vsage de raison, & sur tout les fievreux leur santé: Bref, tout malade support & consolation de sa misere & calamité. Et par ainsi s'esbahira-on si le peuple de Paris & des lieux circonuoisins honore, cherit, ayme & visite les saincts lieux où gisent les os & reliques de l'vne des plus accomplies & vertueuses Dame que jamais la France ait produit, l'Europe ait cogneu, la terre ait porté? si bien que nous pouuons dire d'elle ce que l'Ecclesiastique dit

Eccl.39. de l'homme Sage, & qui craint Dieu, c'est que le Seigneur luy dõnera vn nom eternel pour heritage, & de rechef sa memoire ne sera iamais tollie, & son nom
Eccl.15. sera requis à tout iamais: & c'est ainsi que nostre Dieu recompence ses fideles seruiteurs apres qu'ils ont faict profiter le talent à eux commis, & qu'ils ont vaillammẽt combatu contre le diable, & remporté la victoire de la chair, & du monde, il reçoit leurs ames en vn repos eternel & incomprehensible, laissant le corps çà bas pour la consolation des fideles, afin que honorans le temple & l'organe du sainct Esprit, ils en puissent retirer vn grand profit & vtilité, à sçauoir ce qui leur est necessaire en ce monde, & en fin la gloire eternelle en l'autre, laquelle nous

pisse estre donnée par les merites de la glorieuse vierge saincte Geneuiefue nostre Patrone. Ainsoit-il.

Fin du premier Liure.





LIVRE SECOND DE L'HISTOIRE GENERALE de la vie & miracles de madame saincte Geneuiefue.

Des miracles faits peu de temps apres le trespas & enterrement de Madame Ste. Geneuiefue à son sepulchre & tombeau.

CHAP. I.

NOSTRE Religion bien fondée & establie sur les paroles de nostre Seignr & la doctrine des Apostres, entre les autres articles de la foy, nous met en auant la communion des

sainćts

Saints, lesquels encore qu'ils soyẽt
trespassez, & separez de nous corporellement, ne laissent pas toutesfois de prier pour nous, & nous
rendre participans de leurs merites & vertus par leurs intercessiõs:
car tout ainsi comme il y a vne
telle sympathie entre les membres de nostre corps, qu'ils s'aydent l'vn à l'autre, & comme l'on
dit en commun Prouerbe, vne 1. Cor. 12
main grate l'autre, l'vn endurant,
les autres compatissent, l'vn estãt
honoré, les autres s'en resiouyssẽt:
ainsi est-il au corps de l'Eglise, laquelle comprend aussi bien les
Saincts qui sont là haut en Paradis comme ceux qui sont encores viuans en ce monde, en tant
qu'ils sont membres d'vn mesme
corps, qui est l'Eglise, n'ayant que
vn seul chef, qui est Iesus Christ,

joinct que la charité, qui est vne des vertus Theologales, ne s'e-stend point seulement en ce mõ-de, mais aussi en l'autre, ainsi que
1. Cor.13. dit l'Apostre S. Paul : La charité iamais ne dechet, encore que les Propheties soyent abolies, & que les langues cessent, & que la sciẽ-ce soit annulée : & qu'ainsi soit, nous lisons au liure des Macha-bées vne fort belle histoire tou-
2. Macha. 15. chant ce propos de Iudas Macha-bée, lequel cogneut par vision Onias, qui auoit esté grand Sacri-ficateur, & Ieremie le Prophete, qui prioyent incessamment pour tout le peuple des Iuifs : Or puis qu'ainsi est que les Saincts prient pour nous, il ne faut pas douter que leurs prieres ne nous soyent grandement profitables : car cõ-
Iac. 5. me dit S. Iacques, la priere conti-

uelle du iuste vaut beaucoup
uers Dieu, & comme ainsi est,
u'estans encore en ce monde, ils
nt merité estre exaucez de Dieu,
rians pour les pauures pecheurs,
omme vn Moyse, quád il a prié
our le peuple d'Israël, à combien Exod. 32.
lus forte raison maintenãt qu'ils S. Bernard
ont en gloire & perfection de serm. de la
race? c'est l'argument duquel v- veille sain
nt saint Bernard, & saint Ie- Pierre &
osme, cõtre Vigilance. Parquoy S. Paul.
ne faut estimer que pour estre S. Ierosme
parez corporellement, Dieu contre Vi-
isse de nous faire ressentir de gilance.
urs bonnes œuures: qu'ainsi ne
oit nous en auons tres-ample &
pres témoignage en l'Escriture
aincte, quand nostre Seigneur
it: Ie garderay ceste Cité (en-
ndant de Ierusalem) pour l'a-
our de moy & de Dauid mon 4. Rois 14.

fidele seruiteur: Or il y auoit long temps que Dauid estoit decedé: Ie diray au cas pareil, pour accõmoder cecy à nostre saincte Geneuiefue, qu'il ne faut douter qu'en memoire de ses biens-faits, Dieu garde ceste ville de Paris, & qu'elle puisse ayder ceux qui auront recours à ses prieres en leurs necessitez. Et par ainsi nous voyons que ceux qui ont sainctemét vescu en ce monde n'ont pas seulement dõné preuue de leur saincteté & innocence durant leur vie, mais encores apres la mort, nous voyons leur vertu reluire, & la grace de Dieu à eux donnée comme renaistre prés leurs tombeaux & Sepulchres sur ceux qui s'adressent à eux, & les choisissent pour leurs Patrons & intercesseurs, c'est pourquoy Prudence,

Poëte Chrestien, dict au liure des couronnes. Prudence liu. des couronnes.

Que la femme volante,
Va legere courante,
Semant par l'uniuers
Des Martyrs la puissance,
Dont est l'experience,
Qu'ils sont patrons diuers
De ceux qui humbles dressent
Leurs vœux, & qui s'adressent
A leur grande douceur:
D'autant qu'aucun n'est triste,
Et sortant ne s'attriste
Pour estre sans faueur,
Sçachant que s'il demande
Rien que bon il pretende,
Il sera exaucé,
Tant est ardent le Zele
Des prians, & fidele
Le soing qu'ils ont haucé.

I'en pourrois alleguer vne infinité d'exemples, tant de sainct Augustin, que de Gregoire de Tours, & autres autheurs, lesquels Aug. de la Cité de Dieu, liure 22. ch. 8. Greg. de Tours, liu.

es mira-les, & de e gloire des [con]fesseurs.

ie passeray sous silence, pour venir à ceux qui nous touchent de plus pres, & qui ont journellement esté faits en ceste ville de Paris à la veuë du peuple, au sepulchre de ladite vierge saincte Geneuiefue, comme nous auons receu de nos peres qui nous en ont laissé quelques vns par escrit. Or donc apres que cette glorieuse Dame eut payé le tribut de nature, allant de vie à trespas, son corps fut dignemét mis & colloqué en vn sepulchre sous-terrain, comme auons ja dit cy-dessus: Là où fut constituée vne lampe ardente jour & nuict deuant ledit sepulchre, sans aucune diminution, dont l'huyle guarissoit les malades: & ce à fin que celle qui n'auoit jamais eu part aux tenebres, fust tousiours en lumiere &

clarté : ce qui s'obserue encore iusqu'à present, que deuant la chasse où repose son sainct corps est tousiours entretenu vn cierge ardent iour & nuict; & de toute ancienneté a esté obserué: Là dõc se faisans plusieurs miracles apparens, estant canonizée, fut mis en vne chasse ou cercueil de bois, faisant de iour en iour miracles plus euidens à l'honneur de Dieu & à la gloire de son sainct Nom, se monstrant speciale Aduocate & Patrone de Paris, siege des Roys de France. Or celuy qui premier nous a laissé sa vie par escrit, en parle ainsi: [Ie confesse que par vne grande paresse & negligence qui a esté en moy, & m'estudiant trop à la briefueté, j'ay delaissé à descrire; tant de son trespas, que de ses funerailles, aussi des mira-

cles qui sont aduenus à son tombeau, excepté deux, lesquels j'ay bië voulu icy mettre.] Vn certain homme, appellé Prudent, estoit tellement tourmenté du calcul ou grauelle, que ses parens estoiët sans esperance qu'il en peust guarir: Quand ils eurent employé les moyens humains, n'y sçachans plus que faire, l'amenerent au sepulchre de madame saincte Geneuiesue, où ayans fait leur oraison auec vne grande humilité, & auec pleurs & gemissemens, furent tous esbahys qu'à l'instant il fut guary de son mal. Vne autre fois, vn homme auoit accoustumé de trauailler tousiours le Dimanche, & tant qu'il en fut puny de Dieu, demeurant tellemët perclus de ses mains, que mesme les autres jours il ne s'en pouuoit ay-

[M]iracle.

[A]utre miracle.

[P]ierre du [Mo]nt au 6. [liu]re de son [G]enouefeü [a]ppellé [B]ergund.

der à gaigner sa vie: Or donc, recognoissant sa faute, en fit penitence, & s'en vint audit sepulchre de saincte Geneuiefue; où ayant passé vne nuict en oraison, le lendemain l'vsage des mains luy reuint: & ainsi s'en retourna en sa maison, loüant & glorifiant Dieu qui l'auoit guary par les merites de cette bonne & saincte vierge.

Autres miracles aduenus depuis en diuers temps au sepulchre de Madame Ste. Geneuiefue.

CHAPITRE II.

IL est tres-difficile & impossible de reciter par le menu tous les miracles qui ont esté faits par les merites de saincte Geneuiefue à son sepulchre & tõbeau; & moins

encore aisé de les coucher par e
crit, veu qu'iceux sont innum
rables, & la plus grande partie i
cognus, ayans esté faits à l'endro
de plusieurs particuliers, moi
soigneux de les faire aparoir, joi
que bien peu nous ont esté spec
alement laissez par escrit. Tout
fois il m'a semblé bon d'en me
tre icy quelques vns, lesquels j'
retirez & recerchez en diuers e
droits. Et premieremét, delaissa
ceux qui ont esté faits vers Bea
uais en vne Eglise dediee à icell
en vne forest appellee Telleu,
viendray à ceux qui ont esté fai
à son tombeau, mesme en diue
temps, en la caue sous-terraine
son Eglise, où elle a esté reuer
en presence l'espace de 332. a
En premier lieu, ie produiray
dle. grand miracle, fait en la person

d'vn homme muët & aueugle tout ensemble nommé Fulconie, lequel vint à son tombeau vers la Septuagesime, où ayant ploré quelque temps en abondance, aussi-tost que celuy qui disoit la grand Messe nommé Haymon, eut commencé la Communion; Fais rayonner, Seigneur, ta face sur ton seruiteur: incontinent il receut la veuë & la parole. Il y eut vn autre certain personnage du territoire de Poissy, lequel ayant esté muët dés sa natiuité, eut reuelation d'aller en l'Eglise de saincte Geneuiefue pour receuoir la parole, ce qu'il fit: & y estant arriué le 12. Dimanche d'apres la Pentecoste, ainsi que le Diacre, nommé Leuthgaud, prononçoit l'Euangile, où il est dit de nostre Seigneur: Il a bien fait toutes choses,

Psal. 118

Autre miracle.

Marc 7.

il a fait entẽdre les sourds, & parler les muëts: Incontinent ayant entendu il creut, & receut le parler, glorifiant Dieu, & remerciãt la vierge. La Messe dite, le Doyen ou superieur du lieu, nommé Optat, luy demande ce qu'il desire faire pour action de graces: Il respond que sa deuotion seroit de demeurer là, & ne point s'en retourner du lieu à luy reuelé, auquel mesme il auoit receu la parole, à fin de pouuoir seruir le reste de sa vie à la saincte vierge, sans la presencé de laquelle il ne pourroit viure. Le Doyen cognoissant sa deuotion estre saincte & pieuse, luy accorda sa demande, & luy fit donner dequoy viure le reste de sa vie. Vne femme auoit vn jeune enfant, aueugle dés sa naissance, qu'elle appor-

Optat Doyen de saincte Geneuiefue.

Pierre du Pont la nõ-ue Phile-

a ladite Eglise en temps de Ca- berte.
ie: & ainsi qu'on lisoit ce jour Autre
n l'Euangile comme nostre miracle,
neur donna la veuë à l'aueu- Ioan. 6.
né, aussi-tost ses yeux furent
erts, de sorte qu'estant tout
né de voir toutes choses, qu'il
oit jamais veuës, admiroit la
iere du Soleil, & se sous-riant
rdoit attentiuement de costé
autre, & mesme la chandelle
sa mere auoit allumée pour
ons de grace, il l'embrassoit
me chose laquelle il n'auoit
ais veuë ny regardée: Ainsi
yeux dociles demonstroyent
clairemēt la verité du mira-
Il y auoit vne autre fois à Paris Autre
omme fort agité & tourmen- miracle.
u diable, lequel auoit esté me-
n plusieurs saincts lieux pour
stre deliuré, & ne l'auoit point

esté, le miracle estant refer
saincte Geneuiefue: Ce pen
il estoit tousiours gardé & l
chaines: Or il aduint vn jour
ceux qui le gardoient s'estan
dormis, le demoniacle s'enfu
vint droit à la porte de l'Egli
saincte Geneuiefue, où estan
riué, le diable, qui ne pouuoi
durer la vertu de la vierge qu
commandoit, tout à l'instant
tit, & n'eut plus sur luy auc
puissance: & qui plus est, les c
nes luy cheurent des mains:
apres les portes ouurantes à l'
re de matines: il entre &
graces deuant le sepulchre d
le qui l'auoit deliuré: & apr
uoir offert sa chaine, dõt il e
garotté, pour tesmoignage,
retourna loüant Dieu, & ann
çant à chacun le miracle adu

Depuis comme les ouuriers vne fois recouuroyent l'Eglise, il y en eut vn qui cheut de dessus le toict, & en tõbant s'accrocha les mains à certaine fente d'vn aiz, tout le reste du corps demeurant là pendu, les Chanoines se mirent incontinent à prier Dieu & la vierge pour luy cependant qu'aucuns monterent au lieu où il pendoit, lesquels l'ayans lié par dessous les bras d'vne corde, le releuerent du danger: mais iceluy estant deliuré asseuroit n'auoir eu aucune peur, par les merites de madame saincte Geneuiefue, & nõ plus de mal que si c'eust esté en songe. Ce miracle fut euidemment cognu par l'aiz, lequel tenant fort peu, cheut bien tost apres, & neantmoins auoit soustenu cet homme pour le deliurer du peril eminent. Il ad-

Autre miracle.

Pierre du Pont liu. 6 le nomme Fermond.

Autre miracle. Pierre du Pont l'appelle Cleri[on].

uint aussi vn jour de la Natiuité nostre Dame, qu'vne femme demeurant aux faux-bourgs de Paris, ne tenant guere compte de la feste, cardoit de la laine; & non contente de cela, estant reprise par vne de ses voysines, respondit en cette sorte, & arrogamment: Que la Vierge Marie auoit esté femme, & auoit aussi-bien trauaillé de ses mains que les autres: & pour cela, qu'il n'estoit besoin de s'abstenir d'ouurer en tel jour. Mais si tost qu'elle eut dit ces choses, les cardes dont elle cardoit, luy tindrent de telle façon entre les doigts, qu'il luy fut impossible de les oster, demeurãt en tel estat jusqu'au jour de la feste de saincte Geneuiefue, qui est le 3e Ianuier, auquel elle vint de nuict en sa Eglise auec grande deuotion, &

aussi-

ſt qu'on cõmença à chan-
:ines, les cardes luy cheu-
s mains, leſquelles ont e-
gue eſpace de temps pen-
ſur la porte de ladite Egli-
teſmoignage du miracle.
t donc point ſans cauſe,
us deuons auec grande ſo-
é honorer le iour de ſon
, auquel non ſeulement el-
couſtumé de ſoulager les
is, comme de fiévres quar-
res tierces, & fiévres con-
paralyſies, apoplexies, hy-
es, & toutes ſortes de ma-
comme meſme ceſte pu-
aduenuë à ceſte pauure fé-
laquelle nous venons de
mais auſſi allege nos ames
s inſupportable de peché,
iour, la glorieuſe Vierge
le Dieu a eſté appaiſée par

les prieres de ceste autre vier
glorieuse, se portant tutrice de
ville de Paris, & ses citoyens.

De deux autres grands & excelle miracles, faicts par les merites Madame Ste. Geneuiefue aup auant sa translation.

CHAPITRE III.

C'Est vne chose certaine & a seurée, que nostre Dieu q est iuste & equitable pour pu & chastier les hommes de le pechez & offenses, se sert en pl sieurs sortes & manieres de creatures, tantost exerçant sa v geance par les bestes irraisonn bles, & tantost par les homm mesmes, tantost par les Elemen & creatures insensibles & ina

es, comme par le feu, lors qu'il
nist les Sodomites, & les mur-
rateurs au desert, par l'air, par
tilences, & autres semblables Gen.9.
ladies, par l'eau enuoyant le Nomb.16.
uge, & submergeant Pharaon 2.Rois 24.
a Mer rouge, par la terre lors Gen.7.
elle s'ouurit pour engloutir Exod.14.
ré, d'Athan & Abyron, auec Nomb.16
te leur sequele, lors dy-ie, qu'il Leuit.26.
s dõne vne terre d'airain, c'est
re sterile & ne produisant ses
icts accoustumez. Cõme donc
temps d'Inchade 44e Euesque
Paris, soubs Louis le Debon-
re, il voulut punir le peuple
ceste ville par l'elemẽt de l'eau:
enuoya vne telle inondation,
le bord de la riuiere de Seine,
i jamais n'on fust veu vn tel: de
son qu'il sembloit que toute la
e fust submergée, & ne pou-

uoit-on aller sinon par batt
mais luy qui n'est pas moins
fericordieux que iuste, com
V.110. tesmoigne le Psalmiste Ro
monstra aussi-tost vn vray re
de à ce mal contraire, & vn m
pour euiter ce fleau, à sçauoi
les merites de Madame Sai
Geneuiefue : car il aduint qu
bon Pasteur sus-nommé, c
gnat que pour ses pechez & p
les pechez du peuple, cecy
encore en empirant, enuoya
Prestres & hommes d'Eglis
costé & d'autre, sçauoir s'il n'
uoit aucun endroict où il y
moyen de celebrer le diuin
ce, pour apaiser l'ire de Dieu.
tre les autres vn nommé Ricl
alla par basteau iusqu'à vn
Mona- nastere de Religieuses qui est
re n'est auprés de S. Iean, lequel auoit

usty au commandement & def-
fens de saincte Geneuiefue : Or
on gardoit encore en icelle Egli-
se le lict auquel la saincte vierge
auoit rendu son glorieux esprit à
Dieu le Createur : Là donc estant
venu le susdit Richard, s'appro-
chant de prés, vit & apperceut
comme les eaux qui s'estoient là
dedans esleuées iusqu'à la moitié
du bastiment, neantmoins vo-
guoyent tout au tour de ce lict
sans aucunement le toucher : Le
miracle estant bien consideré par
le susdit Richard, rapporta à l'E-
uesque ce qu'il auoit veu, lequel
auec grande multitude du clergé
& du peuple, s'en vint iusques au-
dit, & ayant cogneu la verité ren-
dirent tous ensemble grandes
graces & loüanges à Dieu, & à la
vierge : de sorte que depuis la ri-

Pierre du Pont dit au liure 9. que c'est aux Haudriettes ou saincte Geneuiefue mourut, & où y auoit anciennement une Religiō de filles.

uiere allant en diminution, rentra en ses propres bornes & limites: ainsi la vertu & merite de la vierge n'a pas esté seulement experimenté, & esprouué és corps humains, mais aussi enuers les eaux, a esté manifestement veu: Mais voyons maintenant combien elle s'est monstrée dauantage misericordieuse & redoutable tout ensemble, en vn cas esmerueillable, que ie desire reciter. Enuiron ce temps, il y eut vn larron prisonnier, lequel vne fois entre les autres feignant aller à ses affaires de nature, s'enfuit droict vers l'Eglise de saincte Geneuiefue, mais trouuant la porte qui estoit desia fermée du costé de la ville, pour la nuict qui estoit proche, s'en vint à l'autre porte de ladite maison où estoit anciene-

Autre miracle.

Pierre du Pont liu. 6. l'appelle Remiton.

-nt vne Eglise, dediée à sainct
ichel : ce qu'ayant entendu le
-uost de la ville, nommé Vui-
-ue, s'en alla incontinent apres,
l'vn de ses gens nommé Ra-
in, le suiuant fort & ferme, fit
-nt qu'il l'attrapa, ainsi qu'il pé-
-it entrer en ceste porte de saint
ichel, mais le pauure prison-
-er se sentant apprehendé, se
-int quant & quant à crier à hau-
voix, implorant de tout son
-ur l'ayde de Dieu & le secours
saincte Geneuiefue ; dequoy
-tre se mocquant, disoit, com-
e par blaspheme & mespris,
s'il n'estoit en sa puissance de le
-liurer de ses mains : mais cõme
-eust dit cela, & qu'il l'eust pour-
-iuy jusques dãs l'Eglise, il cheut
-udain par terre, & mourut là
-rt miserablement, dequoy tous

les autres espouuantez ne sceurent faire autre chose, sinon de l'enterrer hors de la ville ignominieusement : Et au contraire, ce pauure larrõ, qui s'estoit reclamé aux prieres de la Vierge, fut deliuré ce jour là par la grace de Dieu qui n'oublie point ceux qui sont en misere & calamité : mais comme dict Philon Iuif, il preste sa main où il voit tout secours humain estre defailly & esloigné, à ceux qui l'inuoquent de cœur & d'affection en leur necessité.

...ast. li. 2. cap. 5.



Comme Madame Ste. Geneuiefue fut transportée à Athis, pour la crainte des Normans.

CHAP. IV.

CE n'est point sans bonne & juste cause, que ce grand & sainct personnage Moyse, menaçant le peuple d'Israël, qui auoit degeneré & delaissé le vray Dieu, pour adorer les idoles, disoit en la personne d'iceluy : Ils m'ont choleré en celuy qui n'est point Dieu, & m'ont irrité en leurs vanitez : mais ie les cholereray aussi en celuy qui n'est point peuple, & les irriteray en la gent folle. Ce qu'il a demonstré par plusieurs fois, & practiqué depuis, à leur grand regret & dommage, tant Deu. 32.

Iuges 3. tost les reduisant en la seruitud
d'vn Eglon Roy de Moab durai
dix-huict ans, tantost les liurai
Iuges 4. entre les mains d'vn Iabin Rc
des Chananeens, qui les tourmei
ta vingt ans, tantost les contra
Iuges 6. gnans de seruir aux Madianit
l'espace de sept ans, tantost au
Iuges 10. Philistins & Ammonites l'espa
de dix-huict ans, & depuis enc
Iuges 13. aux mesmes Philistins l'espace
quarante ans, tantost faisant ve
4. Roys, nir les Assyriens & Egyptiens p
13. 17. 18. plusieurs fois, qui ont pris leu
24. 25. villes, gasté leurs terres & ruïi
2. Paral. 12. leur pays : De sorte que par
moyen ils ont este contraints
le recognoistre pour le vray Die
& le requerir en leur necessité
angoisse : Ainsi est-il aduenu a
846. François l'an 846. du temps
Charles le Chauue, fils de Lou

le Debonnaire, Roy de France & Empereur: Car Dieu voyant que les pechez de son peuple François s'augmentoient de jour en autre deuant sa face, faisant le deuoir d'vn bon pere de famille, voulut le chastier pour le faire recognoistre, & auoir recours à luy: & pour ce faire, enuoya vne nation barbare & estrangere en France, dite des Normans (pour cause qu'ils estoyent sortis du North & pays Septétrional, sçauoir est des Dannois & de la Scandie, ainsi que tesmoignent les Annales de France,) lesquels pillerent & rauagerent cette pauure contrée, & la reduirent en telle misere & extremité, qu'il n'est possible de dire, si bien qu'iceux estans descédus jusques à la noble ville de Paris par la riuiere de Seine, soubs la conduite

Heb.

Aym liu. 5. c. 20.

de Ragenayre leur Prince & Seigneur, brusloient & saccagoient tout où ils passoient, qui causa que les Chanoines de saincte Geneuiefue, craignans la fureur de ces barbares Payens & infideles, qui n'espargnoient rien, tant sacré que prophane, mais mettoiét tout à feu & à sang, & voyans que leur rage en vouloit principalement à cette ville de Paris, se retirerent, & se mirent incontinent en deuoir de trãsporter ce sainct & excellent thresor, à sçauoir, la chasse de Madame saincte Geneuiefue, à Athis premieremét, qui estoit pour lors vne des appartenances de ladite Eglise: Ce qui ne se passa point sans miracles. Car estans en chemin, il aduint que le cierge qu'on portoit deuant elle, ayant esté esteint, fut long-temps

La Chasse portée à Athis.

Vn cierge s'allume.

apres r'allumé par miracle, non ſans grande admiration d'vn chacun. Ie diray encore dauantage, que telle a eſté la ſainƈteté de la vierge, que non ſeulement les creatures ſenſibles & raiſonnables l'ont cogneuë & eſprouuee, mais, qui plus eſt, les choſes inanimees & inſenſibles l'ont confeſſee, & en ont porté teſmoignage: Ce qui fut veu lors qu'approchant du village d'Athis, l'Autel ſur lequel on l'a deuoit poſer, auec la Croix, & les Reliques qui eſtoient deſſus, commencerent à ſ'eſmouuoir euidemment pour la prochaine venuë & arriuée d'vn ſi excellẽt, exquis & precieux threſor, ſi bien que ceux qui y eſtoient preſens, eſtimoyent du commencement que ce fuſt vn trẽblement de terre: mais voyans

par miracle.

Notable miracle.

que si tost qu'elle y fut posee, ils cesserent de mouuoir, comme contens & jouyssans de ce qu'ils attendoient, furent contraincts d'aduoüer la verité du miracle: Ioint que la merueilleuse odeur, qui aussi tost remplit toute l'Eglise, les incita dauantage à ce faire, & à admirer le faict.

Comme d'Athis elle fut portée à Drauern, & de quelques miracles qui y aduindrent.

CHAP. V.

Les maisõs de S. Germain & de Saincte Geneuiefue bruslées des Normans.

OR cependant, les Normans exerçans continuellement leur rage és enuirons & lieux circonuoisins de Paris, brusleren les maisons de sainct germain des Prez & Saincte Geneuiefue, qui

ır lors estoit hors de la ville, ce
effroya tellement lesdits Cha-
mes, qu'ils delibererent sortir
ù ils estoyent : parquoy ayans
sé la riuiere de Seine, transpor-
ent la Chasse de la glorieuse
rge à Drauern, qui est vne sei- *La Chasse à*
eurie donnée par Dagobert I. *Drauern.*
nom, Roy de France, à saincte
neuiefue, ainsi que recite Ay- *Aymond*
on en son Histoire : où estant *liu. 4. cha.*
e ne fut long-temps sans y faire *30.*
iracles, & monstrer signes de sa
nсteté, desquels j'en reciteray
moins quelques vns. Premie-
nent aduint vne fois que le *Le Comte*
omte Egbert, Doyen & Supe- *Egbert*
ıür de cette congregation des *Doyen de*
ıanoines de saincte Geneuief- *saincte Ge-*
, pour lors seculiers, voyant les *neuiefue*
iracles coustumiers qui se fai- *prend vne*
ient, vint à faire sa deuotion *dent par*
deuotion,
dont il est
puni.

deuant elle à genoux, & prit se-
crettement vne dent de son sain
corps, la voulant garder en so
particulier par deuotion : Ma
combien que son intention fu
bonne & pieuse, toutesfois san
discretion, fut puny : Tellemen
qu'estant admonesté, par diuerse
visions, de la rendre ; en fin, vin
à estre tellemẽt malade de fiévre
qu'estant presque au mourir, fu
contraint confesser qu'il auoit of-
fensé, toutesfois par ignorance,
non par obstination ; & pour re-
paration de sa faute, rendit cette
precieuse dent, enchassee en o
fin & en cristal à l'Eglise de saincte
Geneuiefue, & puis fut guary.
C'est celle qu'on baise encore
tous les jours jusqu'au jourd'huy
& a esté refaicte, comme elle se
comporte, du temps de Reue-
rend

d Pere en Dieu, Philippe Cou-
, Abbé dudit lieu. Quelque
s apres là mesme, ladite chasse
unt de rechef portée pour la
incte des Normans, en l'an 853. 853.
s la conduitte de Kastine leur
f & conducteur, faisoient en-
e plusieurs maux, luy fut ame- *Miracle.*
vn jeune enfant estropié des
ds & cuisses, lequel aussi tost
il eut esté mis sous la chasse où
estoit la vierge, fut entiere-
nt guary, & remis en santé.

---

mment Madame S^te. Geneuiefue fut raportée en son Eglise, & d'autres miracles aduenus depuis.

CHAP. VI.

QVelque temps apres, la paix
estant faite auec lesdits Nor-
s, ou plustost acheptée à de-

miers contans, & qu'ils furent
tirez d'alentour de Paris, fut r
porté ce sainct Reliquaire en l
Eglise, & reconduit par le su
Doyen & son Clergé, grãde m
titude de peuple venant au de
en grand deuotion & reueren
où ayant passé la petite riuiere
Gentilly appellée Biévre, aup
d'vn vignoble appartenant a
dits Chanoines, le cierge qui
stoit porté deuant, ayant esté
staint par le vent, à la priere
supplication d'iceux fut ralu
miraculeusement: apres cela
apportée en son Eglise auec ho
neur & loüange d'vn chacun,
là dignement colloquée, non
comme deuant en la caue, m
sur l'Autel S. Pierre & S. Paul,
faisant miracles infinis, s'est to
iours monstrée vraye Patrone

Ceste premiere trãslation fut le 7. Iuill. selon Pierre de Natalibus.

riens, & de tout le peuple de
Chrestienté, qui la reclament,
cialement de France. Enuiron Miracle.
temps-là vne bonne femme
Lagny, grandement tourmé-
& affligée d'vne fievre, vint à
icte Geneuiefue, où ayant de-
uré vne nuict deuant la chasse,
receut grande allegeance de
maladie: La sepmaine d'apres
int de rechef pour rendre gra-
à la vierge, apportant vn cier-
en sa main, où ayant encore
mouré vn autre nuict en prie-
receut entiere guarison. Vne Autre
te femme de Pisseraye, d'vn miracle.
ge dit Orgeual, s'adonnoit à
e qu'à son mary propre, qui
r ceste occasion fut par ren-
tre tué, afin de jouyr plus fa-
ment de l'adultere: mais icelle
are quelque temps apres, cō-

me par permission diuine
muette, parquoy reuenai
& faisant penitence, s'e
saincte Geneuiefue, com
singulier remede par pri
demeura deuant son Se
l'espace d'vne sepmaine e
gnent, puis la nuict du l
che sortant de la caue se n
raison comme on sonno
nes, quoy faict luy pren
missement, & aussi-to
commença à parler, &
graces à Dieu & à la Vierg
quoy passa encore vne se
entiere deuant son Sepul
le Dimanche ensuiuant
de s'en aller de bon mati
comme elle s'en alloit s
Messe & sans estre licenti
la pas loing: car auant qu'
passé la porte, elle cheut

meura percluse des cuisses & iambes, tellement qu'elle fust ...ttée audit lieu du tombeau, ...yát encore esté quelque téps, ...iours aydée par les gens de ..., receut en fin guarison par ...merites & intercessions de la ...ge saincte Geneuiefue, en a... ayant prins congé honneste...t, pour l'accomplissement ...n vœu s'en retourna en paix ...a soy.

l'estime que cecy denote quel que vœu de ceste femme.

...y eut vne autre femme de Pa... ...ng temps aueugle, qui s'en ... à saincte geneuiefue, où ayát ...uement prié deuant le corps ... vierge, & passé vne nuict, le ...emain elle requist le gardien ...Eglise nommé Martin, de luy ...re les yeux du sainct huyle ... lampe, disant auoir eu reue... ... la nuict passée de ce faire:

Miracle.

Parquoy selon sa demande r
uant l'onction des mains d
Martin, auec vne ferme foy &
Autre miracle. uotion, veit incontinent clai
me auparauant. Vne sepmai
pres ladite femme ayant exp
menté la vertu de la vierge, a
na vn autre aueugle, lequel a
esté oingt de l'huyle, comme
auoit esté, receut le benefice
veuë, de la façon qu'elle auoit
y ayant passé vne nuict: Ie ne
icy passer souz silence vn ex
lent miracle fait en la perso
d'vn certain seruiteur de la n
Autre miracle. son nommé Magnoard, le
gardant les mouches à miel
des chanoines, afin que de l
ruches elles ne sortissent pou
ler en d'autres, s'endormit
vn certain arbre, si bien qu'il
uint aueugle par ie ne sçay q

uiere. Estant donc eucillé, &
ame tout esperdu de ce qu'il
estoit aduenu, fut conseillé
frir deux chandelles à saincte
eneuiefue de sa hauteur, des-
lles l'vne mettant & attachnt
teste de son tombeau, l'autre
pieds, passa là vne sepmaine
tinuellemét en oraison, iusques
nuict du Dimanche, qu'il sen-
comme quelqu'vn passer au-
de luy, & toucher ses yeux:
uoy estant espouuenté, esti-
it que quelqu'vn des Chanoi-
en passant l'eust touché du
de sa robbe, mais peu de
ps apres apperceut bien la ve-
de la chose: car si tost que le
nier coup de Matines com-
ça à sonner, il receut entie-
ent la veuë: dequoy estant
esmerueillé & resiouy, ren-

dit graces infinies à Dieu, & à l
vierge de ce qui estoit aduenu. E
ce mesme temps il y eut encor
vne bonne Dame seruante de l
Vierge, laquelle estant aueugl
luy fut amenée par son mary, o
apres auoir fait son oraison, & re
ceu le Sacrement de penitenc
demanda de l'huyle de la lamp
s'en oingt les yeux, & soudain re
ceut la veuë.

racle.

Comme la chasse de sainte Geneuiefu fut portee à Marisi pour la crainte des Normans.

CHAPITRE VII.

CE n'est de merueille, si iu ques aujourd'huy ceste opi nion inueterée dure & perseue entre les hommes de nostre sie

ste, qu'entre les autres prieres des Litanies qui se disoient en l'Eglise saincte Geneuiefue, au mont de Paris, l'on chantoit jadis: *A furore Normanorum, Libera nos Domine*. Ce qui n'est point trop impertinent, ny trop esloigné de raison & verité, veu qu'iceux Normands par l'espace de plus de soixante ans, durant le regne de six Roys de France, à sçauoir Charles le Chauue, Louys le Begue, Loys & Carloman, Loys Fayneant, Eude, & Charles le Simple, ont tellement vexé & tourmenté ce pauure Royaume, & reduict en telle misere & extremité, qu'il sembloit n'auoir plus aucune vertu, force & puissance, iusques-là qu'apres plusieurs massacres d'hõmes, rapts & violements de filles, ruynes d'edifices, s'acagemens de

villes, apres dy-ie plusieurs des-
poüilles des François mal faites
par eux : Encore a-on esté con-
trainct d'achepter la paix d'iceux
par plusieurs fois, à beaux deniers
contens, leur donnant des filles
de France en mariage, & leur cō-
cedant pays pour se retirer, com-
me le pays de Frize, le pays Char-
train, & depuis toute la Neustrie,
qui est auiourd'huy la Norman-
die, qu'ils ont tousiours depuis te-
nuë & gardée : mais toutefois
iceux estans variables, & ne gar-
dant point leur foy & promesse,
ne se sont iamais contentez, au
contraire ont tousiours remué
mesnage, & pesché en eau trou-
ble, pendant que les Rois & Prin-
ces estoyent empeschez & occu-
pez à se faire guerre l'vn l'autre,
dequoy faisant leur profit, ont

Voy les Annales de France, Belle-forest.

fait plusieurs courses, mesmes iusques à Paris, ville capitale du Royaume de France, l'assiegans & assaillans de toutes parts par plusieurs fois; Laquelle neantmoins estant tousiours vaillamment defenduë par la prouësse & generosité des Citoyens, ils ne la peurent emporter, mais exercerent leur rage & fureur sur les enuirons & faux-bourgs, & notamment sur les Eglises qu'ils voyoient estre plus en deuotion, à sçauoir sainct Germain des Prez & saincte Geneuiefue (qui pour lors n'estoit dans la ville,) lesquelles ils ont brûlées & destruites par trois fois, les corps saincts estans transportez ailleurs, sçauoir les deux premieres fois, qui furent prés l'vne de l'autre, le corps de S. Germain à Conlauille en Brie, & le corps

de saincte Geneuiefue à Drauern, comme nous auons dit cy dessus:
4. Mais l'an de nostre salut 884. regnant en France Carloman, tout seul, enfant estimé bastard de Louys le Begue, apres la mort de Louys son frere, Godeffroy l'vn des Princes des Normans (à qui auoit esté donné le pays de Frize, pour sa perpetuelle demeure, & aussi Gille fille du feu Roy de Lorraine Lothaire en mariage par composition, pouruеu qu'il se fist baptiser) ne se peust longtemps tenir sans attenter quelque chose, mais tost apres se vint joindre auec Sigeffroy & Vermond, suiuy de quarante mil hommes, & courans la Gaule dés le pays de Brabant, vindrent as-
-aßie- siеger la ville de Paris, laquelle
-s Nor- fut neantmoins vaillamment de-

fenduë par Eude Comte d'Anjou, & Gozlin 48e Euesque dudit lieu, & Abbé de S. Germain des Prez, lequel pourtãt fit porter le corps dudit S. Germain dans la ville, en l'Eglise S. Germain le Vieil; mais les Chanoines de saincte Geneuiefue transporterent leur chasse à Marisi en Valois, à 17. lieuës de Paris, lequel vn nommé Hebnogand auoït jadis donné à l'Eglise de S. Pierre & S. Paul, dite saincte Geneuiefue, pour faire tous les ans son anniuersaire, comme il se faict encore aujourd'huy, le 27. Octobre; & ce pour éuiter la susdicte persecution des Normans: Ce qui me faict croire & estimer n'estre point hors de foy ce qui se dit pour le jourd'huy, que lesdits Chanoines en telles fuïtes & persecutions, chantassent en leurs

La ch[asse] à Mar[isi] en Val[ois]

ure de mira- Litanies: *A furore Normanorum, libera nos Domine.* Or combien de miracles a-elle faits & operez en chemin estant conduite d'vne multitude infinie de peuple: celuy qui a commencé à escrire les miracles qui ont esté faits apres sa mort, qui fut l'an 7e du regne de Charles le Chauue Roy de Frãce, & depuis poursuiuy de ce qu'il en a peu entendre & cognoistre, tant comme tesmoin oculaire, qu'en ayant sceu & appris de gens dignes de foy, asseure & certifie n'auoir eu la commodité de les rechercher & escrire, à cause du grand soin & solicitude qu'ils auoient de fuir & euiter le danger: Toutesfois de ceux qui ont esté faits audit lieu de Marisi, il nous en a laissé ce qui s'ensuit.

Des miracles aduenus en cette persecution des Normans, la Chasse de Madame saincte Geneuiefue estant à Marisi.

CHAP. VIII.

A Marisi il y auoit vn homme nommé Fulcherich, tellement perclus des nerfs, que ses pieds tenans sous son dos, ne pouuoyent aucunement estre separez, lequel vint deuant la saincte vierge, se trainant auec les mains du mieux qu'il peut, où apres auoir quelque temps persisté en oraison, fut bien-tost guary, & rédit graces à Dieu & à la Vierge. Vn autre hôme de Rebets moulant du bled, la nuict d'vn Dimãche, aduint qu'il luy rejalit quel-

que grain qui luy gasta l'œil, & non seulement cela, mais il fut encore tellement passionné par l'espace d'vn an entier, que se frapant incessamment de ses mains propres le ventre & la poictrine, vomissoit le sang. Donc ayant cherché le remede de sa maladie par le merite des Saincts, en fin fut deliuré par la glorieuse vierge

[M]iracle. saincte Geneuiefue. En ce mesme temps fut apportée à la vierge vne femme nommée Fulcoaire, tellement attenuée de paralysie, que la moitié de son corps estoit ja du tout mort & sans aucun sentiment, laquelle ayant esté gisante deuant le sainct corps quelque temps, le troisiesme iour reuint

[A]utre [m]iracle. du tout en conualescence. Vne autre femme de Marisi, ayant esté longuemẽt possedée du ma-

lin

[illegible] esprit, fut amenée, auec peine, [illegible] mains liées, à ladite Saincte, là [illegible] estant elle commença à estre [illegible]lus agitée du diable : si bien que [illegible]jettant par terre, escumoit & se [illegible]schiroit cruellement elle mes[illegible], mais en fin l'ennemy fut con[illegible]inct de sortir par vn vomisse[illegible]ent de sang.

Vn ieune garçon de Choy de[illegible]ile de tout son corps, & ayant [illegible] bras seichez, ne s'en pouuant [illegible]yder, s'en vint en la presence de [illegible] vierge, où ayant demeuré l'es[illegible]ace de deux iours entiers, le troi[illegible]esme se trouua totalement re[illegible]itué en son premier estat. *Miracle.* Au [illegible]esme temps vint d'Arcy vn cer[illegible]in seruiteur de saincte Gene[illegible]efue, grandement tourmenté [illegible] fiévre, & affligé de lepre, lequel [illegible] que son corps fut entiere- *Autre miracle.*

ment oingt de l'huille de la l
pe de la vierge, il fut inconti
guary. Vne ieune fille ayant
du l'œil, luy vint faire sa pr
esperant que par ses merites
le pourroit recouurer, ce qu
uint: car si tost qu'elle eut all
sa chandelle, ainsi que l'on
coustumé pour faire sa deuo
iracle. elle impetra de saincte Gene
ue ce qu'elle demandoit.

Vne autre femme nommé
milde d'vn village nommé C
toute impuissante, & teller
infirme que l'on l'estimoit à
my morte, fut apportée à la
ge, où ayant esté long-temp
uant la porte de l'Eglise où el
soit, en fin estant posée de
utre mi-cle. son corps sainct, & ayant fa
priere, se leua incontinent
saine & guarie. Pres de Mari

stoit vn Monastere de sainct Germain, auquel lieu madame saincte Geneuiefue a reposé quelque temps, mais non sans miracles euidens qui se firent : car vne certaine femme endurant vne telle conuulsion & contraction des iambes & des cuisses, qu'elle ne se pouuoit aucunement porter, fut là apportée, où ayant prié Dieu à haute voix qu'il luy pleust par les prieres de sa bien-aymée saincte Geneuiefue, luy donner guarison de sa maladie, apres bien peu de temps impetra sa requeste, si bien qu'elle s'en retourna saine. Miracl

Il y eut vn homme fort agité du diable, lequel luy fut amené à Marisi, où apres auoir fait sa priere du mieux qu'il peust, en fust totalement deliuré & guarenty. Autre miracle.

Vn autre demoniacle vint, lequel par Autre miracle.

le conseil de quelque personnage, offrit vn denier à l'Autel de la vierge, ayant fait cet offrande, fut tellement agité du diable qu'il se mit à crier, redemandant son denier au Secretain nommé Martin ou qu'il le tuëroit de son baston, s'il ne luy rendoit. Ce que voyans ceux qui là estoyent, le voulurent prendre, mais il s'eschappa de leurs mains & s'enfuit, toutesfois estant poursuiuy fut repris, le lierent, & ainsi fut amené à la maison de la vierge, & le lendemain fut conduit en l'Eglise ou oratoire, où bien-tost apres il fut deli-
tle. uré de l'ennemy: Il y auoit audit lieu de Marisi vn certain seruiteur des Chanoines nommé Flodegise, lequel estoit tellement tourmenté du malin esprit, que d'vn grincement de dents mon-

doit incessamment sa langue, & vomissoit le sang, il fut amené & conduit de plusieurs personnes à la presence de la vierge, où estant prosterné, demeura long-temps comme mort, puis apres se leuant tout seul, eut deliurance de l'ennemy, & guarenty entierement.
Je ne veux icy oublier comme les demoniacles & possedez ne pouuoient aucunement estre cachez deuant elle, car vn certain homme nommé Erchanfroy, auoit dissimulé par si longue espace de temps son mal & son tourment, qu'on n'estimoit point qu'il en fust trauaillé. Or vne fois il entra en l'oratoire de saincte Geneuiefue pour prier auec les autres filles, mais il ne peust estre longuement dissimulé : car entrant en vn tourment & rage indicible, *Miracle*

se print à vouloir rompre ses
bits, & à deschirer ses mains
les dents, comme estant en
eenerie, criant & heurlant à h
voix, tellement que ceux q
stoyent là le vouloient prend
le lier, mais il s'enfuit, sa mer
voyoit tout cela fondoit en
mes de fascherie, commenç
suiure, & tachoit à le rappe
mais regardant derriere luy,
voyant, la vouloit lapider,
fait courut apres auec des pi
iusqu'à la maison de saincte
neuiefue, où estant arresté
Chanoines benirent vn g
vaisseau plain d'eaue, & le mi
dedans auec peine, apres ce
demanda qu'on le conduis
uant la chasse, où chacun fit
oraison & priere, & s'estant
ny du signe de la Croix, co

is les Chanoines prioyent Dieu
ar luy ensemblement, il fut
liuré de l'ennemy au grand es-
ylssement d'vn chacun; & glo-
ication de la Vierge. Vne fem-
e muette il y auoit long temps,
quelle ayant fait son oraison, &
ié deuant son sainct corps, se
ua, parlant franchement, en la
üant, & remerciant Dieu. De-
iis vn homme nommé Gene-
aud luy fut presenté, lequel e-
oit affligé d'vne telle cōvulsion
contraction de ses pieds qu'ils
noiét au dos, où ayant demeu-
quelque temps, en fin fust ren-
i aussi sain comme s'il n'eust ia-
ais eu aucun mal. Bref, tant de
iracles ont esté faits audit lieu
Marisi, par ladite Vierge l'es-
ice de cinq ans & plus qu'elle y
meura, principalement de tou-

Miracle

Autre miracle.

nes sortes de fiévres guaries
son moyen, tierçes, quartes,cc
tinuës, & autres que celuy
nous à escrit ceux-cy, dit n'au
esté en sa puissance de les redi
par escrit : Parquoy nous vie
drons à ceux qui ont esté faict
son retour à Paris.

Comme le corps de Madame sain Geneuiefue fut rapporté en Eglise à Paris, & des mirac qui aduindrent en ce temps.

CHAP. IX.

LEs miracles de nostre Die faits à l'honneur & glorific tion de son ancelle & seruant sembleront, peut-estre, à plusiei de nostre temps (que ie nomm ray volontiers gros Chrestien

:omptes & pures fables, d'au-
qu'ils ne croyent que ce qu'il
plaist & semble bon, voulãs
:mesurer à leur teste & fanta-
jusqu'à la puissance de Dieu:
our ce que le nombre de tels
onnages, pour le iourd'huy,
nfiny, cela me fait iuger &
que c'est de nostre siecle que
e nostre Seigneur en l'Euan-
: Quand viendra le Fils de *Luc 18.*
nme, pensez vous qu'il trou-
la Foy en terre? Nonobstant
esfois telles incredulitez, ie
isseray de poursuiure & met-
ar ordre les miracles qui ont
faits au retour dudit Marisi,
qu'iceux nous ont esté laissez
:scrit d'vn de ceux-mesme
a reconduirent, & certifie
ioir veus & apperceus de ses
res yeux: & bien que ne sça-

chions son nom, toutesfois cecy est à croire, pour ce que nous le tenons d'vne escrirure & stile fort antique. Dauantage, les fideles, lesquels journellement cognoissent & considerent à veué d'œil les merueilles qui se font encore par les merites & intercessions de cette saincte vierge, pourront y adjouster plus de Foy & creance que les autres. Donc pour venir à
890. nostre propos, Enuiron l'an 890. le premier du regne d'Eude Roy de France pour & au lieu de Charles le Simple, moindre d'âge, (duquel il estoit Tuteur & Curateur attendant qu'il eust competance de pouuoir regir & administrer
les Annales de Belleforest. le Royaume,) les Normans, apres la mort de Godeffroy leur Prince ou Seigneur (lequel quelque temps auparauant auoit esté occis v

lande, par la conjuration de
rles le Gros Empereur, & du
nte Henry, pour ses desloyau-
leuerent le camp de deuant
s; qu'ils auoient tenus l'espace
inq ans entiers ou plus en
nte & en aboy, sçauoir depuis
884 jusques à l'an susdit, y
tans le siege par diuerses fois,
s en vain: Dont s'estans du
t retirez, la chasse de S. Ger-
in fut reconduite par Gozlin
be du lieu, en son Eglise, la-
lle auoit tellement esté ruïnée
ceux qui s'en estoient fuis,
loient plus volonté de retour-
pour la desolation d'icelle. Fi-
ement, aussi fut rapportée la
sse de saincte Geneuiefue du-
lieu de Marisi en son Eglise à
is, ainsi qu'il s'ensuit: Et à fin
ie ne die rien de moy, ie pren-

dray le voyage comme le recit
de mot à mot l'Autheur de cett
Histoire. Apres, dit-il, que les
Payens & Ethniques (ainsi appel-
le il les Normans) furent du tout
retirez, le Clergé, auec multitude
de peuple, se mit en chemin auec
la saincte chasse pour s'en retour-
ner à Paris: Donc le premier lieu
où ils s'arresterent fut à Marole
Chasse ou Mareuil, appartenance d'icelle
Marole. vierge, distant de Marisi enuiron
d'vne lieuë & demye, auquel lieu
estoit vne femme qui auec sa fille
auoit les pieds estroitement en-
...u mi- serrez en vn cep, pour quelque
...le. argent que son mary auoit em-
prunté, & puis s'en estoit fuy n'a-
yant dequoy payer, mais si-tost
que la chasse approcha d'eux, se
trouuerent libres, & sans auc...
empeschement vindrent au de...

ant, l'honnorant comme celle
ui les auoit deliurées des liens où
lles estoient detenuës ; dequoy
ous les assistans bien estonnez,
ommencerent à chanter ensem-
le, *Te Deum laudamus*. Apres ce-
a elle fut portée en l'Eglise, qui
st dediée à S. Martin Confesseur,
où continuant ses miracles, se
reit vne femme qui estoit sourde: *Miracle.*
mais si-tost qu'elle eut fait son o-
raison, elle receut l'oüye qu'elle
auoit perduë.

Là mesme estoit vne autre jeu- *Autre miracle.*
ne fille ayãt perdu l'vsage de tous
ses membres, excepté des mains,
qu'elle pouuoit bien encore re-
muer: Or cette nuict mesme elle
fut renduë saine d'vne partie de
ses membres, non pas de tous, &
la raison pourquoy elle ne receut
entiere guarison, n'est autre, si-

non que tel fut le Iugement d
Dieu, lequel desirant nostre s
lut sur toutes choses, nous lai
quelquefois des infirmitez & m
ladies pour nostre plus grand bi
Cor.12. car comme dit S. Paul. La ver
est renduë parfaite en l'infirmit
Or apres auoir celebré le diui
Office, c'est à dire Matines, & le
lendemain la Messe, partirent d
là & vindrent à Lysi sur Ourc, qu
estoit encore vne despendance
de saincte Geneuiefue, enuiron à
trois lieuës de Maroles, & fut po-
sée la saincteChasse en l'Eglise de-
diée à S. Medard : Or il y auoit à
l'entrée de ladite Eglise vne ieune
fille percluse de ses membres, la-
quelle voyant apporter la Chasse
de la vierge luy fit sa requeste d
tout son cœur, disant : O benist
saincte Geneuiefue, te plaise p

[margin: ...Chasse Lysi sur ...urc.]

rieres m'obtenir guarison de
a le Createur, auquel tu as a-
: pendant ta vie, & aussi t'a
ifiée apres ta mort, & t'a ren-
admirable au Ciel, & en la
re. Te plaise, dy je, ô glorieu-
erge me donner force & pou-
: de te suiure iusques en ton
se, & de te seruir de tout mon
t pouuoir. Apres auoir pro-
ces paroles d'vn bon cœur, el-
: leua saine, la suiuit & seruit
te sa vie : ainsi ce beau miracle *Miracle.*
enu, les Chanoines chanterẽt
s le soir Complies. Vne autre
taine femme de la mesme vil-
e Lysi, tisserande de son estat,
rouua en l'Eglise, ayant telle-
nt les mains retirées, qu'elle ne
auoit gaigner sa vie de son me-
r; elle eust recours de tout son
ur & affection à ceste saincte

vierge, icelle se prosternant e
terre, tout à l'instant elle fut resti
iracle. tuée en son premier estat en pre
sence d'vn chacun, cela fait lo
chanta Matines, & apres la Mess
bien solemnellement, puis part
rent de Lysi bien accompagne
Chasse à du peuple qui suiuoient, & arri
cbac- uerent à Tricbacdoux, qui appa
ux. tenoit ausdits sieurs de saincte Ge
neuiefue pour lors, auquel lie
nul malade ne se trouua, pour l
cause qu'ils n'estoient aduertis d
ceste venuë, neantmoins elle re
posa là vne nuict : Le lendemai
apres auoir dit Matines, & la Me
se, commencerent à s'achemine
pour venir à Rosny, mais n'ayan
fait encore grand chemin, auan
qu'ils eussent passé les confins de
terres appartenantes à la vierge
voicy venir deux ieunes homm

au deua

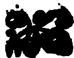
devant d'eux, portant vne pau-
re féme, laquelle auoit les pieds
ellement retirez, qu'ils estoyent
comme liez au dos, lesquels l'ay-
ns là posée deuant la Chasse, tant
le Clergé que le peuple, commen-
cerent à prier Dieu & la Vierge
pour elle; Pendant le temps des
prieres l'on vit ses pieds petit à pe-
tit se remettre, non sans peine &
douleur à cette pauure patiente,
dont chacun auoit pitié, iusques à
ce qu'ils furent estendus & remis
en leur premier estat, toutesfois
n'estant pas encores bien portati-
ue, les Chanoines la firent mettre
sur vn cheual, pour suiure iusqu'à
Paris ladite Chasse, où elle requist
par deuotiõ cet office de nettoyer
l'Eglise toutesfois & quantes que
besoin en seroit, afin que par ce
moyen elle peust seruir à icelle

saincte tout le temps de sa vie : tel qu'elle obtint, & executa tousiours d'vne grande deuotion & allegresse. De-là poursuiuans chemin paruindrent à Rosny, encore des appartenances d'icelle vierge, où elle reposa vne nuict. En apres le lendemain partans de là, passerent la riuiere de Seine, proche Paris, en batteaux preparez tout expres pour ce faire, auquel lieu vint grãde multitude de peuple au deuant, se resiouyssans de la presence de la vierge, qu'ils cõduirent iusques en vne Eglise de S. Iean, puis fut finalement portée en son Eglise, accompagnée du Clergé, & d'vne multitude infinie de Religieux, de Chanoines & de peuples, chantãs melodieusement plusieurs beaux Hymnes & Cantiques en grand' joye & so

La Chasse à Rosny.

Les Parisiens viennent au deuant de la Chasse.

unité. C'est là en ceste saincte
ontaigne où elle a choisi son
micile, pour y reposer iusques
resent, & iusques à la resurre-
on generale. Or pour parler
ceux qui ont faict redifier cest
Eglise apres la persecution des
ormands, ie n'en puis asseurer,
n trouuât rien par escrit: tou-
fois i'ay opinion qu'iceux n'a-
ns entierement demoly le ba-
ment, ny endommagé que
n peu, cela fust incontinent
difié & restably par la commu-
uté des Chanoines, qui estoiét
ur lors grandement riches &
ulens.



Des miracles des Ardents.

CHAP. X.

1130. L'An 1130. regnant en France Louys le Gros, fils de Philippes I. du nom. Nostre Seigneur,
ch. 18. qui ne demande pas la mort du
3. pecheur, mais qu'il se conuertisse & qu'il viue, voyant son peuple François, & principalement de Paris, de iour en autre l'offenser de plus en plus, & accumuler peché sur peché, pour ne le point perdre perpetuellement, le vouloir punir temporellement, car
nb. 1. dit l'Escriture, il ne se leuera point double tribulation, & selon sa grande misericorde & bonté luy enuoya des afflictions, afin que se voyant enuironné d'icelles, il recogneut son peché, le reco-

noissant il luy en demãdast pardon, & luy ayant demandé, il impetrast & obtint misericorde: car l'année susdite qu'il se leua à Paris vne estrange & pernicieuse maladie, appellée des Medecins & Physiciens feu sacré, tellemẽt dangereuse, voire incurable, que chacun y perdoit sa sciẽce, estant vn feu ardent & consumant les membres du corps, lesquels ils auoyent employé aux pechez & vilennies : Parquoy on estoit grandement estonné & troublé, voyant ne pouuoir estre secourus des hommes, en fin eurẽt recours à Dieu, & à sa saincte Mere, qui est le commun refuge des pauures desolez, & faisant comme iadis les Iuifs, apres la destruction de Ierusalem, quand ils furent conduits en la captiuité de Babel, Baruc

qui se retournans à Dieu, confes-soyent que leurs pechez estoyent cause de leurs miseres & calamitez, & luy en crioyent mercy & demandoyent pardon. Ainsi de mesme, les habitans de la ville de Paris firent porter tous les malades en la grande Eglise de nostre Dame, en si grande multitude & affluence qu'ils ne laissoient que bien peu d'espace aux hommes d'Eglise pour faire le seruice diuin, chacun se mettant en prieres & oraisons, afin qu'ils peussent obtenir de nostre Seigneur sa misericorde, mais ceste maladie là ne cessast encore pourtant, & ne s'y voyoit aucun amandement. Ce que considerant alors l'Euesque de Paris, nomme Mre Estienne, qui estoit homme de bien & bon Religieux, craignant

'Estie-7. E-sque de r.

Dieu, & aymãt les pauures, commanda que chacun se mist en bon estat, & ieusnast, il fist aussi faire des processions generales tant en ladite Eglise de nostre Dame que par tout son Diocese, mais pourtant nostre Dieu sembloit ne vouloir exaucer encores leurs prieres : car ce beau & excellent miracle estoit reserué à la glorieuse vierge madame saincte Geneuiefue, d'autant que ce peuple n'estoit assez digne d'impetrer de Dieu & de sa Mere glorieuse sa demande, mais bien par ceste saincte Geneuiefue, qui pria nostre Seigneur pour ce peuple affligé : Comme donc chacun estoit quasi hors d'esperance de recouurer sa santé, le bon Euesque qui auoit grãd soing & solicitude de son peuple, pensa en luy-mes-

me comme ladite saincte vierge auoit jadis tant faict de beaux & excellens miracles, & guary tant de malades; & comme elle auoit aussi gardé la ville de Paris des extorsions des Huns, & de naguere du temps d'Inchade Euesque (cõme nous auons ja dit cy-deuant) d'estre submergée: il se delibera d'aller bien tost en son Eglise auec belle compagnie de personnes pieux & deuots, pour supplier le Doyen, nommé aussi Mr Estienne, & les Chanoines dudit lieu: (car ils n'estoient encores Religieux) que ce fust leur bon plaisir, veu qu'ils n'auoient sur eux aucune Iurisdiction, d'octroyer & accorder que la Chasse de Madame saincte Geneuiefue fut portée processionnellement auec tout honneur & reuerence

Estienne Doyen saincte Geneuiefue

en l'Eglise de nostre Dame de Paris, pour prier Dieu qu'il luy pleust appaiser son ire, laquelle demande fust honnestement receuë & acceptée, ayant esgard à la necessité de la chose pour laquelle on desiroit la porter en procession, cela fut donc conclud & arresté volontairement: Parquoy apres auoir pris iour pour ce faire, fut expressement commandé le ieusne solemnel par tout le Diocese: cependant l'on choisist les plus gens de bien & les plus anciens de ladite maison, (car pour lors n'y auoit encore confrairie de porteurs seculiers, comme elle est aujourd'huy) lesquels se prepareroyent bien & deuëment par jeusnes, prieres & oraisons, & se laueroient & vestiroient d'habits nets & mundes, ainsi qu'il appar-

tient à la pureté de la vierge, la porter. Le iour venu auq devoit faire la processiõ, la C se fut descenduë de son lieu, les ceremonies accoustumée vint ledit Euesque auec gr multitude de Clergé, & de ple en l'Eglise de saincte G uiefue, & de là marcherent bel ordre, que l'on a depui coustumé de continuer, en glise de nostre Dame. Or i uoit vne si grande multitu peuple par les carrefours, & les ruës, qu'à grand' peine on uoit passer: Finalement dor trant en ladite Eglise de n Dame, comme vn autre Ab elle commença à appaiser l' nostre Seigneur : car co auparauant il ne nous vo quir, il commença incont

En 1130. fut faite la premiere procession solemnelle de la Chasse de saincte Geneviefue, en l'Eglise nostre Dame de Paris.

Roys 15.

es à entendre les prieres & cla-
urs de son peuple affligé. Si
n qu'au seul attouchement de
chasse de cette saincte vierge,
is les malades furent soudaine-
nt guaris, excepté trois, les-
els, comme il est à presuppo-
, n'auoient pas la Foy comme
autres, sans laquelle il est im-
ssible que nous puissions ob-
ir chose quelconque de no-
e Dieu, lequel parlant au Cen-
ion, disoit: Te soit faict selon
oy, & ce que tu crois. Or fu-
t trouuez ceux qui furent gua-
au nombre de cent: & qui
s est, dés l'instant mesme la
ladie cessa par tout le Royau-
de France, & depuis on ouyt
parler de ces maux. En cet
roit le Lecteur m'excusera si
ecite vn notable miracle ad-

Mat. 8.

Le mira... des arde...

venu de nostre temps en la ville de Paris, d'autant que par inaduertance il n'a esté mis en son ordre. Donc, en 1603. regnant Henry le Grand, que Dieu absolue, fut descenduë la chasse de Madame saincte Geneuiefue, & portée en procession en la maniere accoustumée, tant pour les fruicts de la terre, que pour la santé & prosperité de sa Majesté, de la Royne, de Monseigneur le Dauphin, & de tous les Princes & Princesses du Sang. Or durant cette procession, il arriua qu'vne chaisne de Galleriens estant rangée au Mont saincte Geneuiefue, (où est à present la fontaine) vn d'iceux deuint dans sa misere deuot & pieux à cette saincte vierge, (chose pourtant assez extraordinaire à ces sortes de gens) &

Miracle, arriué à Paris en 1603.

clamát de prier Dieu pour luy, fin de le deliurer de cette chaisne, ou du moins de luy donner force & vertu pour supporter sa penitence: mais il n'eust si tost, à soy-mesme, acheué ses prieres (comme il le dist depuis,) que soudainement, à la veuë du peuple & de ses compagnons, ses fers se rompirent, dont aussi-tost commença à vouloir fuïr, mais on l'arresta pour sçauoir quelle auoit esté sa deuotion, ce qu'il declara, non sans frayeur: car il pensoit qu'on le voulut remettre dans ses fers, où tout au contraire le peuple se mit à crier miracle, & le laisser aller. Mais reuenant à mon discours, nous voyons comme le merite d'vne vierge a profité à tout vn peuple, le deliurant d'vn peril eminent encouru par

ses demerites: pour ausquels i
medier, elle a fait vœu & offra
de à Dieu de sa virginité & cha
té, ayant fait conuertir des p
ures pecheurs: Car il est bien vi
que puis qu'elle a rendu la sa
au corps exterieurement, à pl
forte raison aux ames interieu
ment? Quant au miracle des A
dents, l'Euesque & les Chanoi
l'ayans veu & consideré, desiro
dire quelque chose à l'honneur
loüange de la Saincte, mais il
leur fut jamais possible, pour
bruit & la foule du peuple, lequ
estoit affectionné à loüer & m
gnifier cette saincte vierge. (
pendant quelques vns mirent
auant, qu'il ne falloit permett
que la chasse fust reportée en s
Eglise, mais que de sa presence
Cité fust honorée & gardée, (

[illegible] lors l'Eglise Saincte Gene-
[illegible] estoit hors la ville de Paris)
qu'entendans les Chanoines,
aignans que telles voix ne sor-
ssent leur effect, se mirent en de-
oir de la rapporter en diligen-
e, & n'eust esté la faueur des plus
pparens & illustres, le peuple
ust retenuë par force, desirans
auoir. Au reste, en la rappor-
ant en son lieu, il y eust tant de
euple, qu'on ne peust remonter
a chasse qu'il ne fust bien tard sur
heure de Vespres. Or l'année en-
uiuante, qui estoit l'an 1131. Le *L'an 1131.*
Pape Innocent II. estant venu en *la feste des*
rance par franchise & permis- *Ardents*
nission, vers Loys le Gros, ayant *a esté in-*
sté chassé par Anaclet pour lors *stituée.*
Antipape, fit sa residence en ladi- *Platin in*
e maison de saincte Geneuiefue, *Innoc. 2.*
lise Papale & Apostolique, ordõ- *Onoph. in chron. Pontif. Rom.*

na la Feste des miracles des Ar-
dents estre celebrée tous les ans
à perpetuité: Et aussi en memoi-
re d'icelle fut construitte & bastie
vne Eglise prés nostre Dame de
Paris, appellée saincte Geneuief-
ue des Ardents, laquelle au temps
passé dependoit de saincte Ge-
neuiefue, mais depuis elle a esté
donnée en eschange de Roissi en
France, comme nous dirons cy-
apres.

Ceste feste a esté authorisée &
confirmée par vn jugement de
Dieu espouuentable: Car quel-
ques années apres il aduint qu'vn
certain Chanoine, nommé M^e
Simon Cheuessier, par quelque
negligence à ceste solemnité,
s'absenta, de peur de donner le
luminaire, & les ornemens, com-
me c'estoit son deuoir & office,
mais

mais le lendemain ainsi qu'il pensoit monter au sanctuaire, & estant ja sur le dernier degré, le pied luy commença à faillir vn petit, puis fut tellement repoussé de rechef par ie ne sçay quelle vertu diuine, qu'il tresbucha du haut en bas des degrez, & là mourut miserablement: Or afin que ces choses ne soient estimées fables, nous ne racontons rien qui n'ait esté escrit de ceux mesme qui estoient de ce temps là presens à ladite Procession, ainsi que nous font foy les Liures de ladite Abbaye de S. Geneuiefue escrits à la main. Apres auoir declaré & recité ces grands & indicibles miracles des Ardans, faits & practiquez par les merites de la glorieuse Vierge Saincte Geneuiefue; lors que sa Chasse fut

descenduë & portee en Procession pour la premiere fois, me semble n'estre point hors de raison, deuant que mettre en auant tant d'autres fois qu'elle a esté portee honorablement en la mesme Eglise de Nostre Dame, d'exposer l'ordre & la maniere que l'on a accoustumé d'obseruer & garder en tel affaire.

L'ordre & Ceremonies obseruees iant en la descente de la Chasse de Madame saincte Geneuiefue, Patronne de Paris, qu'en la Procession d'icelle.

CHAP. XI.

PRemierement a esté de tout téps pratiqué que lors qu'il est question de descendre le

ıs ſainct de ladite Vierge,
porter hors ſon Egliſe en
eſſion; il faut que ce ſoit à la
eſte & ſupplication de Meſ-
; les Preuoſt & Eſcheuins de
le de Paris, qui vont preſen-
eur Requeſte à Meſſieurs de
re Dame, & ce pour quel-
rgente neceſſité ou peril qui
u dommage de la Republi-
Apres Meſſieurs de Noſtre
e d'vne part, ayant faict leur
ıeſte enuers Monſieur l'Ab-
les Religieux de Madame
te Geneuiefue d'autre, ſi la
eſt neceſſaire ils ne peuuent
ıement eſtre refuſez, veu
'eſt le refuge & reconfort
ariſiens en leurs neceſſitez,
tous ceux qui la reclament.
ı conſequence de ce, Meſ-
de la Cour de Parlement

descendue & portee en Process
pour la premiere fois, me sem
n'estre point hors de raison,
uant que mettre en auant t
d'autres fois qu'elle a esté p
tee honorablement en la m
me Eglise de Nostre Dame, d'
poser l'ordre & la mani
que l'on a accoustumé d'obs
uer & garder en tel affa

L'ordre & Ceremonies obser
uant en la descente de la Chass
Madame saincte Geneuie
Patronne de Paris, qu'en la P
cession d'icelle.

CHAP. XI.

PRemierement a esté de
téps pratiqué que lors q
est question de descendre

: ſainct de ladite Vierge,
porter hors ſon Egliſe en
ſſion; il faut que ce ſoit à la
ſte & ſupplication de Meſ-
les Preuoſt & Eſcheuins de
e de Paris, qui vont preſen-
ur Requeſte à Meſſieurs de
e Dame, & ce pour quel-
gente neceſſité ou peril qui
ı dommage de la Republi-
Apres Meſſieurs de Noſtre
: d'vne part, ayant faict leur
eſte enuers Monſieur l'Ab-
les Religieux de Madame
:e Geneuiefue d'autre, ſi la
eſt neceſſaire ils ne peuuent
ement eſtre refuſez, veu
'eſt le refuge & reconfort
ariſiens en leurs neceſſitez,
tous ceux qui la reclament.
conſequence de ce, Meſ-
de la Cour de Parlement

donnent vn Arrest pour le i
de la descente, & Messieurs
stre Dame promettent aus
sieurs de saincte Geneuiefue
bien faire obseruer les Cerei
nies & solemnités accoustun
en ce suject. Car c'est vne m
me generale, ratifiée de tc
antiquité, que ladite Proces
tant au partir qu'au retour, ı
estre faicte auec tout honneu
reuerence. En fin le iour est
pris d'vne part & d'autre, p
faire les Processions, on fait
uertir toutes les Parroisses
Messieurs les Archiprestres d
Magdelaine, & de sainct Seue
pour faire lesdites Processi
La premiere Procession se f
de la sorte qui suit, c'est que c
que Parroisse & Monastere v
directement à Nostre Dame

Paris, & de là en l'Eglise de Madame Saincte Geneuiefue, où la Messe est chantee par Messieurs de Nostre Dame. La Messe ditte, Monsieur l'Archeuesque se transporte au Chapitre, accompagné du corps de son Eglise, pour declarer pardeuant Notaires Royaux à Messieurs les Abbé, & Conuent qu'il n'innouera rien, & qu'il ne pretend aucune Iurisdiction sur lesdits sieurs Abbé & Religieux. Et le iour qu'elle est portee en Procession on doit tenir les ruës par où passent les Corps Saincts, le plus nettement que faire se peut. Plus, tapisser deuant les maisons comme le iour de la Feste Dieu. Or ce pendant les Religieux doiuent, en attendant le iour arresté, s'exercer autant qu'il leur est possible, & que Dieu

leur en fera la grace, en tous ieuſ-nes, veilles, prieres, oraiſons, & autres bonnes œuures. La veille eſtant venuë, on dit Veſpres, Complie & Matines, comme la veille de la feſte de Madame ſaincte Geneuiefue, leſquelles finies, les Religieux s'en vont retirer. A minuict ils viennent au Chœur, & chantent Prime, Tierce, Sexte & None, & cela dit, on deſcend la Chaſſe à la maniere qui s'enſuit, Premierement, Monſieur l'Abbé s'en vient à l'Autel, reueſtu en Aube, Eſtolle & Fanon, aſſiſté de Diacre & ſous-Diacre en Habits décents & nuds pieds, & là ſe mettent à genoux ſur vn tapis, lequel leur eſt preparé, & Monſieur l'Abbé commence les ſept Pſeaumes penitentiels, & luy reſpondent les Reli-

gieux, pareillement estans à genoux sur des tapis, lesquels finis, Monsieur l'Abbé dit les Oraisons, & faict l'absolution que l'on a accoustumé de faire le Ieudy Sainct, adioustant l'Oraison propre à ce que l'on requiert. Cela faict, le Cheuecier accompagné d'vn autre Religieux aussi reuestu d'Aube, d'Estolle, & nuds pieds, montent à la Chasse pour l'accommoder & ayder à la descendre. Estant en l'air, le Chantre commence le Respond, *Beata virgo Genouefa*, lequel finy, Monsieur l'Abbé & les Religieux, selon leur ordre, l'a vont baiser nuds pieds. En apres Monsieur l'Abbé va commencer la grand Messe, l'à où tous les Religieux doiuent communier, estans tous nuds pieds, & faut remarquer que pas vn Religieux ne

dit Messe ce iour là que Monsieur l'Abbé. La Messe dite chacun s'en va retirer, pendant que Monsieur le Baillif accompagné du Procureur Fiscal & des Sergés de la maison l'a gardent. Le matin sur les 5. à 6. heures, Messieurs les Lieutenants Ciuil & Criminel, & Monsieur le Procureur du Roy, auec les Commissaires & autres Officiers de la Iustice, l'a prennent en leur garde, comme ceux qui au nom de la Ville en sont les Protecteurs, iurans & affermans la garder fidelement selon leur deuoir & office, & de ce fait, sont tenus la conduire & raconduire, & ne la point perdre de veuë iusques à ce qu'elle soit remontee, faisans mesme certain ostage, craignans qu'il n'en vienne faute. Les Porteurs ce iour là font chanter vne

lesse basse en la Chappelle de Mi-
ricorde, qui est dedans le Cloi-
re, & l'à communient tous. Sur
s six à sept heures du matin, les
rocessions commencent à venir,
haque Parroisse apportant vn
eliquaire ou Chasse, & estans
uestus de Chappes. Plus on doit
pporter les corps de sainct Pa-
an, sainct Magloire, sainct Me-
eric, sainct Landry, de saincte
noye, saincte Opportune &
lusieurs autres Sainctes Reliques
Chasses. Messieurs de nostre Da-
ne en surplis apportent la Chasse
e sainct Marcel (car l'on dit en
ommun Prouerbe que saincte
Geneuiefue ne partiroit si sainct
Marcel ne la venoit querir,) ac-
ompagnez de Monsieur l'Arche-
esque, reuestu de son habit Ar-
hiepiscopal. Et mesdits sieurs de

nostre Dame estans entrez dans l'Eglise de saincte Geneuiefue, les Porteurs de la Chasse de sainct Marcel prennent & portent celle de Madame saincte Geneuiefue, iusques soubs le grand Portail de ladite Eglise, & les Porteurs de la Chasse de Madame saincte Geneuiefue portent reciproquement la Chasse de Monsieur sainct Marcel iusques audit Portail. Et est à notter que les Porteurs de la Chasse de saincte Geneuiefue, ne sont reuestus que de linge, & nuds pieds, & ceux de sainct Marcel de leurs habits ordinaires. Messieurs de la Cour de Parlement reuestus de leurs robbes rouges, auec Messieurs de la Cour des Aydes, & la Chambre des Comtes, Monsieur le Preuost des Marchands auec les Escheuins, & les Officiers de la

lle estans aussi entrez dans l'E-
lise de Madame saincte Geneuief-
e, le Chantre de Nostre Dame
ommence l'Antienne. *O Fœlix*
ncilla, laquelle dite, Monsieur de
aris dit l'Oraison, par apres le
hantre de saincte Geneuiefue
ommence l'Antienne de sainct
arcel, *O dulce decus, Parisiorum*, &
onsieur l'Abbé dit l'Oraison.
lors on prend les Chasses, &
ommencent à partir les Proces-
ions, & en sortant, le Chantre de
aincte Geneuiefue commence le
espond de tous les Saincts, *Con-*
de nobis, lequel finy l'on doit
hanter quelque Respond du
mps dequoy on faict la Proces-
on. Estans arriuez à petit Pont
n chante le Respond de Saincte
eneuiefue, *Aduenisse*, ou bien
grediente, apres lesquels se chan-

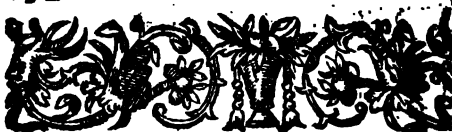
te le Respond de la Vierge Marie, *Gaude Maria*, & en entrant dans l'Eglise de Nostre Dame l'on commence *Inuiolata*, les Orgues joüans. Entrez qu'ils sont, les deux Chantres tant de saincte Geneuiefue que de Nostre Dame commencent la Messe, laquelle est ditte par Monsieur l'Archeuesque, en habits Pontificaux, assisté de deux Religieux de saincte Geneuiefue faisans Diacre & soubs-Diacre, & les Religieux chantent la Messe, tenans tousiours le costé droict dedans Nostre Dame. La grande Messe estant ditte, le Chantre de Saincte Geneuiefue commence l'Antienne, *Salue Regina*, laquelle ditte, Monsieur l'Abbé dit l'Oraison, pendant laquelle Antienne les Porteurs de la Chasse de Monsieur S. Marcel

ennent celle de Saincte Gene-
efue, & les Porteurs de la Chas-
de Madame saincte Geneuiefue,
lle de sainct Marcel, & ainsi la
ortent iusques deuant la porte
e l'Hostel Dieu, vis à vis l'Ima-
e de la Vierge Marie, prés du pe-
it Chastelet, là où ils se disent
dieu les vns aux autres: Mes-
ieurs de Nostre Dame s'en re-
ournent chez eux auec leur
hasse, & Messieurs de saincte Ge-
euiefue, s'en reuiennent à leur
glise auec la Chasse. Les Parroif-
es qui les accompagnent au re-
our, sont, sainct Estienne du
Mont & sainct Medard, auec les
Doyen & Chanoines de sainct
Marcel. Les quatre Ordres des
Religieux Mendians se tien-
ent en rang depuis le Marché
Neuf iusques en l'Eglise de sain-

ête Geneuiefue. Eſtans deuan
Carmes, le Chantre de ſ
ête Geneuiefue cõmence le
pond, *Cornelius Centurio*,
quand la Proceſſion eſt arri
ſous le Portail de ſaincte Ge
uiefue les Porteurs s'arreſten
attendent que les Religi
ſoient entrez dans la Nef pou
receuoir & ſalüer, en entran
Chantre commence le Reſpo
Audiui vocem, cela fait, on rem
te la Chaſſe en diligence, pend
lequel tẽps les Religieux ſont t
à genoux, & eſtant remon
chacun ſe retire, peu de temp
pres l'on dit Veſpres, & le reſte
la iournee, tant les Religieux, q
les Porteurs de ladite Chaſſe
doiuent comporter le plus de
temét que faire ſe peut en prie
& oraiſons, afin d'appaiſer l'ire

stre Seigneur & le rendre pro-
ce enuers son Peuple. Et est à
uoir que tout le luminaire,
nt de la veille que du iour, soit
rges, torches, flambeaux &
moiries, doiuent estre fournis
r Messieurs de la Ville & le tout
cire blanche. Le Cheualier du
uet doit estre soigneux auec
us ses Lieutenans, Exempts &
rchers, tant à cheual qu'à pied,
se promener par les ruës, estās
mez de leurs armes pour empes-
ier les seditions qui se pourroiét
mmettre par quelques inso-
nts. Dieu nous donne la grace
e nous le puissions appaiser
les Prieres de sa Mere, & de
a bien-heureuse Vierge Ma-
me saincte Geneuiefue.

*in du second Liure de l'Histoire gene-
ralle de Madame saincte Geneuiefue.*



LIVRE TROISIESM

DE L'HISTOIRE GEN ralle des vie & miracles Madame saincte Geneuie

Comme le Chef de saincte Geneu ue fut confirmé estre en la Ch auec le reste du corps.

CHAP. PREMIER.

EN l'an de grace 1161. le ble, comme il est enu de l'heur & du repos des gen bien, & tasche tousiours de mettre quelque chose en l'esp pour les inquieter & nuire, força par tous moyens qu'il

possible, d'empescher & rom-
ce qui estoit fort bien encon-
mencé en l'Eglise de saincte Ge-
neuiesue, à sçauoir la nouuelle
reformation, faicte par le Pape
Eugene 3. du nom, & Sugger Ab-
bé de S. Denys en France, & Vice-
roy pour Louys le Piteux, voya-
geans outre mer, à sçauoir des
Chanoines seculiers qui y estoiét
fort desbordez en Chanoines re-
guliers, de l'Ordre de S. Augustin:
car apres leur auoir faict plu-
sieurs troubles & fascheries, par
le moyen de je ne sçay quels mau-
uais garçons comme nous dedui-
rons par cy-apres, moyennant la
grace de Dieu: En fin s'aduisa
d'un autre moyen plus subtil,
c'est qu'il suscita encore d'autres
meschans & mal-heureux, les-
quels, soit par enuie, ou qu'ils

fussent, suscitez à ce faire par
Chanoines seculiers, qui enuiron
13. ans auparauant, à sçauoir l'an
1148. 1148. en auoient esté chassez,
merent le bruit parmy la ville
Paris, que le Chef de saincte G
neuiefue, n'estoit pas dedans
Chasse, mais qu'il auoit esté a
pé par lesdits Religieux, En
les autres vn certain Euesq
d'Orleans nommé Manasses ;
C'est le ... en ... nombre des ... Euesques ... d'Orleans. vn petit Synode qui fut faict
Paris, du temps du susdit R
Louys le Piteux autrement di
ieune, le soustenoit fort & fer
laquelle chose estant paruen
iusqu'aux oreilles du Roy, en
merueilleusement esmeu, &
faict tout à l'heure mesme
uoya seeller ladite Chasse de
Sceau pour en sçauoir la verité
à fin qu'on n'y fit aucune falli
Parquoy dés le lendemain

ctaues de la feste saincte Ge-
efue qui est le 10. de Ianuier,
eure de Prime furent en-
z de la part du Roy pour vi-
la Chasse, Reuerends peres en
l'Archeuesque de Sens, &
sque d'Auxerre, auec ledit
asses Euesque d'Orleans,
d ennemy de verité & Reli-
, & digne plustost d'vn eter-
oubly, que de quelque me-
e, suiuis au surplus d'vne
itude infinie de peuple, mu-
e bastons & de pierres, &
me tout prest & appareillé, si
estoit, de lapider & occire
lement lesdits Religieux,
l estoit incité & esmeu alen-
re d'iceux: Partans lesdits
ts s'estans bien tost mis en
ir d'accomplir & executer
harge, S. Guillaume (qui de-

puis fut Abbé en Dace, & a

S. Guillaume Chevecier de saincte Geneviefue.

esté Chanoine seculier aup
uant en ladite maison de sai
Geneuiefue) estant fort cour
cé de ce faux bruit, d'autant
auoit la charge de l'Eglise, &
Chasse (qui est l'office du Che
sier) se mist en peine d'en ap
cher auec les autres: mais se v
repousé, & qu'on ne luy vou
permettre d'y estre present, p
ie ne sçay quel chandelier, ou
cençoit, disant: Que si pour a
occasion on ne luy vouloit
mettre, au moins qu'il y assist
comme ministre, & aydant.
coffre dont estant ouuert, &
linges ostez, fut trouué le ver
ble Chef de la saincte Vierge
le reste du corps, ce qui occa
na tout ce peuple à s'esiouïr
auec larmes & liesse spiritu

sorte que S. Guillaume estant
ry outre les autres, d'vne ioye
licible, de ce qui auoit esté veu
cogneu d'vn chacun, sans auoir
gard aux Euesques & aux Pre-
s qui là estoient, luy mesme
mença à haute voix. *Te Deum*
udamus, lequel commencé le
te du peuple poursuiuit ius-
es à la fin, & l'Archeuesque
la collecte. Quoy faict l'E-
sque d'Orleans grandement
ligné, creuant de despit, &
sçachant surquoy prendre
d, demanda qui estoit celuy,
i si temerairement contre l'au-
orité de Monsieur l'Archeues-
e auoit commencé le *Te Deum*,
ur la teste de quelque vieille,
quelle (disoit-il) ils ont icy
se par fraude & deceuance: A
oy respondit S. Guillaume

qu'il estoit seruiteur de la Vier
& que la deuotion qu'il luy por
toit l'auoit incité à ce faire,
pour monstrer, dit-il, que c'e
icy son vray Chef, faictes mo
embraser vn four ardant, & ie
vous promets que me confiant en
ses merites, i'entreray hardimen
au milieu des flammes auec ce S
Chef precieux, l'autre ne sça
chant plus que dire, commença
se railler, mais l'Archeuesqu
voyant son mauuais courage, luy
imposa silence, & loüa grande
ment la deuotion de S. Guillau
me, puis ayant tesmoigné à vn
chacun que le bruit qu'on auoit
semé estoit faux, & cõme il auoit
trouué le Chef de S. Geneuiefue
auec le reste du corps, s'ẽ departit
nonobstant ledit Euesque d'O
leans ne cessa depuis de persuad
au Roy du contraire, disant,

n'estoit point le Chef de la
ierge qui auoit esté trouué: Ce
ril le rendit grandement irrité
l'endroit des Religieux, qui à
:tte occasion enuoyerent quel-
u'vn d'entre eux à Melun, ou
stoient lesdits Prelats de Sens &
'Auxerre, afin qu'ils rescriuissent
u Roy, & tesmoignassent de re-
hef & pour la seconde fois, de
a mesme verité: Ce qu'ils firent:
t dés lors le Roy fust appaisé &
endu fauorable en leur endroit,
omme il auoit esté de tout temps
uparauant. Or la meschanceté
le ce faict, ne demeura long
emps impunie. Car quelque
emps apres le susdit Euesque
l'Orleans estant chassé de son
Eueschê, pour ses vices, mourut
ort pauurement. Cecy aduint du
emps du second Abbé de saincte
Geneuiefue nommé Aubert, ou

autrement Guerin. Donc le 3. iour apres que ces choses furent faictes la Chasse fut remontee en son lieu auec Hymnes & Cantiques spirituels. Et fut ordonné que de là en auant tous les ans, le traitté faict de cecy par le mesme S. Guillaume, seroit leu à matines pour les trois dernieres leçons, comme il se pratique encore pour le iourd'huy esdites octaues. Auquel iour, Qui est-ce qui ne s'esbahira
586. de ce qui aduint l'an 1586. Qu'vn seruiteur de la maison nommé Bertrand, cheut dedans le grand puits de dix huict toises de haut, sans aucun mal ou espouuentement, donnant plustost occasion de rire à tous ceux qui le voyoient que de pitié, si ce n'est que nous attribuons cela à Dieu & à la Vierge, qui n'a pas permis que celuy qui s'estoit recommandé à

lle en tel iour, perit en ce puits
lequel l'eau sert pour les mala-
des? Ce qui a esté veu d'vne infi-
nité de personnes qui en tesmoi-
gneront aussi bien que moy.

Comme la Chasse fust descenduë pour l'inondation des eaux & de ce qui y aduint.

CHAP. II.

NOus auons declaré par cy deuant, comment la Chasse de la Vierge fut descenduë & portée pour la premiere fois, & le grand miracle qui y aduint. Ce qui a donné occasion, que depuis ce temps là toutesfois & quantes que l'on à veu quelque peril vrgent, ou danger eminent soit des eaux, soit du temps, soit des guerres, soit des pestes, ou autres

maladies & aduersitez, on a tous-
siours eu son recours & esperance
à; ladite Vierge, comme à vn vray
& sacré refuge, vsant des mesmes
ceremonies, & obseruances que
i'ay par cy-deuant declarees. Car
comme les Israëlites ancienne-
ment auoient vne telle confiance
ne 3. en leur Arche, que quand ils
estoient au plus grands dangers
& encombres, ils la faisoient ap-
porter a fin de leur seruir de gui-
de & marcher plus seurement,
estimans, & croyans que par ou
cette Arche auroit passé il n'y au-
roit à craindre, ou redouter,
comme mesme nous la lisons
auoir esté apportee au camp par
Ophni, & Phinees, lors qu'ils
4. combattoient contre les Phili-
stins, a fin que par le moyen d'i-
celle, ils remportassent la victoi-
re: Aussi veritablement nostre

Seigneur a demonstré vne milliare de fois, que cette Vierge estoit vne vraye Arche d'alliance, par laquelle son peuple François receuroit deliurance de ses maux, & asseurance en temps d'aduersité, comme chacun à peu facillement entendre, voir & remarquer de son temps. Parquoy i'ay deliberé d'en escrire icy, & laisser à la posterité ce que i'en ay peu recouurer des anciennes Processions. Dautant que les autres n'estans paruenus iusques à nous la memoire en est perduë, soit ou que par negligence elles n'ayent esté redigees par escrit, ou que les liures en soient esgarez, promettant toutesfois, que celles qui ont esté de nostre temps ie les exposeray plus amplement sur la fin de ce present liure. Donc l'an de Iesus Christ 1206. en la sixiesme in- 1206

diction, au mois de Decembre du temps de Philippe Auguste, autrement dict, Dieu donné, Fils de Louys le ieune, nostre Dieu affligea ce pauure Royaume de France, d'vne telle inondation de pluye, & d'vn si furieux débord & rauage des riuieres, que les arbres en estoient déracinez & les fruicts de la terre tous gastez & noyez, & non seulement cela, mais encore voyoit-on plusieurs beaux edifices ruinez, & terracez par les eaux: Et principalement entres les autres la pauure ville de Paris, chef de ce Royaume, estoit affligee d'vn tel deluge qu'on ne pouuoit presque aller par les ruës, sinon par batteau; de sorte qu'vne bonne partie de ses edifices & bastimens on voyoit abbatus, les autres en grand bransle, & prests

estre demolis & bouleuersez,
ar l'impetuosité : & vehemence
es flots, brief c'estoit vne telle
isere & calamité, qu'on eust
eu guerre voir de memoire
'hommes, iusques à là que le pe-
t Pont, quoy qu'il fust de pier-
forte, estoit nonobstant telle-
ent esbranlé, que l'on n'atten-
oit autre chose sinon qu'il vint
cheoir. De faict vous y eussiez
eu des grandes creuaces & de-
olitions, si bien qu'il chance-
oit & trembloit, presque de la fa-
on que faict vn eau estant pous-
e & agitee du vent. Or toutes
hoses estans en telle extremité,
on auoit autre esperance apres
Dieu & la Vierge Marie, sinon
n saincte Geneuiefue, les mira-
les coustumiers de laquelle ren-
oient vn chacun enclin & adon-

né à sa deuotion: de maniere qu
vous n'eussiez ouy, ny entend
autre chose par tout, sinon les af-
fections de ce peuple, qui de-
mandoit que l'on descendist la
Chasse, & que l'on la portast,
comme de coustume contre vn
tel danger, afin que comme vn
Moyse elle seruist de mur & de
Exod. 32. rampart entre Dieu & son peuple
& appaisast son ire & courroux,
prouocqué par ses pechez & of-
fences: Parquoy ayant le Reue-
rend pere en Dieu Monsieur Eu-
de de Soliac.71. Euesque de Paris,
faict sa requeste par deuers l'Abbé
de saincte Geneuiefue nommé
Iean, & le Conuent dudit lieu,
comme c'est la coustume, fust
incontinent arresté le iour de la
Procession, à la mode accoustu-
mee. Et fut portee la Chasse de

cte Geneuiefue en l'Eglise de
tre Dame, le peuple suyuant
grande ioye & deuotion, &
le precedant comme vne co-
ine de feu en la nuict d'aduer-
: On vint passer par le petit
it, nonobstant toutes choses:
comme anciennement le peu-
passa le fleuue de Iourdain à
d sec, l'Arche y estant & soubs
onduicte de Moyse entra libre- *Iosue 3.*
nt dedans les eaux diuisees de *Exod. 1.*
ner rouge: aussi toute la Pro-
sion passa asseurement par des-
le petit Pont, soubs la sauue-
de & conduitte de la Vierge,
uelle soustenoit plustost le
nt, que le Pont ne la portoit:
res cela icelle entrant en l'E-
se de nostre Dame, toutes cho-
furent appaisees & ne fut plus
stion d'auoir peur, d'autant

qu'on ne veit plus les maisons
trembler & balancer comme de
coustume: si bien que depuis ce
iour là qui estoit le Samedy, la ri-
uiere commença à decroistre ius-
qu'à se remettre dedans ses bor-
nes, & les pluyes cessantes, grande
tranquillité & serenité, s'ensuiuit
par apres, de là les ceremonies ac-
complies, la Messe dite, la Vierge
est rapportee par dessus le mesme
petit Pont en son lieu, suiuie d'vn
nombre infiny de peuple, qui la
reconduisoit: Mais merueilleuse
chose, la Chasse estant remontee,
& tout le peuple s'estant retiré, sur
le commencement de la nuict, le
petit Pont (lequel, comme nous
auons tantost dit) estoit bien pres
de sa ruine, cheut alors que per-
sonne n'y estoit, qui peust estre
blessé. En quoy veritablement
nous

nous pouuons considerer trois beaux miracles tout ensemble. Premierement la serenité du temps qui s'en est ensuiuie,& l'effect de ce que l'on demandoit, en apres que durant la Procession elle a rendu le Pont ferme & solide assez pour soustenir tant de peuple sans danger. Finalement, qu'iceluy cheant personne ne s'est trouué blessé ny offencé en aucune maniere.

L'authorité de ce miracle a esté confirmée par vn autre qui est aduenu quelque vingt-sept ans apres, enuiron l'an 1233. regnant en France monsieur S. Louys, neufiesme du nom, & estant Abbé de saincte Geneuiefue vn nommé Hebert, auquel temps se desborderent les eaux de la Seine, de telle façon qu'on fut contraint auoir

recours de rechef au souuer[ain]
remede, & descendre la Chasse [de]
saincte Geneuiefue, & la port[er]
en Procession, comme de coustu-
me, en laquelle fut veu vn mira-
cle tout euident, par lequel vn
chacun pouuoit assez cognoistre
l'excellence & grandeur de la
Vierge: Car chose non ouye, mais
veuë de ceux qui nous l'ont lais-
sée par escrit, vne Colombe l'ac-
compagna tousiours, & conduit
depuis son Eglise, iusqu'à nostre
Dame, sans iamais la laisser, volti-
geant incessamment parmy l'air
dessus icelle, tellement que quand
elle commençoit à aller, aussi fai-
soit elle de mesme, & quand elle
s'arrestoit, la Colombe s'arrestoit
semblablement. En fin la saincte
Chasse estant paruenuë ded[ans]
l'Eglise, cependant qu'on c

roit le diuin mystere, fut tous-
ours ladite Colombe sur vn An-
ge, qui estoit en haut sur la porte
le l'Eglise attendant le retour de
a Procession, & quand elle re-
uint, la reconduit tousiours de
nesme iusqu'en son Eglise, puis
e disparut. Ce qui fait à cognoi-
stre que nostre Dieu approuuoit
grandement vne telle Procession,
& qu'elle estoit assistee de son
sainct Esprit, ainsi qu'il s'est sou-
uentesfois seruy de ceste espece
le Colombe pour demonstrer sa
grace aux hommes: d'autant
qu'entre tous les animaux il y a
plusieurs belles proprietez qui
conuiennent aux esleus & gens
le bien, veu qu'en premier lieu
ceste Colombe est simple & sans
fallace: Comme tesmoigne mes-
me nostre Seigneur, disant: Soyez

Pline Chap. 37 liu. 10.

simples comme les Colombes: puis apres elle est sans fiel, comme tesmoigne Isidore. Tiercement, ce dit sainct Augustin, elle est tousiours comme gemissante, tant qu'elle est en ce monde: lesquelles trois qualitez (si nous voulons regarder de prés) nous trouuerons sans faute estre propres, & conuenir aux vrais amis & fideles seruiteurs de Dieu, telle qu'estoit saincte Geneuiefue: car ils sont simples de cœur sans aucun fiel d'iniquité, & si tousiours gemissent & lamentent tant qu'ils viuent en ce monde; sçachans bien qu'il est escrit, qu'heureux sont ceux qui pleurent, car ils seront consolez: En ceste façon nostre Seigneur mesme a esté clarifié par le S. Esprit en forme de Colombe: Et sainct Fabi

ore liu. des ori. Augu- sur le 54.

Matt. 5.

Martyr fut par l'assistance d'icel- *Mat. 3.*
cesleu Pape, ainsi que recite Eu- *Marc 1.*
ebe. Et Gregoire de Tours nous *Luc 3.*
ecite l'assistance du S. Esprit auec *Iean 1.*
a sainctteté d'vn certain person- *Eusch. liu. 6. ch. 22.*
age nommé Aredius auoir esté *Greg. Tur. liure 10.*
lemonstree par cet animal. C'est *chap. 29.*
ussi ainsi qu'vn S. Euuorce, ou *de l'hist. des Fran-*
Euerte, 6. Euesque d'Orleans, & *çois, voy la*
lusieurs autres ont esté declarez *vie de S. Euerte.*
u peuple estre les amis & les
saincts de nostre Dieu, ce que fi-
nalement a esté experimenté &
esprouué en ceste Procession, la-
quelle pourtant a esté suiuie de
on effect: Car depuis ce temps les
eaux commencerent à decroistre,
& grande tranquillité & repos
s'en est ensuiuy à tout le peuple,
par les merites de ceste Vierge,

Comme le corps de saincte Geneniefue fut transferé de la vieille Chasse en celle qui se voit pour le iourd'huy.

CHAP. III.

NOs Peres estans bien instruicts & bien informez en la Foy & religion Catholique, ont tousiours estimé chose beaucoup agreable à Dieu d'honorer & celebrer la memoire des saincts, & pour ce faire n'ont espargné ny or, ny argent, afin d'enrichir & decorer leurs Chasses & sainctes Reliques, & nous donner exemple de zele & deuotion enuers iceux : Donc regnant en France Monsieur sainct Louys neufies-

ne du nom, à celle fin de ren-
dre de plus en plus honorable ce
sainct Temple, & sacré organe du
sainct Esprit, le corps de Mada-
me saincte Geneuiefue, ça bas en
terre, l'ame de laquelle est infini-
ment glorieuse & beatifiee là
haut au Ciel : fut ordonné & de-
creté entre l'Abbé Hebert, & les
Religieux de faire faire & con-
struire vne nouuelle Chasse, pour
reposer ses saincts ossemens, cou-
uerte d'or & d'argent, & enrichie
de pierres precieuses : Pour ce
faire, furent contribuez & of-
ferts, tant par iceux, que par
leurs parens & amis de la maison
& de la Vierge, plusieurs beaux
dons & presens magnifiques :
Chacun s'employant selon son
pouuoir & moyen, afin de pour-
suiure vne si bonne œuure & en-

Vo Nicep 18.ch. des R portee vn ch d'or. Euseb chap.1 os de Polyc

1.26. treprise. Et comme ancienne-
ment Moyse voulant par le com-
mandement de Dieu, edifier &
bastir vn Tabernacle excellent,
en peu de iours fut trouué que le
peuple auoit encore plus donné
& offert de son bon gré, soit or,
ou argent, ou autres ioyaux, qu'il
n'estoit necessaire : aussi en peu
de temps se trouua y auoir esté
donné assez amplement pour fai-
re vn œuure des plus rares & ex-
cellens, qui pour le iourd'huy
se puisse faire. Nonobstant cecy
estans retardé & differé quelque
temps, pour d'autres empesche-
mens de l'Eglise suruenus, vint
ledit Abbé Hebert à deceder, &
fut esleu & constitué en sa place
F. Robert de la Ferté-Milon, du
temps duquel fut bien-tost ledit
œuure parfait & accomply, à sça-

ir l'an mil deux cens quarante- 1242
ux. Parquoy comme il fut que-
on entre ledit Abbé & les Reli-
eux, de prendre iour commo-
, pour faire ceste translation,
t arresté & conclud qu'on at-
ndroit iusqu'au iour de la
anslation d'icelle (qui est le
ngt-huictiesme d'Octobre) &
s'il n'y seroit appellé aucun
tranger, quel qu'il fust, pour
ter & empescher tous les in-
nueniens qui y pourroient ad-
nir : estant donc venu le iour
nt desiré, enuiron sur la mi-
uict, apres le neufiesme Respons
Matines, Monsieur l'Abbé &
Religieux tous nuds pieds, &
surplis, monterent au san-
iaire, & là se prosternans dirent
omme de coustume & quand
la descend) les sept Pseaumes

Penitenciels, auec les Litan[...] Oraiſons : & furent allumez [...] Cierges & des Lampes en gra[...] & ſuffiſant nombre : ce pend[...] quatre des Preſtres, reueſtus d'A[...] bes blanches, monterent en ha[...] & deſcendirent la Chaſſe antiqu[...] de ſon lieu où elle eſtoit, & la p[...] ſerent ſur le grãd Autel, où les c[...] remonies eſtans acheuées, elle f[...] ouuerte & le coffre pareillem[...] qui eſtoit dedans, là où fut trou-ué le ſainct Corps de la Vierg[...] enueloppé de beaux linges blan[...] & le Chef d'vn ſatin blanc & ne[...] ce qu'ayans tous bien contempl[...] & conſideré, baiſerent ce ſainct Chef l'vn apres l'autre en grand[...] ioye & deuotion, puis referma[...] le coffre, le mirent en la nouuel[...] Chaſſe. Le lendemain fut poſ[...] la Chaſſe ſur le ſecond Autel, qu[...]

s appellons l'Autel du Cheuet, elle demeura treize iours, tanque l'on preparoit & accomdoit son lieu accoustumé: s fut en fin remontee auec nneur & reuerence, en prece de tous les Religieux, qui ir lors estoient en l'Abbaye, en nbre de quarante sept, comme es ay trouuez escrits tous par m & surnom.

'remierement, Reuerend pere Dieu F. Robert de la Ferté-Mi- Abbé, F. Simon de Bachiual, eur, F. Gerard de Barratres is-Prieur, & les autres.

Or cette veuë & jouyssance 'ils eurent tous des saincts osse- ns de la Vierge, ne fut point is quelque diuine & celeste in- ence, és ames de ceux icy, qui

les rendit desormais beaucoup plus prompts, & allegres à toutes bonnes œuures & saincтes operations. Et afin que ie n'obmette rien de ce qui est de cette matiere, i'ay bien voulu icy inserer & mettre en memoire tout ce que ladite Chasse cousta à faire suyuant que ie l'ay trouué és viels & anciens Registres de la Maison, pour en donner à vn chacun la cognoissance: Donc nous lisons qu'en l'œuure de ladicte Chasse, furent employez neuf vingts & treize marcs & demy d'argent, qui cousterent quatre cens trente cinq liures, à raison de quarante & cinq sols parisis pour marc, auec huict marcs & demy d'or, qui cousterent six vingts & seize liures parisis, à raison de seize liures po

...iz em-
...ez à
...e la
...sse.

arc : Et Bonard, l'Orfeure qui
fit, pour son trauail, & pour
s pierres precieuses qu'il y mist,
it deux cens liures parisis, que
ly donna F. Thomas Celerier.
omme toute sept cens soixante
& onze liures parisis, sans le ta-
ernacle & les chiens de cuiure
qui soustenoient ladite Chasse,
qui cousterent quarante liures
arisis, le tabernacle fut donné
ar vn nommé Iean Hodé, & de
eux entre les autres, qui donne-
ent quelque chose pour ledit
euure de la Chasse, ie ne trouue
inon vn bon Seigneur nommé
Godeffroy qui donna soixante li-
ures pour commencer ledict œu-
ure, vn autre nommé Robert de
Courtenay, qui donna dix marcs
d'argent, vn bon Euesque d'A-

Il y en a 4. tous d'vn rang qui prins le nom de Guillaume, c'est l'vn des quatre: c'est le 60. au nombre qui mourut 1239.

vranche nommé Guillaume, qui donna vingt liures, & vn autre bon Eueſque de Noyon, nommé Nicolas de Roye, qui donna quatre vingts liures, les autres ne ſont en memoire. Or eſt il à croire, que quelques pierreries, qui ſont en l'œuure de ladite Chaſſe, ayent eſté donnees depuis, comme entre autre vn Achate, qui eſt derriere ayant l'effigie d'vn Roy, & vn autre pierrerie qui eſt au deuant & quelques autres encores: Car ſelon le rapport des Lapidaires & Orfeures, ces pierres ſont d'vne ineſtimable valeur, & ſurpaſſant toute la ſomme ſuſdite: & depuis ce tempt là, ladite Chaſſe a encor eſté redoree, & enrichie, & embellie, comme elle ſe voit à preſent belle en perfecti

Voyla donc qu'elle a esté la deuotion de nos majeurs enuers leur Patronne tutelaire, laquelle tant de fois les à reconciliez enuers Dieu, & retirez des malheurs & calamitez de ce monde.

Des miracles aduenus enuiron le temps qu'on faisoit faire la Chasse neufue.

CHAP. IV.

AVant le iour de Noel, l'an de grace 1232. la riuiere de Seine commença à s'enfler si fort pour les pluyes qui tomboient iournellemét dessus la terre, qu'apres le iour des Roys elle fut veuë grandement débordee: Car delà 1232.

les Ponts vne partie de la ville estoit tout en eau, de sorte qu'il y auoit long-temps qu'on auoit veu vn pareil rauage. Les Parisiens voyans la grande peine ou ils estoient, & le grand dommage que cela leur apportoit, commencerent à auoir recours à Dieu le Createur par prieres & Oraisons: mais ny l'air, ny l'eau, ne s'appaisoient en aucune maniere, dont ils cogneurent bien à la verité qu'ils estoient indignes d'obtenir d'eux-mesme ce qu'ils demandoient, mais qu'il estoit besoin d'autres Aduocats en cela pour faire interiner leur Requeste, parquoy aduiserét qu'il estoit de necessité de descendre la Chasse de madame saincte Geneuiefue, afin que par ses merites & de la

tieuse mere de Dieu, ils fussent exaucez, car (disoyent ils) y peut il y auoir aucun refus ou renuoy là où il y à tant & de si grands signes d'amitié? Le bruit donc estant par tout & la clameur du peuple qu'il falloit descendre la Chasse, cela fut bien tost conclud & arresté, mais il aduint que le iour mesme que la Procession se deuoit faire quelques Astrologues & Pronostiqueurs semerent vn bruit par la ville que la nuict ensuiuant le temps se deuoit changer, à cause que c'estoit nouuelle Lune, le commencement estant beau & serain, tout le reste seroit naturellement de mesme. Ce qui auoit causé & engendré vne opinion telle és esprits de la plus part que si cela fust aduenu ils eussent attribué le miracle à la

S.Bern.

nature, nõ à la puissance diuine &
supernaturelle: mais on cogneut
depuis assez appertemẽt combien
ceux là se trompoient; car nostre
Dieu (qui dit par la bouche du
ye 29. Sage: Ie perdray la sagesse de ceux
ir.1. qui s'estiment les mieux aduisez,
& la prudence des prudens, ie la
monstreray estre vaine) monstra
alors vne effect du tout opposite
& contraire, c'est que la mesme
nuict & trois sepmaines encores
apres, il pleut tous les iours com-
me auparauant, de sorte que plu-
sieurs murmuroient disant qu'il
failloit recommencer la Proces-
sion le lendemain, ou le iour d'a-
pres, & qu'elle n'auoit pas esté
bien faicte. Ce que voyans les Re-
ligieux de saincte Geneuiefue,
craignans qu'ils ne fussent requis
de ce faire, enuoyerent trois d'en-

re eux à nostre Dame le lende-
main, afin de prier Messieurs, &
leur remonstrer que pour les pa-
roles legeres d'vn fol peuple, ils
ne vinssent à les requerir d'vne se-
conde Procession, d'autant que
cela seroit limiter la puissance de
Dieu, comme jadis ceux de Be-
thulie qui à cette occasion furent
reprins de la bonne dame Iudith. Iudith.
Or sur ces entrefaictes comme
lesdits deputez parloient aux plus
apprens de nostreDame, à sçauoir
au Doyen, au Chancelier, &
quelques autres, regardans la ri-
uiere veirent les signes de sa dimi-
nution & decroyssement au long
des maisons, ce qu'ayans bien
consideré les vns & les autres fu-
rent fort ioyeux, & ne fut plus
question de faire descendre la
chasse. Car on cognoissoit ve-

ritablement le grand miracle d
nostre Seigneur, qu'encore qu'i
pleut iournellement si est ce qu'i
sembloit qu'vne humeur dese
choit l'autre, si bien que tost apre
la riuiere reuint en son premie
estat: miracle à la verité des plus
grands & admirables qu'on sçau-
roit penser afin de faire voir &
cognoistre à ses pauures fols &
incensez combien la puissance de
Dieu est grande par dessus tout
Notable ordre de nature. Enuiron ce
racle. temps il y auoit à Paris, vne bon-
ne femme qui s'appelloit Odeli-
ne de Sarcelles, qui ne demeuroit
pas loing de saincte Geneuiefue:
Cette femme auoit eu deux filles
d'vne ventree, desquelles l'vne
nommée Marie du clos n'ayant pas
encore plus haut de huict mois
eut vne maladie qu'on appelle

iege, s'estoit que le gras boyau
uy deualloit souuent, & ne pou-
oit estre aucunement restraint,
bien qu'il y eut quelqu'vn qui
trouua moyen vne fois de luy re-
mettre, mais ce fut en telle sorte
que le conduit naturel qui se fait
par bas luy estoit clos & empes-
ché, de façon que la matiere
s'estoit fait passage par le conduit
e l'vrine qui fut cause qu'on fut
contraint de luy rendre son pre-
mier cours & deslier le boyau
qu'on auoit restraint, laquelle
chose non seulement apportoit
douleur à ceux de la maison, mais
aussi tous ceux qui voyoient ce
spectacle en auoient horreur, elle
demeura bien en cet estat l'espace
de deux ans & sept mois, durant
lesquels la pauure mere auec vne
amertume de cœur, d'angoisse

d'esprit & trauail de corps, patienta beaucoup, faisant en vain, plusieurs despens pour la faire guarir, iusques à estre reduitte à vne extreme pauureté, mais en fin se faschant demesurement d'estre tousiours en ceste peine, & comme perdant patience la nuict de la feste des Miracles de saincte Geneuiefue, se mit à la proclamer & requerir disant. O tres-digne Vierge de laquelle se celebre aujourd'huy la Feste regarde moy, ie te prie, en pitié, pauure chetifue & miserable femme que ie suis, & me deliure de l'ennuy qui m'oppresse, en obtenant guarison à ma pauure fille, ou bien la mort en brief temps, & ie te promets de t'offrir, selon ma petitesse, vn Cierge en deuotion, que si el allegemēt, ie crains que bien

que moy-mesme ie sois cruelle
meurdriere de celle que i'ay por-
té dedans mon ventre, plustost
que de la voir en telle langueur;
ayant dit cela auec vn grãd coura-
ge, elle s'en alla reposer; mais sur la
minuict elle entẽd sa fille comme
ietter quelques cris; dequoy es-
merueillée patienta iusqu'au ma-
tin, qu'elle se leua, & vint la des-
couurir pour voir comme elle se
portoit, mais la voyant toute sai-
ne & guarie, de grand' ioye qu'elle
eut la print incontinent & la por-
ta à l'entrée de l'Eglise, non pour
demander l'aumosne, comme el-
le auoit esté contrainte aupara-
uant, mais pour monstrer à tout
le monde qui venoit à la feste des
miracles, le grand & insigne que
saincte Geneuiefue auoit presen-
tement fait en la personne de son

enfant: le monde s'assembla au tour d'elle, & cognoissant la verité, rendit graces à Dieu & à la Vierge. La mere depuis rendit son vœu & la fille en porta le nom, chacun l'appellant la fille de saincte Geneuiefue. Aduint depuis au temps de l'Aoust vers l'Automne que les grains estans plus que meurs, on ne les pouuoit aucunemét recueillir pour le temps qui tousiours estoit pluuieux: Cependant le monde estoit en grande disette de viures, & toutesfois on n'en pouuoit auoir: Car de sier les bleds on craignoit qu'ils ne vinssent à germer aux champs, de les lier en jauelles ainsi, & les porter à la grange, cela eust engendré corruption, de les laisser d'autre costé plus long-temps il n'y a moyen, car ils estoient si

qu'ils s'esgrainnoient, de sorte que chacun se trouuoit bien empesché, d'autant qu'il pleuuoit tousiours: on prie Dieu, on ieusne, on fait des Processions particulieres; mais le temps ne s'appaisant point, il fut besoin de venir au souuerain remede, à sçauoir d'employer les merites de celle-là qui s'est tousiours monstrée tutrice des Parisiens: Ce qu'on fit, on porta sa Chasse en Procession à nostre Dame de Paris, selon la coustume, & lors comme si nostre Dieu n'attendist plus rien que leurs prieres, il fait cesser la pluye: Car ce iour là mesme apres la Procession il ne pleut que bien peu, le lendemain encore moins, & voyoit-on les nuées se dissiper si bien que le troisiesme iour à voir le Ciel, on eust dit qu'il n'a-

uoit iamais pleu, tant il estoit beau & serain.

12. L'année mesme que le corps de madame saincte Geneuiefue fut posé dedans la Chasse neufue, à-sçauoir l'an 1242. aduint encore vn semblable miracle par vne Procession, qui se fist à mesme occasion que dessus, où fut portée la Chasse. Quelque temps apres Monsieur Robert Comte d'Artois & Frere du Roy S. Louys, homme vaillant & genereux, qui fut depuis tué outre-mer, bataillant contre les Mahommetains, deuint fort malade à Gonesse, à quatre lieuës de Paris, d'vne fiéure dont on pensoit qu'il deust mourir, partant fut enuoyé à Paris, vn nommé maistre Alberic Cornu Esleu de Chartres, à fin de prier Dieu pour luy, lequel s'en

Chasse ... ndue le Frere ... Roy ... uys.

le la part du Roy à saincte geneuiefue, auec Messieurs de nostre Dame, supplier de descendre la Chasse à l'intention du ieune Prince, & faire prieres pour luy; Ce qui fut bien tost accordé de la part des Religieux, & depuis executé auec vne grande deuotion: Parquoy la procession estant faite, ceux qui estoient venus s'en retournerent voir comme il se portoit: mais ils le trouuerent en fort bon poinct & en esperance de receuoir bien tost entiere guarison, & s'estans enquis du temps qu'il auoit commencé à se bien porter, trouuerét que c'estoit lors qu'on auoit descendu la Chasse. Et pourtant aussi ne s'est-il pas monstré ingrat à le recognoistre: Car comme depuis quelques Religieux de saincte geneuiefue se

trouuerent en quelque lieu, où on faisoit mention à luy & à son frere Alphõse, qui fut apres Comte de Poictou, de quelques miracles de saincte Geneuiefue, entre les autres on mit cecy en auant, lors il protesta cela estre veritable, & qu'il estoit celuy en la personne duquel le miracle auoit esté fait, par les merites de Madame saincte Geneuiefue.

Que la Chasse de saincte Geneuiefue ne doit estre portee ailleurs sinon en l'Eglise de nostre Dame de Paris, en toute solennité selon la coustume ancienne.

Chap. V.

Nous tenons de toute antiquité que la Chasse

incte Geneuiefue ne doit estre
ortee ailleurs sinon en l'Eglise
e nostre Dame de Paris, auec les
remonies susdites : Et ont nos
eres tellement esté curieux de
ire obseruer cecy , que iamais
our chose quelconque ne l'ont
oulu permettre autrement. Et
our que nous autres n'en fis-
ons moins d'instance , & fus-
ons aussi ialoux de son honneur
omme ils ont esté, nous en ont
oulu laisser par escrit quelques
emples, lesquels, comme ils sont
ignes de remarque, ie n'ay pas
oulu icy obmettre, pour en faire
acun participant. Donc nous
ons que l'an de grace 1239. Mon- 1239.
ur S. Louys estant sur le poinct
faire apporter la saincte Cou-
nne d'Espines de nostre Sei-
ieur, à Paris, enuoya par deuers

l'Abbé de saincte Geneuiefue nommé Hebert, pour faire apporter la Chasse en Procession auec les autres sainctes Reliques de la ville de Paris, au deuant de la saincte Couronne; surquoy estant le Chapitre assemblé fut conclud & ordonné que l'on enuoyeroit trois des Religieux par deuers le Roy, estant pour lors au Bois de Vincennes, à sçauoir F. Lambert des Verrieres son Prieur, F. Thomas du Roset, & F. Guillaume d'Ampumuille, pour luy remonstrer & declarer que la coustume ancienne ne permettoit point que l'on portast la Chasse de saincte Geneuiefue, si Messieurs de nostre Dame auec le corps de sainct Marcel, & les autres processions de Paris ne la venoient querir;

n toutefois qu'ils eussent esti-
: indecent, que la Chasse eust
é portee au deuant de la saincte
ouronne, mais afin de garder &
eruer ceste singuliere deuoi-
n, que chacun auoit à la Vier-
en cét endroit, au temps de ne-
sité, & pour ne point faire cho-
qui fust à leur prejudice, & de
nsequence au temps aduenir;
dits Religieux estans arriuez au
u où estoit le Roy, firent leur
rangue en presence de plu-
urs notables personnages, &
re les autres Reuerends Peres
Dieu Messire Gautier Cornu c'est le
cheuesque de Sens, Messire en nomb
am de Chambly, Euesque de c'est le
alis, & Messire Guillaume d'Au- c'est le
gne Euesque de Paris, qui tous
n accord approuuerent ce qui
dit par lesdits Religieux, &

tesmoignerent au Roy qu'eux
estans Chanoines de Paris l'a-
uoient tousiours veu practique
de mesme, tellement que pour
conclusion leur fut dit que s'ils
auoient quelque autre corps
sainct, ils l'apportassent, ce qu'ils
firent, & porterent la Chasse de
saincte Aude, Vierge de Paris. Vne
1343. autrefois, à sçauoir l'an 1343. vin-
drent par deuers l'Abbé de sainct
Geneuiefue nommé Estienne
de la Pierre, Messieurs de nostre
Dame, disans que le Roy, qui
estoit Charles VI. & Messieurs ses
oncles, Louys Duc d'Anjou, &
Philippe Duc de Bourgongne &
Comte de Flãdres, vouloient que
les Processions de Paris vinssent à
saincte Geneuiefue, auec la Chas-
se de S. Marcel & les autres corps
SS. Parquoy ils requeroient que
le

Religieux de saincte Gene-
ue allassent auec leur Chasse
rir celle de S. Marceau à no-
Dame, comme ils souloient
ir querir celle de saincte Ge-
iefue; disans, qu'il appartenoit
ux, & estoit plus decent ainsi,
au contraire; sur quoy estans
Freres assemblez pour en opi-
, leur fut dit & respondu, cela
t contre la coustume, & les es-
s de l'vne & l'autre Eglise, &
cela ne se pouuoit faire. De
monstrerent leurs escrits à
des Chanoines, homme de
i, & qui estoit Conseiller du
y, grand amateur de Iustice &
Eglise, lequel asseura que les-
Religieux auoient droict &
ne cause de ce faire; telle-
it qu'il les excusa enuers le
y & les Seigneurs: Cecy a esté

encore prattiqué depuis, à sça-
1439. uoir l'an 1439. lors que les An-
glois occupoient la ville de
Meaux, Monseigneur Artu
Comte de Richemont & Conne-
stable de France, fit commande-
ment que tous les Vendredis l'on
fit procession en l'Eglise de sain-
cte Geneuiefue, afin qu'il pleust à
Dieu luy donner victoire contre
lesdits Anglois, ses ennemis qu'il
tenoit assiegez pour le Roy Char-
les VII. Or il aduint vne fois que
le iour de S. Germain Euesque
d'Auxerre (qui est le dernier iour
de Iuillet) escheut le Vendredy
qui fut occasion que le Doyen de
S. Germain de Lauxerrois, soit, ou
(commme quelques vns soup-
çonnent) pour son profit parti-
culier, ou pour autre occasion
que ce fust, fit tant enuers Mes-

rs de nostre Dame que le
ıdy auparauant ils enuoye=
: discrettes personnes, maistre
ger Gaillõ, Docteur en Theo-
e & Doyen de ladite Faculté,
maistre Nicolas Confranc,
s deux Chanoines de nostre
ne, auec lesquels vint aussi le-
Doyen de S. Germain, maistre
ı Chuffart Docteur en De-
, & Chanoine pareillement
Eglise de nostre Dame, pour
ıerir Messieurs l'Abbé de
cteGeneuiefue, nommé Pier-
aillou, & les Religieux, que
r la grãde necessité qui estoit
s, l'on portast la Chasse de la-
vierge, auec celle de S. Mar-
ı, & les autres en l'Eglise de S.
main de Lauxerrois, surquoy
ıs lesdits sieurs assemblez en
pitre firent responce d'vn

commun accord, qu'ils estoi
prests nonobstant toutes pei
de descendre & porter la Ch
de saincte Geneuiefue, eu esg
à la necessité du temps qui le
queroit, mais non autre part
non en l'Eglise Cathedrale d
nostre Dame, comme la coust
me estoit. A quoy les autres ne f
rent pas beaucoup d'instan
consideré que l'excuse estoit ho
neste & legitime; toutesfois ac
corderent depuis à Messire Nico
las Fretillon, Archidiacre de P
ris, qu'ils iroient processionne
ment en ladite Eglise de S. Ge
main portans la Chasse de Ma
me saincte Clote, ce qu'ils fire
accompagnez de Messieurs
nostre Dame, portans de leur c
sté le chef de S. Philippe, le
quelque temps auparauant

auoit esté donné par Messire Iean Duc de Berry, fils du Roy Iean, en eschange de quelques reliques de sainct Hylaire, qu'il mit à Poictiers.

De quelques autres miracles laissez par escrit par F. Thomas Benoist, Cheuessier, & depuis Prieur de l'Abbaye, l'an 1367.

CHAP. VI.

L'AN 1319. Vn Comte de Boulongne qui gisoit malade dedans les murs de l'Abbaye, en telle maniere que les Medecins du Roy, & autres en auoient retiré leur main, fut admonesté par l'vn de ses gens, des miracles de Madame saincte Geneuiefue, luy conseillant au reste

de se recommander à elle, & luy
offrir vne image de cire de son pe-
sant, lequel incontinent leua les
mains & les yeux au Ciel, reque-
rant de tout son cœur & pouuoir
l'ayde de la vierge. Dont peu
apres commença à rentrer en ap-
petit, & demander à manger, &
fut biē tost apres guery: parquoy
fit faire depuis vne image de cire
& de bois qu'il offrit à l'Eglise en
memoire de sa guerison. L'an
1361. 1361. vint à Paris vn pauure impo-
tét de Brye pour requerir la vier-
ge, si tost qu'il vit le Clocher de
loing de grande deuotion qu'il
auoit se mit en oraison, & sa prie-
re finie il se leua tout sain, & ap-
porta ses potences en ladite Egli-
se où il vint rendre graces à Dieu
1365. & à la vierge. L'an 1365. le Samedi
de Pasques, ainsi qu'on alloit

:au beniste, vint d'Angleterre
n Escuyer, qui disoit y auoir
›ng temps qu'il estoit malade de
aralysie, & autres maladies, &
ɔme il estoit en son lict, ses amis
ıy apporterent pour consola-
on quelques vies des Saincts, en-
'e les autres la vie de saincte Ge-
euiefue, laquelle ayãt leuë com-
ıença à dire, ceste glorieuse vier-
e fut de grand merite: s'il luy
laisoit m'obtenir guerison, i'y-
ois là où elle repose luy rendre
races; Et tout aussi tost reuint en
anté, & par l'enseignement des
'rançois qui estoient en Angle-
erre, s'en vint à Paris pour luy
endre son vœu en son Eglise.
.'an 1374. à Paris en la ruë de 1374.
'ain-Molet, en la paroisse de S.
Merry, le iour de saincte Gene-
iefue, Guillemette fille d'Yuon-

not Thomas, fut si malade, que chacun qui la voyoit la tenoit pour morte, sa mere la voüa à saincte Geneuiefue, & bien tost apres l'enfant respira & reuint en santé. Vn mois apres elle l'amena en ladite Eglise pour rendre graces à Dieu & à la vierge. L'an 1364 au temps d'Aoust, furẽt les pluyes si grandes qu'on ne pouuoit recueillir les biens des champs, du mandement du Roy Charles le Quint, le corps de Madame saincte Geneuiefue fut porté à nostre Dame de Paris en procession solemnelle, & fut depuis le temps beau & clair, qui dura iusqu'à ce qu'on eut fait l'Aoust à loisir. Nous lisons és liures de l'Abbaye que ce Roy Charles cinquiesme du nom, & fils du Roy Iean, est tellement zelé & affectionné à

ste procession, que non seule-
ment il vouloit que Messieurs de
saincte Geneuiefue allassent nuds
pieds, mais aussi Messieurs de no-
stre Dame, & ceux des autres Col-
leges, tant seculiers que reguliers,
pour ce en voyoit-on de merueil-
leux effects.

Autres miracles.

CHAP. VII.

IE desirois qu'il fust en ma puissance de mettre & rediger par escrit, tous les miracles faits par la vierge; mais bon Dieu, qui est celuy qui en sçauroit reciter la moindre partie? qui est l'escriuain tant excellent qui la pourroit escrire, & l'esprit si subtil qui la pourroit

comprendre, veu que l'vn me
oublier l'autre, & n'ay si tost
fin à l'vn que l'autre se pres
deuant mes yeux, si bien q
grande multitude d'iceux n
bloüyt & offusque du tout
m'est impossible d'en ven
bout: car à vray dire nous exp
mentons de iour en autre à
d'œil tant de pauures malade
la viennent requerir en son E
se auec peines, les Vendred
autres iours de la sepmaine, c
nairemẽt s'en retourner soula
d'autres se mettans sous la C
se vomir là leurs fievres, s'e
tourner tous sains en leur
son; d'autres gisans en leur li
voüans à elle, ou enuoyans
deuotion toucher quelques
mises à la Chasse, ou receuan
pain benist, que l'on donne

qué du signe de la Croix, en memoire de ce denier qui luy fut donné par S. Germain, signé de mesme signe, iamais n'estre sans en ressentir quelque vertu celeste; d'autres aussi auons nous veu venir rendre leurs vœux, lesquels (se voyans deliurez de grands hazards de leur vie par voye & par chemin) ils auoient promis. Toutes lesquelles choses ayans veuës de nostre temps, ie vous laisse à penser si nos ancestres en ont moins experimenté que nous. Et s'il faut que de moy ie parle, ie puis asseurer auoir aussi esprouué & cogneu sa grande vertu sur moy-mesme, me sentant deliuré par son moyen, quand ie luy ay addressé mes prieres, & nommément deux fois; mais encore que tout cecy soit dit en general, si

L'Auth[eur] guery pa[r] saincte G[e]neuiefue.

faut-il que pour faire fin i
duise encore deux ou trois
ples en particulier, tant p
qu'ils donneront quelque p
aux autres, que pour ce qu'
esté faits à l'endroict de p
nes signalées & authent
Donc nous lisons en la vi
uillau- Guillaume Abbé en Dace,
guery te par vn sien disciple, &
saincte colligée en bref, par F. La
uief- SuriusChartreux, que ce bo
sonnage, pour autant qu'il
Religieux de saincte Geneu
estoit fort deuot à ceste vie
sorte que se sentant assailly
grande maladie, & dout
mourir, vn iour de Dimanc
print vn grand accez qui fu
se, qu'il commença à inu
ceste Saincte amie de Dieu
plorāt son ayde de tout son

le qui ayme ses seruiteurs, s'ap-
ırut bien tost apres à luy, vers les
eds de son lict; ainsi qu'il dor-
oit, & d'vne face ioyeuse luy
t, en le consolant: aye confian-
mon bon amy, & ne crains
ɔint, car tu as vn bon maistre; ce
on pere grandement esioüy, luy
:manda qui estoit ce bon mai-
re; elle respondit, que c'estoit
sus fils de Dieu viuant; alors en-
ndant ce sainct Nom, fut rem-
y d'allegresse autant que faire
peut, & se resveillant bien tost
ɔres, cogneut qu'il auoit esté
ıery par les merites de saincte
eneuiefue.

L'an 1410. le 13. iour de Iuillet, 1410.
ndrent à saincte Geneuiefue
ı Mont vn homme notable
ommé Iean Fecon, secretaire de
Ionsieur de Berry, & Clerette sa

femme demeurans à Paris, q
rent apporter leur enfant n
mé Molinot, de l'aage d'vn a
demy ou enuiron, & afferme
sur leur foy, que leur enfant a
esté si griefuement malade
deuint tout noir, & le tind
long temps pour mort. En la
sence estoit l'Abbé de S. Guill
me du Desert, qui vit ledit
fant en l'estat où il estoit, le sig
& benit, tenant pour certain c
fust mort, comme aussi faiso
plusieurs de la maison. Alor
dessusdits pere & mere estans
troublez de leur enfant, le vo
rent à saincte Geneuiefue, & a
reuint ledit enfant en conua
cence, dont peu apres se vindr
acquiter de leur promesse offi
vne image de cire, & faisans c
brer la Messe, & autres deuoti

ne tairay point aussi en ce
itté le beau miracle fait en la
rsonne de Didier Erasme, qui Guerison d'Erasme.
uoit du temps du grand Roy
ançois, lors qu'il estoit Es-
lier, & dont il fait mention
5. tome de ses œuures, ainsi
'il s'ensuit:

ERS D'ERASME QVI se commencent,

... pij vatis votiuum soluere carmen.

... cupit, &c.

Traduits en François par l'Autheur.

O Saincte Geneuiefue, à qui ie m'estudie
D'offrir ces vers promis, que mõ cœur te dedie,
...orise mes vœux, arrousant le canal
... mon esprit tary, tant que d'vn chant égal.
...tes merites saincts, ie raconte ton ayde,
...ne m'en le pouuoir toy qui seurement ayde
...euple qui t'inuoque, en tous les saincts endroits,
où s'estend la Foy & sceptre des François,
sur tout celuy-là t'est aymé, par où Seine
ses flots meslez auec la blanche areine

De Marne qui l'accroist, & l'accolle à trauers
Les vergers pommoneux, & parmy les prez ver
Et entre les coustaux renommez les plus nobles
Tres-fertiles & beaux, & genereux vignobles
Et par où ce grand fleuue & superbe & luisa
Va d'vn cours plantureux les plaines arrousant
Qui foisannant de fruicts, & tranchant la contr
Se haste d'aller faire à Paris son entrée.
Paris chef des Citez où du gauche costé
Ses ondes, à l'approche adorent la Cité,
Où sur toutes paroist l'Eglise nostre Dame:
Et à coup se fendant ses riues il entame,
Et comme auec deux bras les serre estroittemen
Et d'vn deuot reply se fléchit humblement
Deuant la Vierge Mere en sa plaisante Islette,
Puis retournant à soy d'vne course plus preste
Il vogue allaigrement au tres-plaisant terroir
Où tu nasquis heureuse en tres-heureux manoir
Dans vn petit village heureux par ton issuë,
Où se tournant vn d'eux en passant il saluë
Le Monastere sainct, sepulchre des grands R
Sacré à sainct Denys, Apostre des Gaulois.
Par ces vallons retorts il se courbe & erre,
Et se recostoyant arrouse en fin ta terre
Des ondes qu'il respand des cornes de son fron
Et dirois que ses flots à regret s'en reuont.
A bon droit les François honorent tous Nati

Qui fait monstre aux passans au milieu de sa terre,
Sainčte dés ton bers, & tes sainctes liqueurs
De la fontaine viue tant propice aux langeurs:
Mais par sus tous Paris, peuplade nompareille,
Se sent infiniment heureuse par ta veille
Et patronage, ô Vierge, où c'est que de ta part,
Auec la Vierge Mere, vn bon-heur se depart,
Sans qu'elle soit en rien jalouse qu'auec elle
Tu face là dedans garde perpetuelle;
Là bien haut esleuée à la cime du mont
Tu descouures de loing les plaines iusqu'au fond,
Et repousses les maux qui menacent la France;
Mais icelle au milieu de la ville s'auance
D'embrasser par pitié les habitans piteux,
Oyans les pleurs & cris des pauures souffreteux:
Et là comme elle suit son cher fils pitoyable,
Tu imites aussi ton Espoux amiable.
Tandis vous defendez ensemble en vœux pareils
Les saincts estats vnis, le conseil des conseils,
Le Parlement sacré; mais sur tout la Prouince
Et le Roy tres-Chrestien, & tres-Auguste Prince;
Les vns qui sainctement descouurent les secrets
Au peuple tres-deuot des mysteres secrets;
Les autres qui par loix equitables regissent
La ville où maintes gens (merueille) se policent;
C'est dōc de vos beaux faits qu'ō ne voit aiourd'hui
Temple florir ailleurs au dessus de cestuy;

Mais, ô Saincte, il est temps que ie te remercie
Pour auoir recouuré par tes merites vie,
Et veux vn entre mille & mille retirez
De mort par ton secours, t'offrir ces vers sacrez.
L'hyuernalle frisson d'vne fievre insuyable,
Qui le quatriesme iour reuient presqu'incurable,
M'auoit desia passé iusques au fond des os,
Lors que le Medecin, requis pour mon repos
Me console & promet, que telle maladie
Ne sera qu'ennuyeuse, & sans perte de vie,
Il m'esiouÿt autant que s'il m'eust en effect
Dit que dans quatre iours ie pendrois au gibet:
Car il me semble aduis que le mal recommence,
Apres vn si long temps i'ay bien la souuenance
Que ce feu langoureux en ma prime verdeur
Me geina tout vn an, dont ie n'auois au cœur
Qu'vn desir de la mort, laquelle bien que blesme
N'est si triste ie croy & du Medecin mesme;
Alors, ó saincte Vierge, il me souuient de toy,
Et d'vn espoir tres-bon ie confirme ma foy,
Remuant en mon cœur ces secrettes pensées:
O espouse de Dieu, qui Vierge luy aggrees,
Et qui durant qu'icy ta vie eut si beau cours
Soulois tousiours donner aux malades secours,
Et qui peux ores plus, apres que le Ciel mesme
T'a donné prés de Dieu ta demeure suprême:

regarde & chasse de mon corps

te fieure quarte & la banny dehors:
noy, ie te supplie, à moy-mesme & mon liure
la ioye duquel ie ne sçourois plus viure.
pense qu'il est plus aisé de mourir
ois que fieureux par tant de iours languir;
ce n'est rien qu'icy ie te fasse promesses,
tu n'as besoin de nostre petitesse;
ie chanteray le loz de ton bien-fait.
ne sans parler i'auois ce vœu parfait,
sans plus à part moy au secret de mon ame
ay grand merueille, & si n'y aura blasme.
ourne à l'estude & dispos & gaillard,
aucun sentiment de langueur de ma part,
e lentes frissons de la fieure ocieuse
ours passoient desia quand la fieure odieuse
oit remonstrer; mais tout le corps deuient
rais, qu'auparauant, le Medecin reuient
irant le miracle, il me regarde en face,
ite ma langue & fait produire en face
vrine qu'il voit, puis me taste le poux
e trouuant tout sain, il dit: qui t'a recoux
fieure si tost, Erasme, & qu'elle grace,
el Dieu t'a rendu le bon air de ta face,
onque est le bon Sainct qui t'a si bien guery,
sçait plus que moy, bien que ie sois nourry
rt de Medecine, & n'en as plus affaire:
m du Medecin ie ne veux iamais taire;

C'est Guillaume le Coq, lequel estoit alors
En la fleur de ses ans, ieune encore de corps;
Mais plus aagé que moy & vieil és bonnes lett
Philosophe parfait entre les plus grands maistr
Aujourd'huy tout chenu & chargé de vieux a
Il est presque adoré de tous les Courtisans
Pres du grand Roy François entre les plus illust
Comme vn astre esclatant de mille & mille lustr
Et iouyt là du bien de ses diuins labeurs
Dignement respecté des Princes & Seigneurs:
Or ie produiray donc deuant ta Saincte Image
(O Vierge mon secours) son graue tesmoignag
De la santé receuë & de la vie encor
A la debilité de mon fragile corps,
Combien que tout l'honneur de ce bien appartie
Du tout à Iesus-Christ, mais (Vierge tres-chere sie
Il t'a donné cét heur auecques luy là haut,
Pour luy auoir compleu au monde comme il fa
C'est de sa grace aussi, qu'apres ta chere vie,
Quoy que morte, tu peux guerir la maladie
Comme par charité tu fis en ton viuant,
C'est ainsi que le veut ton Espoux tout pou
Il luy plaist d'eslargir par toy ses dons & gr
Et de se voir loüé par toy en tant de places,
Prenant plaisir de luire au temple transpara
De ton corps qu'il eslewt, comme vn iour escl
trauers de la vitre, & comme vne f

usse par des canaux sa source pure & saine,
e poinct me reste seul, que i'obtienne de toy
ar tres-humble priere (ô Vierge) que sur moy
e blasme ne soit mis, dequoy par si long terme
ay differé ce vœu, payé de foy tres-ferme,
ndure, ie te prie, qu'il te soit adiousté
e beau Cantique deu à ton loz merité
Et à tant de blasons, d'honneurs, & de loüanges
Et tiltre de ton nom, que les peuples estranges,
Ny Latins, ny Gregeois, ny autres nations
Ne cogneurent iamais plus de perfections
En Vierge de renom que par ta modestie.
Et par ta chasteté la grace est departie
A ton pouuoir parmy les bien-heureux esprits
N'auront point plus que toy de gloire en Paradis.

L'an 1505. Maistre Iean Schymel Prestre du Diocese de Vuirtz-burg & Predicateur de Fulde en Franconie fut fort tourmenté d'vn feu sacré en la cuisse gauche l'espace de six iours, mais au sixiesme apres auoir reclamé plusieurs Saincts, & nommément S. Martin, il entendit vne voix en 1505. *Notable Miracle.*

dormant, criant, Geneuiefue, Ge-
neuiefue, qui l'esueilla & fit pen-
ser que c'estoit: mais apres auoir
consideré en soy-mesme, que
c'estoit peut-estre celle qu'il de-
uoit prier pour estre guary, ayant
leu sa legende il se voüa à elle de
tout son cœur, promettant en-
tre autre chose vn signacle d'ar-
gent en tesmoignage de sa santé:
quoy fait il s'endormit de rechef
& lors luy apparut en songe vne
honneste dame tenant vn ram-
au verd en sa main luy annonçant
sa santé; de sorte que le lende-
main 17. des Kalendes de Decem-
bre il fut totalement guary de
son feu sacré, dont l'annee ensu-
uante apporta vn petit corps
d'argent en action de graces, qui
se voit encore pendu à la reli
de Saincte Geneuiefue, &

u'on n'estimast point cecy fable
n apporta le tesmoignage seellé
k signé de l'Officialité & Archi-
liaconé de son Diocese, datté de
'an 1506. le Ieudy 2. d'Auril.
Le miracle aduenu quelques an-
ees apres enuiron l'an 1510. En la
ersonne d'vn nommé Pierre du
'ont, merite bien aussi que i'en
ace mention, veu qu'en reco-
noissance d'iceluy il à mis en lu-
niere vn œuure de sa vie en car-
nes Latins intitulé *Genouefeum*,
u'il dedia à Reuerend pere en
Dieu, Philippes Cousin Abbé
le saincte Geneuiefue pour lors,
equel miracle i'ay retiré de mot à *Autre miracle. 1510*
not ainsi comme luy mesme le
lescript en son Epistre liminaire:
ly a deux ans (dit-il) qu'il se leua
n France vne grande maladie de
ux de sang qui faisoit mourir

beaucoup de personnes: Ce q
fut cause qu'auec beaucoup d
mes amis ie m'en allay demeure
aux champs estimans par c
moien estre en seureté,& hors d
dangers de ceste peste, Où ie m
mis vne fois à penser en moy
mesme auec ie ne sçay quelle in
dignation & mécontentemen
comme en vne telle ville que Pa
ris, où florissent tant de bra
hommes és bonnes lettres,il ne s
trouuoit personne qui mit a
auant quelque œuure des loüan
ges & vertus de la tant saincte
honoree Patrone d'icelle, quoy
que ses miracles frequents & or
dinaires nous y deussét contrain
dre: Estant donc en cette pens
voicy vne tres-ardante fievre q
me saisit tout à coup, auec ce
maladie que ie craignois, &

precieux qui me mirent si bas
en brief, & en si piteux estat, qu'il
n'y auoit aucune esperance de ma
santé & ne songeois sinon à la
mort & à ma sepulture, quand il
me vint encore à souuenir de cet-
te bonne dame à laquelle i'auois
naguere tant pensé; Si bien que
ie me voüe à elle de tout mon
cœur, promettant que s'il luy
plaisoit me secourir ie compose-
rois quelque œuure de sa vie.
Chose admirable, & que plu-
sieurs ne voudront pas croire!
Qu'au mesme moment presque
estant tout entierement guary ie
me leuay du lict & commençay à
manger. L'epistre est datee du 5.
des Ides de Decembre l'an 1512.
I'adiousterois volontiers à tout
cecy les guarisons miraculeuses
de plusieurs personnages, qui en

recognoissance & tesmoignage en ont laissé des tableaux en son Eglise auec pleusieurs carmes & oraisons addressees à icelle, mais il suffira de cecy, de peur d'ennuyer le lecteur de trop long discours.

Comme la Confrairie de Saincte Geneuiefue a esté establie, du temps de Charles VI. & des Porteurs de la Chasse.

Chap. VIII.

NOus cognoissons assez par raison, & sçauons par experience que les prieres vnies & conioinctes, ont beaucoup plus de force & d'efficace que celles qui sont separees, & faictes en particulier: C'est pourquoy les Chre-

biens de tous temps non seulement ont eu des Temples & Eglises, où chacun se deuoit assembler & conuenir pour prier Dieu en commun & public; mais encore outre cela, quand il a esté question d'auoir quelque sainct pour special patron & aduocat ils ont fait & institué des confrairies & communautez, donnans mesme de leur biens & facultez en commun, & le tout pour l'honneur de Dieu & du sainct qu'ils prennent pour leur Patron en quelque cas, afin que par ceste vnité & charité, qui est comme entre les freres, leurs prieres en fussent plus fructueuses enuers Dieu, ioint que nostre Seigneur dit en S. Matthieu 18. que là où Math. 1
deux de nous conuiendront ensemble, tout ce qu'ils demande-

Confrai-
le Sain-
Gene-
fue en
1412.

ront, ils l'obtiendront de Dieu son pere, & là ou deux ou trois seront congregez & assemblez en son nom, il sera au milieu d'iceux. Or donc l'an 1412. Les Parisiens poursuiuans ou bien plustost augmentans leur deuotion enuers la saincte Vierge, presenterent requeste au Roy Charles VI. à ce qu'il leur fust permis d'establir & instituer vne Confrairie de Saincte Geneuiefue, en son Eglise du Mont, pource que pour lors ils ne l'eussent sceu faire sans son special priuilege, ce qui leur fut accordé. Depuis enuiron l'an 1524. ou 25. en a esté erigée vne plus particuliere & honorable, tant pour le bel office qui y est obserué que pour y estre bien administrée & regie. C'est la Confrairie des Porteurs de

Confrai-
des Por-
rs, l'an
4. ou

Chasse. Car comme au precedent les Religieux fussent ceux qui la portoient. Aduint enuiron ce temps predit, que quelqu'vns des plus apparens & illustres Bourgeois de la ville de Paris meus de pieté & religion, firent enuers Monsieur l'Abbé & le Conuent que cette charge leur fust donnee & concedee, moyennant toutes fois les conditions qui y sont requises. Premierement, qu'en leur Compagnie ne seroit receu aucun qui n'eust attestation, d'estre homme de bien, & sans reproche, en apres que toutesfois & quantes qu'il seroit besoin de descendre la Chasse, ils se preparetoient bien & deuëment selon le deuoir d'vn bon Chrestien & feroient leurs Pasques, afin de la porter auec toute saincteté & pu-

reté de conſcience : Dauan-
tage qu'ils la porteroient nuds
pieds, & nue teſte, n'ayant
qu'vn grand Roquet blanc ſur
eux, en toute humilité, comme
c'eſt la couſtume : Et pluſieurs
autres beaux Statuts & Or-
donnances. Ils ſont quarante &
deux en nombre pour le iour-
d'huy; combien que de premiere
inſtitution ils n'ayent eſté que
ſeize, à ſçauoir quinze pour por-
ter la Chaſſe, & vn pour porter le
gros Cierge deuant icelle : les au-
tres bien qu'ils ſoient receus en la
dite Confrairie, ſi ne ſont-ils ap-
pellez qu'attendans, iuſques à ce
qu'ils ſoient des ſeize premiers,
toutes leſquelles choſes ſont dili-
gemment gardées & obſeruées
entre iceux, & s'y voit vne grande
deuotion. Que ſi quelqu'vn d'a-

ıture s'esmerueillant de cecy, : demandoit dequoy sert de rter ce S. Reliquaire en pro- ſion à ceux cy? ie le renuoieray ;. Ambroise, lequel fait men- n d'vn Boucher aueugle, qui portant les Reliques des Mar- s, recouura la veuë : & apres ' sainct Augustin recite d'vn esque nommé l'Veille qui guary en portant les Reliques S. Estienne, & S. Iean Da- .scene, en l'histoire de Berlaan, Iosaphat, où apres plusieurs :res vtilitez, il dit que nous rapportons vne sanctification nous mesme. Autant en dit S. egoire de Nice & plusieurs au- s. Voilà donc qu'elle a esté la ıeration des sainctes Reliques, tout temps en l'Eglise, & à oy sert de les porter à ceux qui

S. Ambroise sermon 91. de l'inuention de S. Geruais & S. Prothais.

S. Augustin de la Cité de Dieu liure 22. chap. 5.

Damascene histoire de Barl. & Iosaph. chap. 23.

S. Greg. de Nice en l'oraison de S. Theodore.

Eusebe Emissee homel. de S. Epiph. & Alexan. Basile S. Babil.

sont en bon estat & sincerité de conscience.

Comme la Chasse a esté portée par plusieurs fois du temps du Roy François, premier de ce nom.

CHAP. IX.

Ambr. epist. 90. à sa sœur.

CE n'est de merueille si S. Ambroise donne tant de beaux epithetes aux Sainctes Reliques, les appellans les dons les sauuegardes, les aydes, les trophées de la grace diuine, veu que si iamais cela a esté experimété c'a esté de nostre temps, toutesfois quantes que celles de Saincte Geneuiefue ont esté portees en processiõ contre les aduersitez & miseres de ce Royaume. Donc pour veo

l'effect de ma promesse,
oit d'en parler sur la fin de
, l'an 1522. le Vendredy 13. 1522
1, fut descendue la Chasse,
appaiser les trop grandes
& le Lundy precedant fut
la procession generalle.
1523. le Samedy 7. d'Aoust 1523.
cendue la Chasse pour plu-
causes & principallement
indisposition du temps &
o Roy qui apres grosse ar-
stoit party pour recouurer
hé de Milan qui auoit esté
, & l'annee d'apres le 14.
obre vindre uuelles à
que le Roy ait son
en ladite nt fut
Te Deum. L' le 24 1524
y fut descen Chasse
mpetrer de la pluye, car il y
bien cinq sepmaines qu'il

n'auoit pleu & ne faisoit aucune
rosee contre la nature du mois.
L'an 1527. le Vendredy dernier
1527. iour de May fut descédue la Chas-
se pour auoir beau temps, car il
auoit pleu tous les iours de ce
mois iusques à la veille qu'on la
deuoit descendre que les pluyes
cesserent & fit beau temps; c'estoit
aussi pour quelques autres affaires
du Royaume. Le Mecredy 7. de
1529. Iuillet 1529. Apres plusieurs pro-
cessions fut descenduë la Chasse
1530. pour la Paix. L'an 1530. le 10. iour
de Ianuier fut descendue ladite
Chasse & [illegible] tee à nostre Dame
de Pari[illegible] grãde inondation
des ea[illegible], [illegible]elles ce iour là fu-
rẽt veuës decroistre à veuës d'oeil.
1534. L'an 1534. le 21. de Ianuier fut
faite procession generalle par le
commandement du Roy, pour

s placars & affiges que les here-
iques auoient affigez à Paris & fut portee la Chasse de Madame sainčte Geneuiefue cōme de coustume: L'ordre estoit tel, premierement marchoient les quatre Mendians tous ou la plus part en Chappes, puis toutes les parroisses & Eglises tant Cathedrales que Collegiales, portans plusieurs Chasses, apres estoient les Religieux de S. Germain portās le corps de S. Germain, & ceux de S. Martin portans le chef de sainčt Martin. Apres estoient les Religieux de S. Magloire, portans le corps de S. Magloire, & ceux de S. Eloy portans saincte Auoye, puis estoit porté le chef de S. Philippe & le tableau de S. Sebastien, par seize Bourgeois de Paris, finalement Messieurs de saincte Geneuiefue

Notabl procession pour les placars.

suiuoient du costé dextre, & Messieurs de nostre Dame du costé gauche, auec les Chasses de saincte Geneuiefue & S. Marceau, tenans tous vn cierge de cire vierge en la main, apres tout lesquels marchoient les Suisses, & autres de la garde du Roy auec fifres & Tambours, & entendoit-on les violons, Hautboys, Trompettes, & cornets, & consecutiuement les Chantres du Roy chantans deuots motets du S. Sacrement, apres cela estoient portees les reliques de la saincte Chappelle, comme le fer de lance, la couronne d'espines, la vraye Croix & le chef de S. Louys, apres lesquelles suiuoient plusieurs Euesques & Archeuesques, tous en chappes & Mitres, portās chacun vne saincte reli- en leur mains, estoient aussi

Cardinaux de Tournon, de Veneur & de Chastillon, Monsieur l'Euesque de Paris assisté de ces Archidiacres portoit le corps de nostre Seignr en grande reuerence, soubs vn Ciel de veloux cramoysi semé de fleurs de Lys d'or à quatre bastons portez par Monsieur le Dauphin, Messieurs d'Orleans & d'Angoulesme & Monsieur de Vandosme tous nuës testes. Au deux costez estoient les deux cents Gentilshommes, tous portans torches allumees. Puis marchoit le Roy portant vne petite torche de cire vierge, & deuant luy ses heraux d'armes, lequel Monsieur le Cardinal de Lorraine costoyoit, peu plus bas, & à ses deux costez 24. Archers gardes du corps du Roy: en fin suiuoient Messieurs de la Cour,

& de la Iustice & autres Officiers du Roy, à ceste procession estoit aussi le Recteur auec son train, & partirent tous en tel ordre de S. Germain de Lauxerrois pour venir à nostre Dame, estans premierement lesdites processions venuës querir Messieurs de saincte Geneuiefue & la Chasse, à la mode

[Luth]eriens [brus]lez. accoustumee : le mesme iour furent bruslez six Lutheriens apres disner. L'annee ensuiuante fut

[1]535. descendue ladite Chasse 1535. le Mardy 13. Iuillet, & fut portee à nostre Dame comme de coustume, pour les grandes pluyes qu'il faisoit iournellement : L'annee

[1]536. d'apres 1536. le Ieudy 4. d'Aoust fut descendue la Chasse de ladite Dame & portee en la grande [Eglis]e de Paris comme de cou[stume,] à cause des ennemis.

estoient deuant Peronne, à sçauoir le Comte de Nansau accompagné des Bourguignons, Allemans, Flamans & Hannuiers, lesquels luy donnerent maints assauts, mais par la grace de Dieu ny sceurent rien faire. C'estoit aussi pour les grandes pluyes qu'il faisoit iournellement. Cinq ans 1541.
apres fut descendue ladite Chasse pour la mesme occasion de trop grandes pluyes le Ieudy 24. Iuillet & portee à nostre Dame comme de coustume. Le Lundy 17. de Iuillet 1542. fut descendue la 1542.
Chasse pour la Paix & vnion des Princes, à sçauoir de l'Empereur Charles le Quint, & du Roy François, qui estoient merueilleusement acharnez l'vn contre l'autre pour la Duché de Milan & quelques autres occasions: C'e-

me pour les pluyes exceſſ
pour le Roy & ſes enfa
eſtoient en Hainaut ten
camp contre ceux qui eſtoi
party de l'Empereur leurs
tels ennemis. Quatre ans a
Roy mourut à Ramboüil
fut enterré à S. Denys en F
auquel ſucceda Henry II. q
la Couronne de France.

L'an 1547. le Roy mourut à Rambouillet.

Comme la Chasse fut descendue par plusieurs fois du temps du Roy Henry II. & de ce qui y aduint.

CHAP. X.

IE sçay bien qu'il y en aura qui se mocqueront de cette mienne curiosité & recherche comme de chose superfluë: mais ie leur diray tousiours que ie prends aussi grand plaisir aux façons de faire de nos Eglise, qu'ils font à contempler auec admiration les folles & abominables ceremonies des Payens, sur lesquelles ils taschent de bastir mille sortes d'interpretations pour les rendre plus remarquables, qu'elles leur semblent estre belles: Et ie vous demande, n'est-il pas plus seant au

Chrestien de sçauoir l'ordre tenu à la procession generalle ou les corps & reliques de saincte Geneuiefue sont portez par vne trouppe d'hommes nuds & testes descouuerte, d'y voir tout le Clergé chacun en son rang, le Roy, les Princes du sang, Cheualiers de l'Ordre & tous les Estats de Paris, & vne infinie multitude de peuple priant Dieu, & ramenteuant les graces qu'il a faites & communiquees à ses saincts, n'est il pas dyie mieux seant à vn Chrestien de sçauoir & voir cecy, que lire la pompe & sacrilege procession des Prestres d'Issis du temps passé, ou celles que faisoient les abominables lupereaux iadis à Rome, les Bacchanalles, Saturnalles & autres descriptes par les authe[illegible] Donc laissant là les mesdisan[illegible]

aisseray de poursuiure mon
eprise, & mettre en auant les
cessions qui ont esté faictes
emps du Roy Henry II. du
1,& premieremét le Lundy 4.
et 1549. fut descédue la Chas- 1549.
e saincte Geneuiefue pour
irpation des Heresies, qui fut *Notal*
ee en l'Eglise de S. Paul,& de *processio*
1ostre Dame de Paris : l'ordre *pour l'ex-*
it tel,en premier lieu estoient *tirpation*
juatre Mendians suiuis des *des here*
ses tant Parochialles que *sies.*
legialles portans chappes &
juaires en grande deuotion
euerence, apres marchoient
sieurs de nostre Dame & de
cte Geneuiefue auec les Chas-
le saincte Geneuiefue & de S.
ceau, & la saincte Chapelle
choit au millieu. Apres y e-
: l'Vniuersité,& tous portoiét

chacun vn cierge en la main
suiuoient les Suisses au son d
fres & tabourins, portans
beaux d'vne main, & la hal
de de l'autre, en apres les Ge
hommes portans pareille
vn flambeau à vne main &
che d'armes de l'autre, cons
uement plusieurs Euesqu
Abbez portans tous des sa
reliques en leurs mains, apr
quelles estoient aussi part
reliques de la saincte Cha
suiuies de Cardinaux d
deux en leurs chappes viole
& le Cardinal de Guyse le d
qui portoit le corps de nost
gneur en toute reuerence s
beau Ciel couuert de br
d'or & de perles, porté par
Princes : Finalement ma
le Roy accompagné de

eur le Reuerendissime Cardinal
: Lorraine, de la Royne Cathe-
ne de Medicis, & des Seigneurs
: Dames de la Cour, portans tous
n cierge de cire blãche en la main,
iiuis de Monsieur le Chancelier;
s Maistres des Requestes, la Cour
e Parlement en robbes rouges,
Messieurs les Generaux des Ay-
es, la Chambre des Comptes, le
reuost des Marchans & les Es-
heuins, & autres notables Bour-
:ois, & marchans de la ville, fer-
ez par derriere des Archers,
ortant tous chacun vne torche
rnie des armoiries de France.
e mesme iour apres la proces-
on furent bruslez cinq hereti-
ies sacramantaires, & depuis
usieurs autres. L'an 1551. le Sa-
edy 3. de Iuin fut descenduë la-
te Chasse à cause des tonnerres,

Sacramentaires bruslez.

foudres, gresles & grandes pluy[es]
qui auoient desia gasté beaucou[p]
de pays, & tué ou blessé beau-
coup de personnes. Le Mecre[dy]
8. de Nouembre audit an, le Ro[y]
fit faire Procession generalle o[ù]
fut porté le S. Sacrement de l'Au-
tel, les sainctes Reliques du Pa-
lais, les Chasses de saincte Gene-
uiefue & S. Marceau, S. Germai[n]
& les autres, elle partit de saincte
Geneuiefue & vint par la ruë de la
vieille Drapperie, passant par la
grand' Salle du Palais, & parde-
uant la saincte Chappelle, où
estoient le Roy, la Royne, & tou-
te la Seigneurie de la Cour, le
Roy suiuit la procession le cierge
ardant en la main, suiuy de tous
les Estats, & retournerent par la
ruë de la Calendre en la grande
Eglise, ou le Reuerend Pere en

eu Eustache du Bellay nouuel
esque de Paris fit l'office. Quel-
e huict ans apres 1559. le Di- 1559.
enche 9. de Iuillet fut descen-
e la Chasse de saincte Gene-
efue pour la santé du Roy Hen-
,qui se mouroit ayant esté bles-
d'vn esclat de lance qui luy re-
lit en l'œil aux tournois, tirant
ontre le Seigneur de l'Orge; à
quelle Procession le Reuerend
ere en Dieu Monsieur Ioseph
oulon Abbé de saincte Gene-
iefüe fit l'office ayant esté benist
iour mesme à trois heures du
atin à la Chappelle de Miseri-
orde, & y assista vn grand nom-
re de Cheualiers, portans tous
ambeaux de cire blanche, en
rande deuotion: Ce qui fut faict
ans sonner aucunes cloches,
ource qu'il estoit deffendu à

Mort du ...oy Hen... cause de la maladie du Roy, qu nonobstant mourut dés le lende main en sa maison des Tournel les. Or la raison pourquoy nou ne sommes pas tousiours exauce en nos prieres, ie la laisse à celuy là, qui seul cognoist & sonde le pensees, & cœurs des hommes.

Comme la Chasse a esté descendu par plusieurs fois du temps du peti Roy François, du nom, & d Roy Charles IX. & aures chos dignes de remarque.

CHAP. XI.

1560. L'AN 1560. le dernier iour d Iuin du temps du petit Ro François fut faicte vne fort bel & honorable Procession à Pari où fut portee la Chasse de sainc

Gene

iiefue, à celle fin qu'il pleust
ı par le moyen d'icelle d'ap-
son ire, & deseicher la trop
e humidité, & les pluyes
npeschoient que les grains
ssent à maturité, & aussi ex-
la zizanie des heretiques
ommençoit à pulluler en
›auure France. Audit an le
e S. Nicolas fut faicte Pro-
ı generalle à saincte Gene-
: pour ledit Roy François II.
:oit malade à Orleans d'vn
:re qui luy estoit tombé sur
le, dont il mourut: & luy
la son frere Charles, aagé
›n de 12. ans. L'an 1562. le
Iuin fut faicte Procession
alle à saincte Geneuiefue
›btenir la victoire de Dreux
Prince de Condé fut pris
lonsieur de Guyse accom-

Mort d
Roy Fra
çois II.

1562.
Processi
pour la v
ctoire de
Dreux.

pagné de Monsieur d'A
Monsieur de Loce en appor
nouuelles à Paris dont fut cha
Te deum, à nostre Dame de Pa
où le Roy assista en personne
1563. Dimanche 13. de Decembre 15
fut descenduë la Chasse de M
dame saincte geneuiefue, a
qu'il pleust à Dieu donner la v
ctoire aux Catholiques, con
les Huguenots qui estoient d
Orleans auec le Prince de Cond
Et le 9. de Ianuier ensuiuant f
encore faite Procession genera
le à saincte geneuiefue pour
mesme occasion, mais en fin
bon Seigneur de guyse fut fra
pé en trahison d'vn coup de p
stollet, par vn nommé Poltro
18. de Feurier, & fut enter
Iainuille. Toutesfois durant
siege fut reprise la ville de

on sur les protestans, & la paix
it faicte depuis. Le Mercredy
2. de Decembre le lendemain
e la S. Thomas audit an, vn cer-
in Moine Apostat, aagé de
uelques 22. ans ayant suiuy les
eretiques à la presche, vint en
Eglise de saincte Geneuiefue à
x heures du matin, & estant agi-
du diable (ainsi comme il di-
it) quand le Prestre leuoit le
orps de nostre Seigneur en la
happelle de saincte Geneuiefue
costé du grand Autel, le print
r derriere, le rompit & foula
x pieds ayant la dague nuë au
oing, lequel fut bien tost appre-
ndé par ceux qui entẽdoient la
esse, & mené és prisons de ladi-
Abbaye, laquelle chose estant
nüe aux oreilles de Monsieur
bbé, alla incontinent vers le

Le corp. de nostre Seigneur foulé aux pieds.

Roy & la Royne Mere, pour l
en aduertir, qui bien tost y e
uoyerent Monsieur de Montm
rency auec bonne compagn
pour en faire briefue Iustice,
fust pendu ce mesme iour en
place Maubert & puis brusl
ayant eu premierement le poi
couppé, deuant ladite Eglise
saincte Geneuiefue: pour repar
tion duquel crime le 27. du
mois iour de S. Iean l'Euangelist
qui estoit le Lundy ensuiuan
fut faicte Procession general
à saincte Geneuiefue, par le ma
dement du Roy, où fut porté
S. Sacrement de l'Autel en gra
de reuerence par Monsieur
Paris, estant assisté de quatre Ca
dinaux, d'Armeniac, de Boubo
de Guise & de Lorraine, la
cession passa par la grande

u Palais où estoit le Roy accom-
agné de ses deux freres, lesquels
: suiuirent portans flambeaux,
uatre Cheualiers portoient les
uatre bastons du Ciel, la Messe
ut chantee à saincte Geneuiefue,
ar les Chantres du Roy, & cele-
bree par Monsieur de Pelué, Ar-
cheuesque de Sens. Voyla com-
ment le Roy, & les Princes se sont
monstrez zelez, & religieux au S.
seruice de Dieu, & en l'expiation
de l'iniure qui luy auoit esté fai-
te. Le Dimanche 23. de Iuillet
1564. fut descenduë la Chasse 1564
pour les pluyes excessiues dont il
ne pleut plus de long temps, sça-
uoir iusques au 4. d'Aoust qui fut
cause que Messieurs de la Theo-
logie vindrent rendre graces à
Dieu en Procession à saincte Ge-
neuiefue: L'an 1566. le Dimanche 1566

23. de Iuin fut faicte Procession generalle à saincte geneuiefue pour le temps qui estoit fort pluuieux, & le Dimanche 7. iour de Iuillet d'apres, fut portee la Chasse en Procession par le commandement du Roy, pour la mesme occasion, qui faisoit que les biens ne pouuoient venir à maturité, mesme que le bled fut vendu 21. liures tournois. A ladite Procession assista le Roy, ses freres, la Royne sa Mere, ses filles, la Duchesse de Lorraine, les Cardinaux de Bourbon, de Lorraine & de Guise, auec plusieurs Euesques.
[…]toile ap- […]ue & […]ë en […]n iour. Et s'apparut vne Estoille laquelle conduict ladite Procession en plain iour iusques en l'Eglise nostre Dame, & ne bougea que la Messe ne fust finie.
[1]567. L'an 1567. le Mercredy 4. de Iuin fut portee la

Chasse de saincte Clotte aux Augustins par Messieurs de saincte Geneuiefue, assistez de leurs paroisses S. Estienne, & S. Medard, les Carmes & Iacobins. Et le Dimanche d'apres 8. de Iuin fut dicte Procession generalle à saincte Geneuiefue, & ce pour la trop grande seicheresse. Et le 2. dudit mois pour la mesme occasion fut descenduë la Chasse de ladite Vierge, car il n'auoit point pleu depuis Pasques, & si tost qu'on eut deliberé de ce faire, il pleut en si grande abondance, que le Dimanche on fut bien empesché à faire la Procession tât en allant qu'en retournant. Audit an enuiron la S. Remy, Monsieur le premier President & le Preuost des Marchands, pour les grands troubles qui estoient pour

La chasse cachee a peur des Huguenots.

lors, les Huguenots ayans pris la
Ville de S. Denys, & bruslé les
moulins à l'entour de Paris, pre-
uoyans que la garde & tutrice de
ladite ville ne cheust entre les
mains de ces furieux heretiques,
Rois 4. tout ainsi que l'Arche d'alliance
entre les mains des Philistins, &
n'en fissent de mesme qu'à S. Ire-
nee de Lyon, à S. Hilaire de Poi-
ctier, & à plusieurs autres & diuers
endroits, bruslans les sainctes Re-
liques, & les iettant au vent pour
en prendre l'or & l'argent, mon-
strans par ce moyen qu'ils tien-
nẽt vne autre Religiõ: qu'iceux ils
ordonnerẽt que la Chasse de ma-
dame saincte Geneuiefue fust ca-
chee en quelque lieu, ce qui fut
fait: car Messire Iean le Peultre
Cheuessier & Messire Iean de la
Riuiere Sous-prieur furent depu-

our la cacher en certain lieu
t de la maison. Le Lundy
e Nouembre audit an fut
nduë la Chasse de saincte
uiefue par le commande-
:du Roy, pour auoir victoi-
ontre lesdits Huguenots à
streau, qui fut bien tost
(le 13. iour de Decembre)
s par Monsieur frere du
, & le Seigneur de Ranty
é. A ceste Procession assista
oy, la Royne mere, Mon-
le Duc frere du Roy, Mada-
Marguerite sa sœur, auec
le noblesse, le Cardinal de
bon aussi y fut, & le Cardi-
e saincte Croix Espagnol,
plusieurs Euesques. Mon-
de Sens dit la Messe à nostre
e. L'an 1568. fut faicte Pro- 1568.
n generalle à saincte Gene-

uiefue pour le Roy qui estoit malade à S. Maur, & pource qu'on preparoit d'aller à la Rochelle assieger les Huguenots. Et le Mercredy 29. de Septembre iour de S. Michel audit an, fut descendue la Chasse de madame saincte Geneuiefue par le commandement du Roy qui estoit nouuellement releué de sa maladie miraculeusement, & ce pour l'abolition qui auoit esté faite de l'Edict de Pacificatiō, dit de Ianuier, & passa par le Palais en tel ordre qu'il s'ensuit: apres les Religieux & paroisses & plusieurs Chasses & Reliques portees par icelles, furent portees les Chasses de saincte Geneuiefue & S. Marceau, cōme de coustume, apres fut porté le chef de S. Louys par deux Cheualiers, & la Ch... dudit Sainct par quatre au...

Notable procession.

ans leur Collier d'Ordre : puis
oit porté le chef de S. Denys
r deux Euesques, & les trois
rps saincts, à sçauoir de S. De-
s, S. Rustic, & S. Eleuthere,
acun par deux Euesques, les Re-
ieux de S. Denys marchoient
res, tous en Chappes fort riches
nuds pieds, apres estoient plu-
urs Euesques portans chacun
e saincte Relique en la main,
mme le Cloud de nostre Sei-
eur, la saincte Larme & autres,
puis on portoit les Reliques de
saincte Chappelle, comme le
appeau d'Espines, la vraye
roix, le fer de la Lance & plu-
urs autres, suiuies de Messieurs
la saincte Chapelle : apres les-
els marchoit le Cardinal de
orraine, portans le corps de no-
e Seigneur, nuds pieds, ayant le

Cardinal de Bourbon, à de
& le Cardinal de Guise à sene
dont le Ciel estoit porté par
tre Princes, puis Monsieu
guise portoit le baston de gr
Maistre, le Prince Dauphi
sceptre Royal, Monsieur le
du Roy la Couronne, & le
suiuoit sur vn petit cheual, p
ce qu'il estoit encore attenu
sa maladie : finallement
uoient la Royne Mere, Mad
Marguerite, la Princesse de C
dé & autres plusieurs Dam
Princesses, consecutiuemen
Chancelier, messieurs de la C
de Parlement, & autres plusi
notables personnes, & Bourg
de la Ville, en tel ordre vind
de saincte Geneuiesue, passe
pardeuant le Palais, sur le
au Change & le Pont nostre

me pour aller en l'Eglise Cathedralle de Paris, où fut chantee la Messe par le Cardinal de Lorraine. L'an 1569. fut faicte Procession generalle à saincte Geneuiefue pour rendre graces à Dieu de ce que les Huguenots s'estoient retirez de deuant Poictiers, où estoit Monsieur de Guise & plusieurs autres Princes qui l'espace de deux mois auoient soustenu le siege contre les Huguenots, à ceste Procession assista l'Archeuesque de Sens & dit la Messe à saincte Geneuiefue, aussi y estoit le frere du Roy, Monsieur le Duc d'Angoulesme. Le Lundy 10. d'Octobre audit an, fut faite Procession generalle à saincte Geneuiefue pour rendre graces à Dieu, de ce que le Roy auoit eu victoire contre l'Admiral à Mont-

1565

La victoire de Montcontour. contour, où furent bien tué
mille hommes de gens de
Monsieur d'Aurange fist l'e
L'annee apres 1570. le 3. de
1570. tembre fut encore faicte Pr
sion generalle à saincte G
uiefue par le commandeme
Roy estant au Louure, & ce
l'extirpation des heresies &
disposition du temps, le Di
che d'apres 10. de Septembr
descenduë la Chasse pour la
dite occasion le Roy est
Monseaux, à laquelle Monsie
Montpensier assista. Le Ieu
1572. de Septembre 1572. fut desce
la Chasse par le commande
du Roy. & combien que
fust iour de feste, si fust-il
tout entier par le peuple. O
elle portee droit au Palais, &
poinct qu'õ deuoit depar

s'esmeut vne dissention entre
ssieurs de nostre Dame & de
ncte Geneuiefue, touchant
ıx qui marcheroient en plus
ut degré. Parquoy Monsieur
ıbbé de saincte Geneuiefue, &
Chantre de nostre Dame,
ans allés au Roy firent là leurs
arangues en la Salle des Mer-
rs, où il estoit encore, lequel en
ant communiqué auec la Roy- *Arrest d Roy pou l'ordre.*
Mere, qui y estoit aussi presen-
, fut conclud & arresté que l'on
ndroit la coustume ancienne;
st que Messieurs de saincte Ge-
uiefue tiendroient le costé
oict, & Messieurs de nostre Da-
e le costé gauche. A ceste Pro-
ssion fut porté le chef S. Louys
de S. Iean, le chappeau d'Espi-
s & la vraye Croix, auec plu-
urs autres Reliques, puis estoit

le Cardinal de Bourbon
Ciel portant reueremment le
Sacrement de l'Autel, accom
gné de deux autres Cardin
Apres suiuoit le Roy de Fran
auec ses freres, le Roy de Na
re, Madame de Condé & plusi
autres Princes & Princesses: mo
sieur le Cardinal de Bourbon d
la Messe à nostre Dame, l'oc
sion de la Procession fut pour r
mercier Dieu des bons aduertis
més qui estoient si bien aduen
pour la cõseruation du Royaum
& de la Religion, les Hugueno
ayans esté mis à mort le iour
Barthelemy precedent. Le D
1573. manche du mois de Iuin 1573. f
descenduë la Chasse par le co
mandement de la Royne M
pour les grandes pluyes froid
ordinaires, & aussi pour ob
vic

ctoire de la Rochelle, la Roy-
: Mere estans arriuee à 7. heures
ı matin à saincte Geneuiefue
t dite vne Messe haute, où Mon-
ur l'Abbé fist l'Office, apres la
sse furent la Royne, les Dames
Princesses qui estoient auec el-
baiser la Chasse en grande de-
otion, & assisterent à la Proces-
on, auec les Cardinaux de Bour-
on, & de Guise & de Lorraine, &
'onsieur de Paris dit la Messe. Le
'ercredy de deuant le septier de
ed fut vendu 24. liures, mais
res il ramenda par la grace de
ieu. L'annee d'apres au iour de
ntecoste mourut ledit Roy
harles IX. surnommé Maximi-
n, à trois heures apres midy au
hasteau de Vincennes, apres
oir fait les actes d'vn bon &
s-Chrestien Roy, tel qu'il

Grand cherté.

Mort d Roy Cha les IX. l' 1574.

estoit de nom & de fait, &
auoir gaigné le Iubilé donn
nostre S. Pere le Pape à la Fra
pour l'occasion des guerres &
resies qui y regnoient, il fut
terré à S. Denys quelque te
apres.

Reste des Processions, & autre
uotions faites à Ste. Geneuief
temps du Roy Henry III. du

CHAP. XII.

1577. L'AN 1577. le Dimanche
iour de Iuillet fut desc
duë la Chasse de saincte G
uiefue pour les grandes plu
qui bien tost cesserent, &
pour obtenir victoire contr
Huguenots. Monsieur le Ca
nal de Bourbon coucha ce io

ïncte Geneuiefue, & assista a
nuict à la descente de la Chasse
à la Messe, puis l'alla baiser tout
remier, le lendemain aussi il
l'Office, & dist la Messe à nostre
me de Paris. L'an 1582. le qua- 1582.
esme Dimanche de l'Aduent,
i estoit le 9. iour de Decembre
ison des dix iours qu'on auoit
ranchez dudit mois par l'ad-
& ordonnance du S. Pere, &
l'Eglise, afin de remettre le
ır de Noel en son Equino-
al, dont le dixiesme estoit
mpté pour le 20. dudit mois,
iour, dis-ie, fut descendue la
asse de madame saincte Gene-
fue pour le Roy, à ce qu'il luy
ust donner lignee pour succe-
r au Royaume, & fut portee
oit au Palais, où il estoit atten-
nt la Procession, qui y assista

auec Monsieur de Guise, le D
du Maine, auec plusieurs a
Seigneurs & Dames. Plus y a
sterent Monsieur le Cardinal
Bourbon, & de Guise, Le No
du Pape, l'Euesque de Meaux,
l'Euesque de Digne, qui fit l'O
ce, les Reliques de la saincte C
pelle y furent portees, & la
chantee en musique par les Ch
tres du Roy: Ce dit iour fut f
beau entre le Samedy & le Lu
dy, esquels furent vents & te
pestes impetueuses, & sembl
que Dieu fauorisoit la Proc
1584. sion. Le 5. iour de Iuin 1584. f
descenduë la Chasse à la reque
de Messieurs de la ville & fut p
tee à nostre Dame comme
coustume, pour impetrer de
pluye, qui tost apres fut don
en tres-grande abondance. I

87. le Ieudy 9. de Iuillet fut des-
nduë la Chasse, pource qu'il y
oit bien vn mois qu'il auoit
usiours pleu, & le beau temps
mmença le Lundy precedent, 1587
quel iour on fit la Procession
neralle, qui fut cause que de
ng temps on ne veit tant de
ocessions & si deuotes, tant de
ville que des champs. Car toute
tte sepmaine fut passee en tou-
abstinence, deuotion & solem-
té de tout le peuple: Ce qui fas-
oit beaucoup d'heretiques &
itres malins, qui disoient qu'on
loit tout exprés attendu la nou-
elle Lune, afin qu'alors le temps
changeast, toutesfois nostre
igneur pour se mocquer d'eux
rmit encore que deux iours
res il pleut, dont ils estimoient
oir ville gaignee, n'ayans autre

Here-ques mes-sans de Processi

occasion de calomnier, c
disans que la Procession au
de nul effect: mais ce qui s
ensuiuy doit faire corrig
plaidoyé, d'autant que
moire d'homme on n'a gu
vn plus bel Aoust sans a
pluyes; de sorte que l'o
auoir esté plus recueilly de
cette annee qu'en trois aut
le bled qui auoit esté ven
francs le Septier, est deu
moindre prix qu'il est pc
par la grace de Dieu, don
sieurs de la Theologie en
bre de plus de huict ving
drent rendre graces à Dieu
Vierge le 18. de Iuillet ensu
Cette Procession estoit au
specialement pour la guer
quelle on se preparoit
aller au deuant des

tres estrangers qui venoient ayder aux Huguenots de France, que contre eux mesmes, dequoy, Dieu mercy, nous auons veu desia quelques bons effects & heureuses expeditions, tesmoins les Enseignes penduës en Trophee, tant à nostre Dame de Paris, qu'à S. Estienne de Meaux : Car laissant là les autres deffaites ; Qui est-ce qui n'attribuera principalement à nostre Dieu par l'intercession de nos Patrones ces deux grandes & miraculeuses victoires, l'vne en Dauphiné, de quatre mille Suisses conduits de plusieurs harquebuziers François, estans prests à se ioindre auec Chastillon, accompagné d'autre trois mille Huguenots, & ce par le moyen de Monseigneur de là Vallette, le Seigneur Alphonce & quelques

dix-septiesme de Mars 1594. iour de Monsieur sainct Anselme fut descenduë la Chasse de Madame saincte Geneuiefue, & portée en l'Eglise Nostre Dame de Paris, ainsi qu'il est de coustume, à laquelle Procession assista Monsieur le Legat, Cardinal de Plaisance, & le Mardy ensuiuant 22. iour dudit mois le Roy Henry IV. de ce nom Roy de France & de Nauarre entra à Paris à cinq heures du matin, par la porte Neufve, auec sa gendarmerie: Dieu en soit loüé. Le Dimanche vingt-quatriesme iour de Iuillet 1594. fut descenduë la Chasse de Madame saincte Geneuiefue & portee en l'Eglise Nostre Dame de Paris, ainsi qu'il est de coustume, pour faire prieres à Dieu qu'il luy pleust enuoyer beau temps à cause des biens qui sont

ſus la terre, qui ne pouuoient
urir pour les pluyes qu'il fai-
: iournellement, & pour la
ſperité & ſanté du Roy, à la-
lle Proceſſion aſſiſta MON-
ır le Cõte de Soiſſons. Le Ieu-
:inquieſme iour d'Aouſt 1599. 1599
deſcenduë la Chaſſe de MA-
ne ſaincte Geneuiefue, & por-
en l'Egliſe de Noſtre Dame de
Paris, ainſi qu'il eſt de couſtu-
pour faire prieres à Dieu qu'il
pleuſt enuoyer de la pluye
ır les biens de la terre, & pour
roſperité & ſanté du Roy. Le
nanche premier iour de Iuin
3. fut deſcenduë la Chaſſe de 1603.
lame ſaincte Geneuiefue, &
tee en l'Egliſe de Noſtre Dame
Paris, ainſi qu'il eſt de couſtu-
pour faire prieres à Dieu d'a-
r de la pluye pour les biens de

la terre, pour la prosperité & san-
du Roy, de la Royne, de mon-
seigneur le Prince Dauphin. D
Regne de LOVYS XIII. Roy de
France & de Nauarre, & de Ma-
rie de Medicis sa mere, regen-
te en France, pour la Minorité
du Roy, fut le Dimanche dou-
1611. ziesme iour de Iuin 1611. des-
cenduë la Chasse de Madame
saincte Geneuiesue, & portee à
l'Eglise Nostre Dame de Paris,
ainsi qu'il est de coustume pour
faire prieres à Dieu, qu'il luy
pleût enuoyer de la pluye pour les
biens de la terre, & pour la pros-
perité & santé du Roy, & de la
dite Royne Regente sa Mere. Du
Regne de Louys XIII. Roy de
France & de Nauarre, & de Marie de M-
edicis sa mere, pour le v
Roy qu'il deuoit

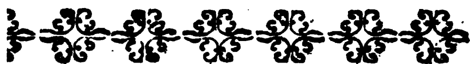
ayonne, fut le Dimanche 21. de
iin 1615. descenduë la Chasse de 1615.
adame saincte Geneuiefue, &
ortee en l'Eglise de Nostre
Dame de Paris en Procession so-
mnelle, ainsi qu'il est de coustu-
ne, pour faire prieres à Dieu qu'il
iy pleust enuoyer de la pluye
our les biens de la terre, qui
stoient quasi tous bruslez de l'ex-
reme chaleur qu'il auoit fait, &
our la prosperité & santé du
Roy tres-Chrestien Louys XIII.
& de la Royne sa mere, & pour la
aix & concorde des Princes
Chrestiens. Et finallement, en
l'annee 1625. le Dimanche 6. iour
de Iuillet la Chasse de Madame 1625.
saincte Geneuiefue, a esté descen-
duë & portée en procession, ac-
compagnée de celle de sainct Mar-
cel, à la maniere accoustumée, à

cause de la grande abondance de pluyes, qui gastoient les biens de la terre, dont grace à Dieu, on eut incontinent vn tres-beau temps, qui apporta grand soulagement au peuple. Voylà donc comment cette saincte Vierge, combien qu'elle fut née de basse condition, n'estant qu'vne simple Bergere natifue du village de Nanterre, où mesme se voit encore le Parc où elle gardoit ses moutons, & là aussi le puits, chose de remarque; l'eau duquel guarit sa mere aueugle par ses merites, combien, dis-je, cette saincte Pucelle a esté glorifiee de Dieu le Createur au Ciel, & des hommes en la terre, pour auoir tousiours vescu sainctement, & pour luy auoir pleu. aggreé, & qui veut que l
, les Princes, les Sei

neurs, & tous autres deuant elle, maintenant flechissent les ge- oux, l'honorans & reuerans d'vn onneur deu aux bien-aymez de esus Christ, & s'estiment bien eureux de l'auoir pour suppliane & Aduocate enuers Dieu le Createur, auquel toutefois tout honneur est deu & referé, comme à la premiere cause diuine, & equel en fin par ses merites, ie prieray nous donner sa saincte grace en ce monde, & son Paradis en l'autre. Ainsi soit-il.

Fin des descentes de Madame saincte Geneuiefue.

LA Chasse de Madame saint
Geniefue és années 1614. 1615.
a esté descenduë 3. ou 4. fois po
de toutes sortes de pierres precieu
me perles, diamants & autre
joyaux, des dons du Roy, des
des Princes & Princesses de la
de quelques Bourgeois de Paris,
dite Chasse est estimée vne de
pieces du monde.



PETIT
RAITE' DES AN-
TIQVITEZ ET SIN-
gularitez de l'Eglise &
Abbaye de saincte
Geneuiesue.

ET PREMIER.
la fondation d'icelle, faite par Clouis 5. Roy de France, & premier Roy Chrestien.

CHAPITRE I.



NTRE les maisons les plus anciennes & signalees de la tres-noble & fameuse ville de Paris, ge des Roys de France, l'Eglise Abbaye de Madame saincte neuiesue sans doute tient l'vn

des premiers rangs: car person
n'est ignorant qu'icelle ait e
fondee auec vne splendeur & e
cellence nompareille, par le gra
Clouis 5. Roy de France, & p
mier Chrestien, qui la fist bas
l'an de Iesus Christ 499: & dep
augmentee & enrichie par sain
Clothe son espouse, decoree p
les Roys & priuilegees par les I
pes & aymee d'vn chacun Ch
stien. Ce qu'afin que ie decl
plus amplement ne sera hors
propos, si ie m'arreste à monst
en brief, quel a esté le Roy C
uis & à quelle occasion il ba
iadis ou fit construire ce beau
magnifique Temple à Dieu,
nom des Princes des Aprostre
Pierre & S. Paul. Clouis don
successeur de Childeric son
au Royaume de France,

Eglise ... ste Ge... niefue ... tie l'an ... 9.

aagé de quinze ans: Il fut fort belliqueux, & a entrepris & paracheué plusieurs belles expeditions de guerre, selon qu'il est aisé à cognoistre par le discours des annales. Estant aagé de 23. ans, le 7. de son regne 592. il espousa saincte Clothe à Soyssons, fille de Childeric & niepce de Gondebaud Roys de Bourgongne, ayant eu desia vn enfant de sa concubine nommé Theodoric, qui fut par apres Roy de Mets, il eut quatre enfans masles & deux filles de sa femme legitime : à sçauoir, Ingomer, qui mourut bien tost apres le Baptesme, Clodomer qui fut Roy d'Orleans, Clotaire qui fut Roy de Soysson, & Childebert qui fut Roy de Paris, les deux filles furent Clothide ou Clothe, qui furent mariée à Almaric Roy

Clouis espouse saincte Clo

Enfans Clouis.

des Gots, & Tichilde qui se ren-
dit religieuse à sainct Pierre le Vif
de Sens fondé par icelle. Or com-
me ceste bonne Dame saincte
Clothe, qui estoit tres Catholi-
que, ne cessast d'exhorter & in-
uiter le Roy son espoux à rece-
uoir le sainct Baptesme & se fair
Chrestien, il luy fut impossible
de le gaigner iusques à ce qu'il
eust vne furieuse bataille contre
les Allemans en vn lieu nommé
Tholbiac, où se voyant auoir
du pire commençoit à perdre
courage & toute esperance, lors
qu'vn sien Capitaine Gaulois,
Catholique, nommé Aurelian
l'aduertit & pria de croire au vray
Dieu que la Royne adoroit, l'as-
seurant qu'il gaigneroit la victoi-
re par ce moyen : Ce qu'il
voüant & protestant que s'il

ontoit ses ennemis, il receuroit
Foy & Religion Chrestienne.
donc aduint qu'à l'instant les
ançois reprenans courage par
puissance de Dieu, rembare-
nt si viuement les Allemans,
l'ayans occis leur Roy, ils les
ndirent tributaires. Apres ceste
iraculeuse victoire le Roy se
uuenant de sa promesse reuint
France, & passant par la ville
Thoul fut catechisé par sainct
aast, (qui depuis fut second E-
sque d'Arras) & de là conduit
sques à Rheims en Champa-
ie, où la bonne Royne saincte
othe, bien ioyeuse de sa Con-
rsion, le vint trouuer, & là fut
ptizé par S. Remy Archeuesq-
ie dudit lieu, auec plus de trois
ille Fráçois, & vne sienne sœur
ommée Elbeflede, il auoit en-

Conuersio de Clouis.

S. Vaast d'Arras.

S. Remy.

core vne autre [illegible]ur no
Lentilde, qui aussi alors fu
uertit de l'Arrianisme à l
tholique Eglise. C'est là q
fait ce beau miracle, quand
prieres de S. Remy & de l
Clothe, fut apportée vne
poulle de saincte Huylle
Ange, en espece de Colom
quelle est encore auiou
gardée en l'Abbaye de S.
à Rheims, dont les Roys de I
sont Oingts à leur Coure
ment. Ce fut aussi peu de
apres que les trois Crapau
selon aucuns) les trois Cro
anciennes Armoiries des
çois, furent changées en
es de Lys d'or, sur cham
Donc Clouis estât fait
ne fut pas lõg tẽps sa
rast mener la guerre

Saincte ampoulle.

laric Roy des Gots, qui estoit
rrien, & au reste tenoit presque
oute l'Aquitaine; ce que propo-
int faire fut aduerty & per-
iadé par saincte Geneuiefue &
incte Clothe sa femme, de faire
lifier & construire vne Eglise
a l'honneur des Princes des Apo-
res sainct Pierre & S. Paul, pour
ioir heureux succés de son voy-
ge; ce qu'il accorda volon-
ers: parquoy dés lors fut com-
iencé cét edifice, à sçauoir dés
innée mesme de son Baptesme,
ui fut enuiron l'an 499. ou 500.
'outesfois ceste guerre fut diffe-
e quelques années, d'autant
u'ayant trouué occasió de com-
attre auparauant contre Gon-
ebaud Roy de Bourgongne, qui
y faisoit quelques brauades, &
ntoit aussi son Arrien, comme

Alari Roy de Gots A rien.

saincte Geneuie du temp de Clouis

tesmoigne Gregoire de Tours, craignant que ce pendant qu'il seroit empesché à ceste guerre, il ne luy fist de l'empeschement: Il y voulut remedier, luy liurant premierement la bataille, en laquelle il le desconfit. Depuis Theodoric Roy des Ostrogots en Italie, fist tant qu'il moyenna la paix entre Clouis & Alaric, qui pour ceste occasion s'entre-virent auprés d'Amboise : mais ceste paix ne fut de longue durée, d'autant que (comme l'on dit) la diuersité de Religion ne peut permettre ny endurer aucune vraye alliance, ou amitié. Clouis donc cognoissant les embusches qu'il luy auoit preparées pour le mettre à mort, sçachant d'autre part le mauuais traittement qu'il auoit fait à quelques Euesques Catho-

s, luy denonça la guerre en
ıelle il le ſurmonta. L'an de
:e 500. apres laquelle victoire
t remercier Dieu, & faire ſes
otions à S. Hilaire de Poi-
rs & de là à S. Martin à Tours,
l receut les preſens de l'Empe-
· Anaſtaſe, qui luy gratifiant
ı victoire, & le renommant
guſte & Patrice, luy enuoya
nanteau Imperial, auec le dia-
ıe d'or, qu'il donna depuis à
ierre de Rome. Apres toutes
uelles choſes il s'en reuint à
s, qui dés lors eſtoit le ſiege
Roys, & fit faire vn beau Pa-
ıupres de l'Egliſe S. Pierre &
'aul, pour y vacquer à deuo-
. Où c'eſt que quelques vns
ıſent diſant, que fuſt lors que
:iſe fut baſtie, comme ainſi
ju'elle eſtoit plus de dix ans

auparauant. Or y mit il des Cha-
noines ſeculiers, premierement
auſquels il donna de grands bie
& reuenus, auec pluſieurs beau
priuileges & paſſedroits. Auſſi n
s'en eſlongnoit il guere depuis
ſinon quand il alloit en guerre, d
ſorte qu'y faiſant ſa reſidence or-
dinaire & couſtumiere, final
ment apres auoir eſté affli
d'vne griefue maladie dont il fu
guarit par les prieres de S. Seu
rin, apres auſſi vn Concile natio
nal par luy aſſemblé à Orlea
quelques deux annees apres, à ſça
uoir l'an 514. il demeura derech
malade & mourut heureuſeme
en cedit lieu, n'ayant veſcu en
monde que 45. ans ſeulemen
quinze auant qu'eſtre Roy, a
tres quinze ans auant qu'eſtre C
tholique, & 15. ans eſtant R

-Chrestien: ses funerailles fu-
: faictes honorablement par
enfans en ladite Eglise de S.
're & S. Paul, proche de son
ıis, ou iusques aujour-d'huy il
ɔse au milieu du Cœur, en vn
t caueau. Et voit on l'effigie
ı beaucoup magnifique & su-
ɔe, mais selon la modestie de
:emps là : L'Epitphe duquel
ısi que recite Aymon) fut mis Aymon
S. Remy, qui viuoit pour lors
ıoit dedié l'Eglise susdite ain-
ı'il s'ensuit.

liues opum virtute potens, clarusque triumphe
lidit hanc sedem Rex Clodoueus, & item
ituis magno sublimis fulsit honore,
us amore Dei contempsit credere mille,
mina, quæ varijs horrent portenta figuris
a purgatus aquis, & Christi fonte renatus
rantem gessit infuso Crismate crinem
mplumque dedic, sequitur quod plurima turb
tilis populi spreto quæ errore suorum

Ductorem est cultura Deum, verumque parentem:
His fœlix, meritis superauit gesta priorum,
Semper consilio, castris, bellisque tremendus
Hortatu dux ipse bonus, ac pectore fortis
Constructas acies firmauit in agmine primus.

Cette Epitaphe ne se trouue pas pour le iour-d'huy sur le tombeau, mais bien vn autre en prose sur la closture du bois, qui a esté apposee depuis, ainsi qu'il s'ensuit.

Hic est illustrißimus Rex Ludouicus &c. De l'autre costé il est e[...] François. Cy gist le cinquiesme Roy de France, & premier Chrestien, & ce qui s'ensuit. Quand [...] de saincte Clothe elle ne port[...] pas moins de reuerence à ce [...] lieu que son mary: mais s'y re[...] roit le plus souuent, vacquan[...] oraison & à toutes autres bon[...] œuures durant sa vie: Et final[...]

it estant trespassee à Tours *Saincte Clothe veufue Clouis mourut Tours l'an 552.*
aagee, & pleine de vertus, y
apportee auec honorable
roy, & enterree aupres de son
mary, par ses deux fils Chil-
ert & Clotaire. L'an de grace
ceste bonne Dame a fait ba-
plusieurs Eglises, & Monaste-
employant ses moyens & fa-
ez aux pauures & esdites Egli-
Et dit on qu'à celle des sain-
Geneuiefue elle donna la hau-
Bourgongne par testament,
; pour autant que ie n'en
ue rien de certain, aussi ne le
t-ie pas affirmer pour vray &
iré. Donc icelle estant depuis
onizee a esté esleuee en vne
sse de bois, & n'agueres trans-
e en vne autre couuerte d'ar-
doré, moyennant grande
me & quantité d'argent, tel

ques autres Egliſes encore,
me à vn petit village en
nommé Viuier, du Dioc
Soyſſons, où il y auoit vne
ſe que les Huguenots ont
il y en a encore quelque pa
Bourgongne. Et dit on au
y en a à noſtre Dame d'A
quelques Reliques, qui
Egliſe qu'elle fit baſtir, &
conuertit l'eau en vin au
uriers. En ladite Egliſe de

ue, fut deliurée par Childebert
oy de Paris, qui tua le Tyran en
erre, & la ramena en France,
elle mourut en chemin & fut
portee à Paris audict lieu, l'an
grace 525. y sont aussi enterrez 525.
s deux freres de S. Cloud, en- Enfan.
ns de Clodomer Roy d'Or- Clodom
ins, à sçauoir Theodoal & enterrez
ontrand qui furent massacrez à saincte G
ris par leurs oncles Childebert neuiefue
Clotaire, l'an 528. dont l'vn 528.
oit aagé de sept ans & l'autre
dix. Voila qu'elle a esté la fon-
tion de celle Eglise tres-anti-
ie, & quels les Fondateurs d'icel-
Toutefois ie ne seray point
nteux de dire icy comme en
ssant, que si nous voulons re-
rder de prés, nous cognoi-
ons que la Caue est vn lieu de
uotion encore plus ancien:

Caue sainte Geneuiefue res an. Car nous tenons par tradition de nos peres, & est chose assez pertinente, que l'vn des trois sepulchres qui y sont, est le tombeau & monument de Prudent 8. Euesque de Paris, & predecesseur de S. Marceau, lequel combien qu'il ait esté auparauant, il est aisé à cognoistre, que le lieu où il est enterré est plus ancien que du temps dudit Clouis : Et afin que personne ne trouue cecy supposé ou difficille à croire, il y a veritablement bien apparence que les premiers Chrestiens pour crainte des infideles, n'ayans pas le moyen ny la commodité de faire leurs assemblees apertement comme ils eussent bien voulu, cherchoient les lieux les plus occultes & cachez comme sont les Caues, pour faire en plus grande seureté

leurs prieres & Congregations, lieux, dy-ie, separez & dehors la ville, afin de n'estre inquietez ou empeschez des Payens ou Ethniques, & tels lieux premiers de deuotion, la Foy s'augmentant depuis & prenát accroissement, par la grace de Dieu, ont tousiours esté respectez & honorez par les fideles, de sorte que les grands & saincts personnages y desiroient faire leur sepulture & estre enterrez. Et partant Dieu à permis par apres qu'on ait basty des Eglises dessus: Qu'ainsi ne soit, ie donne pour exemple l'Eglise de S. Marceau laquelle a esté fondee & bastie par Roland nepueu de Charlemagne, & nonobstant S. Marceau a esté enterré en la Caue sousterraine, qui faict à entendre que la Caue est long temps deuant

Fonda de Sai Marce.

l'Eglise: Brief l'on remarquera le mesme en plusieurs Eglises anciennes, où y a ainsi des Caues, comme à nostre Dame des Champs, à sainct Cloud (où on void encore son sepulchre) & en autres diuers endroits. Or ay ie dit cecy seulement en passant, afin de donner à cognoistre combien est antique cette Eglise, & par consequent combien à estimer, Du costé de midy, est vn tombeau fort ancien de S. Ceran-

'ran- esque is. ne 25. Euesque de Paris, qui viuoit du temps des Merouinges, & a esté depuis Canonizé & esleué en vne Chasse de bois le 16. iour de Nouembre, auquel iour on

Aude e de celebre sa translation. Aussi y est le corps de saincte Aude Vierge de Paris, qu'on dict auoir esté l'vne des Vierges qui accompa-

oit saincte Geneuiefue en ce
onde, & quelques Martyrolo-
es font foy qu'elle auoit esté
terree en ladite Eglise apres sa
ort. Outre plus se voit en la
esme Eglise, le Chef de sainct
udelle martyr, & Sousdiacre
Orleans, il est en vne Chapelle Le ch S. Bau le.
la grande nef enfermée en vne
nestre dans la muraille, à bar-
ux de fer, & est fort requis
ur les petits enfans, qui sont en
iartre : y sont aussi plusieurs au-
s sainctes Reliques enchassees
or & en argent, lesquels il n'est
soin icy de nommer. Quand
des autres sepultures qui sont
narquables se voit en la petite
f comme vn ancien sepulchre,
s effigie ny escriture, qui est
use que nous ne sçauons de qui
lt. En la seconde Chappelle de

la grande nef est vn tombeau de marbre noir esleué, & dessus l'effigie d'vn Archidiacre, en marbre blanc aussi sans escriture. A costé gauche des degrez du sanctuaire est le monument d'vne Duchesse de Sauoye auec vn Epitaphe tel:

[Ma]dame [...]es de [...]ye.

Exiguo clauduntur hoc saxo intestina nobilis Dominæ Agnetis, de Sabaudia vxoris quondam illustrissimi viri Francisci Comitis Dugnensis, molem autem corporis exuit sexta decima Martij, anno incarnati verbi: 1508.

[Cat]herine [d'A]lençon [Duch]esse [en Bau]iere.

En la derniere Chappelle de la grand nef, est enterree soubs vne tombe de platte forme, Madame Catherine d'Alençon, Duchesse en Bauiere, Contesse de Mortaigne, & dame de plusieurs autres lieux en Normandie, qui trespas-

l'an 1462. Et pluſieurs autres
ıtables perſonnes ſont enterrez
diuers endroits de ladite Egliſe
ıi n'eſt icy beſoin de nommer.
ɔylà en brief les choſes les plus
ɪnarquables de cette Egliſe an-
:nne laquelle entre les autres i'e-
me à bon droit deuoir eſtre ap-
llee Baſilique du mot Grec *ba-
cos*, qui eſt comme Royal, ou
baſilicai, pluſtoſt qui ſignifie ſe-
n que Ciceron en vſe, lieux
ands & ſpatieux où ſe font des
:aires, comme Palais & autres
ux ſemblables, pour ce que cet-
Egliſe n'a pas eſté ſeulement
ndee par vn Roy, duquel elle
ırte meſme les armoiries, mais
ıi plus eſt eſtoit en ſon Palais
oyal, lequel par ſucceſſion de
mps i'eſtime eſtre demeuré à l'v-
ge des Chanoines dudit lieu,

quand les Roys successeurs ont choisi autre demeure. Or ne trouuay-ie rien de ce qui s'est passé du temps des Merouinges, sinon que Chilperic premier fils de Clotaire, y assembla vn petit Synode d'Euesques, du temps de Gregoire de Tours, pour condamner l'Archeuesque de Roüen nommé Pretextat faulsement accusé d'auoir voulu aider son fils Merouee (qui auoit esté moine auparauant) a s'esleuer contre son pere, & a prendre Brunechilde la femme de son oncle en mariage. Au reste quant est de ceux qui ont regi & gouuerné ceste Eglise du temps des Chanoines seculiers, outre deux que i'ay nommez és miracles de saincte Geneuiefue, ie n'en trouue enuiron que les quatre ou cinq derniers qui ont esté

...reg. de ...rs liu. ...hap. 18. ...hist. de ...nce.

té auant la reformation: Le pre-
ier desquels est vn nommé Hi-
olte qui fut depuis Euesque de
oissons. Le second, est vn nom-
ié Seuerin, auquel ledit Higolte
onna deux Autels ou Paroisses
n son Eueſché; à sçauoir, saincte
eneuiefue de Marisy, & S. Vaast
: la Ferté-Milon, & quelques
:ux ou trois autres nommez E-
ienne: En ce temps le Roy Ro-
ert donna ses Prebendes aux
hanoines pour les conferer à
ui bon leur sembleroit. Plus or-
onna que le Doyen ne seroit
is d'ailleurs sinon de leur Con-
regation: La lettre se commen-
; *Si precibus*, *&c.*

Ce qui fut depuis confirmé
ir le Pape Pasquier second, l'an
08. La lettre se commence, *Sub-
Ctis nostris*, *&c.* 1108.

Messe. Parquoy estant r
lon l'ancienne coustume
preparé vn beau tapis
pour faire son oraison, p
au reuestiere pour dire l
Le tape à saincte Geneuiefue. Cependant ses gés & mi
saisirent du tapis, disans
lon l'ancienne coustum
appartenoit, les seruit
Chanoines disoient aussi
partenir, & qu'il leur de
meurer, puis qu'il estoit

:, y en ayants plusieurs de bles-
& meurtris : Et le Roy mes-
qui y estoit venu pour appai-
.e tumulte eut sa part de la fol-
nchere, tant estoit grande la
ition esmeuë. Ce qu'estant ve-
ıux oreilles du Pape, & voyant
ıantage ses gens ainsi blessez
ıutragez, en demanda raison
Roy, le priant d'auoir esgard
lle outrecuidance & meschan-
:, qui respondit n'auoir pas eu
ılleur marché que les autres :
ıobstant apres auoir fait re-
rche & enqueste de la cõuersa-
ı & mœurs desdits Chanoines,
:s trouuans dissoluts outre me-
:, & desbauchez, delibera de
ıner cette vigne à d'autres vi- *Luc* 20.
:rons qui rendroient meilleurs
.cts en temps opportun. Or
ıc cela ayant esté arresté en-

tr'eux, il ne fut pas tout inconti-
nent executé: Mais le Roy s'ap-
prestant pour faire le voyage de
la Terre saincte, auec la plus
grande partie des Princes & Sei-
gneurs de France, & le Pape s'en re-
tournant en Italie, la commission
de cét affaire fut donnée à Suger
Abbé de S. Denis, qui auoit esté
constitué Viceroy en France, de-
quoy faisant fort bien son de-
uoir, (combien qu'auec grande
difficulté) voulut premierement
mettre des Moines de S. Martin des
champs: mais depuis par l'impor-
tunité desdits Chanoines seculiers
fut aduisé qu'on y mettroit des
Chanoines reguliers de S. Augu-
stin, parce qu'en ce temps là ils
estoient en grande estime. Or fu-
rent ils pris iusques au nombre
de douze à S. Victor lés Paris, &

[S]uger [Ab]bé de [S.] Denis [Vic]eroy.

depuis S. Guillaume (qui auoit esté Chanoine seculier auparauant, (leur estant adiousté) fist le treiziesme. Qui voudra voir de cecy plus amplement, la resistance que firent lesdits Chanoines & comme ils emporterent ce qu'ils peurent iusques à la chasuble de S. Pierre qui y estoit, & comme au commencement les religieux n'auoient que trois prebendes pour tout, auec le Doyenné qui estoit vacquant, à sçauoir celle de l'Euesque de Senlis, d'vn Cardinal Gregoire, & du Thresorier d'Auxerre, lise les Epistres en Latin que i'ay mise en la premiere edition.

De cette relique en la vie de S. Hugues on lit qu'il l'imposa à vn Robert qui fut guary par l'attouchement de cette chasuble

Brief traitté de la vie de S. Guill me Religieux de Saincte G uiesue, & depuis Abbé en L

CHAP. III.

NOus auons cy dessus f mention de S. Guillau qui fut adiousté aux douze p miers Religieux de saincte G uiesue & prist l'habit comm autres. Parquoy puis que l'occ se presente il ne sera hors de p pos si ie m'arreste auant que ser plus outre à declarer qu estoit, & qu'elle sa vie, afin d rien obmettre de ce qui est du cours de cette histoire. Don dit S. Guillaume estant né de bles parens, & d'vne race insi

1104. & illustre. L'an 1104. fut

commis à l'Abbé de S. Ger-
des prez nommé Hugues,
toit son oncle, pour estre
ctriné & instruit en ce qui
s lettres & de l'amour de
en iceluy Monastere, où
il consideroit souuent &
iuement la bonne vie des
eux de ce lieu, comme tan-
lisoiét, tantost ils prioient
tantost ils chantoient en
è, & s'exerçoient en toutes
bonnes œuures, en ce fai-
ime la mousche à miel, qui
les belles fleurs desquelles
ores elle produit le miel sua-
loux. Aussi meditoit-il &
nploit en ses bas aages ce
a depuis exercé & practi-
tant deuenu grand. Donc
grace de Dieu (qui reluisoit
en peu de temps) il profi-

ta tellement, qu'il surpassoit tous ses compagnons & egalloit ses precepteurs. Qui fut occasion que son oncle, bien ioyeux de son auancement, le fit aduancer à l'ordre de Sousdiacre, & tost apres luy fit auoir vne Prebende à Paris en l'Eglise de S. Pierre & S. Paul, maintenant appellee de saincte Geneuiefue, y ayant pour lors des Chanoines seculiers, où il exerça si bien ce qui estoit de son debuoir & de sa charge, qu'il n'estoit possible de mieux. Car considerant en soy les bonnes mœurs des Religieux auec lesquels il auoit esté nourry & endoctriné, le plus souuent il s'employoit tout seul, ou à lire ou à mediter ou à autres choses sainctes & vertueuses. Dont les autres Chanoines indignez & enuieux de ce bien spi-

iel, duquel plustost ils deussent
e leur profit craignoient que
ce moyen ils n'introduisist là
lans quelque religion ou refor-
tion, & machinerent contre
disans auec le Poëte Ouide.
ncipijs obsta, sero medecina pa-
atur
n mala per longas inualuere mo-
as.
De sorte que de là en auant ils
herent par tous moyens de
jouër quelque mauuais tour,
de le mettre hors d'auec eux.
elque temps apres, comme
oncle voulut continuer à l'a-
cer à l'ordre de Diacre, ses en-
ix craignans que si dauantage
stoit paruenu és sainctes Or-
il eust bien tost quelque gra-
ou dignité en leur Eglise, fi-
tant enuers l'Euesque de Pa-

ris qu'il differa à faire les Ordes pour ceste fois, ce que cognoissant le bon Abbé de S. Germain l'enuoya auec lettres à Senlis pour estre receu audit Ordre. Or il estoit nonobstant tousiours ferme & constant comme vn rocher, disant auec le Psalmiste. Le Seigneur est mon aide, & mon confort, parquoy ie ne craindray point ce que les hommes me feront: Et pour confondre d'auantage ses aduersaires, Dieu voulut encore qu'il fust tost apres honoré là dedans d'vn Prieuré. Depuis arriuant la mutation des Chanoines Seculiers en Reguliers de l'Ordre de S. Augustin, & de la Congregation de Latran instituee par Gelaze Pape, qui estoit son disciple, ledit S. Guillau[me] qui estoit à son Prieuré, se ...

Psal. 117.

eux, & changea ensemble &
bit & de maniere de viure.
:e fut lors qui s'adonna telle-
t aux prieres, ieusnes, veilles,
acerations de sa chair, qu'il
issoit tous les autres, & luy,
aupatauant estoit riche &
ent, se rendit pauure volon-
, luy qui estoit en sa liberté,
ısmit à l'obeyssance de la re-
n; luy qui estoit tousiours
nourry au precedent, com-
;a à ne mãger que du pain de
& des herbes sauuages pour
:s delices; luy qui estoit bien
, cõme de soye & autres cho-
mblables, prit vn habit fort
le, portant vne robbe blan-
: vn surplis blanc, qui signi-
virginité & innocence, la-
e il auoit fort en recomman-
n, en memoire de la Vierge

qu'il seruoit, la chappe noire de-
notant la compunction & peni-
tence, & l'omusse faict & compo-
sé de peaux de bestes mortes, afin
de mediter & contempler la
mort. Ainsi donc ce bon person-
nage viuant en toute austerité de
vie, luy fut donné la charge de
Sous-Prieur, laquelle il exerça si
bien qu'il ne permist onques en-
fraindre ce qui estoit des loix &
ordonnances de Religion, don-
nant le premier exemple de bien
viure aux autres, & ne faisant rien
qu'on peust reprendre ou arguer.
Il luy fut vne fois aduis en dor-
mant qu'il vist vn ieune adoles-
cent qui l'appella par son nom,
& luy parla en cette maniere: Sça-
che (dit il) qu'il te conuiendra
bien tost venir auec moy en vne
Isle, où tu enduteras beaucoup de

S. Guil-ume ...us-Prieur ... saincte ...neuiefue.

ulations; beaucoup de fasche-
&angoisses; mais pour recōpē-
n fin ie te promets la vie eter-
le. Cecy fut tost apres effectué.
t l'an de grace 1161. regnant en 1161.
ce Vuademart fils de Camite
y & Martyr, qui chassa les Es-
ions de son pays & les contrai-
t de se faire Chrestiens, estoit
Euesque de Roche, bon per-
nages, nommé Absalon,
mme de grande doctrine, & la
le de tous les Ecclesiastiques,
uel auoit en son diocese vn
nastere de Chanoines regu-
s en vn Isle dite Eskilze en-
once de tous costez de la mer,
uel lieu estoit fort plaisant &
u; mais les Religieux estoient
t desbauchez, & ne tenoient
le ne forme aucune de reli-
n, à quoy voulant remedier le

bon Euesque, vint à se re
nir de l'integrité des meur
honnesteté de vie qu'il auoit
sieurs veuë & apperceuë en
Guillaume lors qu'il estoit e
diant à Paris, hantant & con
sant familierement auec luy
s'aduisa donc de luy donner
lieu en titre d'Abbaye afin
reformer, combien qu'aup
uant ce ne fust qu'vn Prieuré
pour ce faire enuoya vn Preu
de Saxe auec lettres, à l'Abb
saincte Geneuiefue, pour dema
der à l'Abbé ledit S. Guillau
auec trois autres Religieux du
lieu, pour faire & accomplir la
te reformation: ce qui luy fut
cordé tres volontiers par le
Abbé, cognoissant que c'est
pour l'honneur de Dieu, & p
vn bon œuure. Parquoy fut

oyé ledit sainct Guillaume auec
ois autres des Freres en Dace, où
; furent honorablement receus
ır le Roy Vualdemant & le sus-
t Euesque Absalon, qui leur
:omirent tout confort & ayde,
les firent conduire en ladite Isle
Eskilze, où le lendemain de la
Barthelemy il fut constitué
bbé par l'Euesque Absalon, &
is en possession dudit Monaste-
. Et leur fit donner quelque
mme de deniers pour viure,
autant que les autres ayans tout
ssipé & consommé le bien, ne
ıt rien trouué là dedans dont ils
eussent estre entretenus & nour-
s: Qui fut la cause que les Reli-
ieux qui estoient venus auec S.
uillaume, ne pouuans endurer
:lle pauureté, ny le froid extra-
rdinaire de ceste region septen-

S. Guillaume fa[it] Abbé.

trionale, obtindrent congé de l'Euesque de s'en retourner en France; qui fut vne grande fascheries principalement pour le bon Abbé, qui à cette occasion pria ledit Euesque de le laisser aller: Mais il fut retenu par les exhortations & prieres d'iceluy. Cette mesme annee fut vne grande famine en ce pays, qui excita de grands murmures des freres contre luy, pour la necessité qu'ils enduroient faute de viure: mais depuis encore par plusieurs fois luy firent beaucoup d'opprobres à la suscitation du diable, taschans mesme de le faire mourir par quelque moyen que ce fust, & le tout pour ce qu'il se monstroit seuere pour faire obseruer la religion, & ne leur donnoit aucun relasche pour mal faire; mais

:re Dieu par sa grace le gar-
ousiours & preserua de mal;
:esteil estoit tellement hum-
& vertueux, que mesme les
rebelles & obstinez, par son
ıilité il les contraignoit à l'en-
re. Car contre son authorité
. puissance qu'il auoit sur eux,
submettoit & leur deman-
pardon lors qu'il les voyoit
gnez & faschez contre luy. Ce
:t personnage soustenoit
ıts assauts du diable, qui tan-
mettoit le feu autour de son
& il demeuroit nonobstant
aucune blessure, tantost s'ap-
ıssoit à luy en forme visible,
eprochant beaucoup de vil-
ies, mais iamais il ne le pou-
esmouuoir en aucune façon.
ırtoit la haire incessamment
aceroit sa chair par ieusnes,

Hum. de S. G laume.

& abstinences. Il tenoit à
bonne table, non tant toutes
pour soy que pour les pau
qu'il nourrissoit tres-volonti
son lict estoit simplement
quelque blanchet sur la paille
fit bastir vn Monastere de S. T
mas en vn lieu appellé le Parac
où il mit l'Ordre de S. Augus
qu'il fit confirmer là pour ian
par le Pape Alexandre III. S
ans auant sa mort luy apparut
vision vn fort beau & venera
vieillard, qui luy dit & dec
qu'il viuroit encore sept iou
mais ayant passé les sept iours
santé tousiours prest & appa
lé à la mort, il interpreta cecy
sept sepmaines; puis de sept m
& finablement de sept ans, t
siours se preparant de mieux
mieux, afin qu'à luy qui craig

[margin: ...la Monastere ...fié par Guillau-]

moit Dieu, toutes choses luy
ssent à bien, & tant plus il
ochoit de son terme, plus
e Dieu l'esprouuoit par
s & maladies, de sorte qu'il
it guere partie sur soy qui ne
leine d'vlceres, mais il gar-
tousiours la patience de Iob, Pati. de S. Guillaume.
ant bien que celuy est bien-
eux & aymé de Dieu, qui en-
des tribulations & aduersi-
n ce monde. Approchant
le terme des sept ans sur le
sme, il ne fit plus que penser
n trespas, participant ordi-
ment au sainct Sacrifice de
esse, & à la saincte Commu-
. Le Ieudy Absolut apres
t faict l'office ayant commu-
ous ses Religieux & laué les
s aux pauures il prit son der-
repas auec ses disciples, apres

lequel comme il se preparoit de leur lauer les pieds, il ne luy fut aucunement possible, pour vn grand mal de costé qui le saisit subitement, & le contrainct de s'aller coucher; à ce mal succeda vne fiéure, qui en fin le fit mourir. Or comme ses freres qui le visitoient & le gardoient, l'exhortoient de receuoir l'Extreme-Onctió, il differoit tousiours, disant qu'il se portoit bien, Dieu voulant qu'elle luy fut donnee auec quelque certain mystere: car la nuict de Pasques durant la derniere leçon, le Prieur entendant qu'il se mouroit, sortit en grand haste, & luy donna à l'heure mesme qu'on chantoit ces mots du dernier respons: *Vt venientes vngerent Iesum.* Apres il commanda qu'on le couchast sur la cendre, où selon

ctrine de S. Martin il voulut
ourir. *In cinere & cilicio*. Là il
ndit son glorieux esprit entre
s mains de Dieu le Createur le *6*.
ur d'Auril, l'an de grace 1202.
de son aage 98. & quarante ans
pres auoir esté fait Abbé, son
orps fut à l'heure mesme porté
u milieu du Chœur, puis le léde-
nain fut honorablement enterré
leuant l'Autel de S. Thomas du
araclet, qu'il auoit faict con-
truire, & l'Abbé de saincte Marie
l'Esrouy fit l'Office assisté de ses
Religieux, ie laisse là vne infinité
les miracles faicts par iceluy tant
n sa vie qu'apres sa mort, les-
quels sont amplement declarez
par son disciple qui a escrit sa vie
plus au long.

Mort *Guillau* *l'an 12*

Des Abbez de saincte Geneuiefue iusques à nostre temps, & autres choses memorables.

CHAP. IIII.

Eude premier Abbé de saincte Geneuiefue.

POur parler des Abbez qui ont esté successiuement iusques à nostre temps à saincte Geneuiefue : Le premier s'appelloit Eude, Prieur jadis de S. Victor lez Paris, & disciple de Helduin premier Abbé de là dedans. La premiere chose qu'il fit fut que cognoissant la preud'hommie du bon sainct Guillaume (duquel nous venons de parler il l'enuoya querir, & par belles remonstrances & exhortations luy persuada de se rendre Religieux auec ei... pe Eugene l'an 1150. con...

t Eude non seulement
priuileges donnez par ses
sseurs à l'Eglise de saincte
efue, mais aussi tous les
emporels, dont les Cha-
eculiers auoient jouy. Ce
Abbé nommé Eude ac-
gné de l'Abbé Hugues de
ain, & de Heruée 3. Ab-
Victor, tint le Roy Phi-
iguste, dict Dieu-donné,
ons, qui fut baptizé par *Aym*
Euesque de Paris, en la *dernier c*
e de S. Michel l'an 1165. le 1165.
iour des octaues de la my
Il est enterré à S. Victor
ue, où sont ces vers escrits
mbe.

Odo Prior prius & post
inis Abbas. &c.

t esleu au lieu dudit Eu- *F. Aub 1*
son viuant, vn nommé *2. Abbé.*

Aubert, qui estoit Prieur, ou au-
trement dit Guarin (car ainsi est
il appellé en la vie de S. Guillau-
me) lequel estant faict Abbé, fut
question de creer vn Prieur, mais
il aduint que celuy que l'on vou-
loit mettre en cét office voulut
estre instalé & confirmé du Roy,
disans, puis que c'estoit vne Ab-
baye Royale, il appartenoit bien
que les offices fussent en la colla-
tion du Roy, & de faict fit tant
enuers l'Abbé que l'office luy fut
conferé du Roy, mesprisant tou-
te autre Ellection: Ce que ne vou-
lans permettre les autres Reli-
gieux, & principallement S. Guil-
laume, celà estant au preiudice de
la religion, & de l'Ordre, le deiet-
de la place hardiment mettant
vn prieur en son lieu. Ce qui
venu aux oreilles de R

lendemain ledit S. Guillaume, ... mme ayant vſé de violence en... rs ledit Prieur, & de faict luy ... ononça ſentence d'eſtre trois ... urs la ſepmaine à terre ſans ta... le, ieuſnant au pain, & à l'eau: la... elle ſentence il porta fort patié... ent, & ſans aucun murmure ... ſqu'à ce que les nouuelles en fu... nt portees au Pape Alexandre 3. ... ui s'eſtát retiré en Fráce, pour l'a... imoſité de Federic Barbe-rouſſe, ... nant le party de Victor Antipa... , reſidoit en la ville de Sens, le... uel ne pouuant ſupporter que ... on fiſt tort à vn ſi ſainct perſon... age pour vne ſi iuſte cauſe, ... uoya querir & l'vn & l'autre, & ... rs en preſence accuſa la temeri... & indiſcretion de l'Abbé, & ... üa le bon zele de S. Guillaume, ... le rendit abſous; ledit Pape, le

Cecy monſtre que cét Abbé fut du viuant de Eude qui s'en alla mourir à S. Victor, veu que ledit Eude tint ſur les fonds le Roy Philippe Auguſte l'an 1165.

4. de son Pontificat l'an 1163. confirma audit Abbé tous les priuileges dónés à ladite Maison de saincte Geneuiefue, par Eugene III. auec les biens temporels, & specialement qu'il ne fust licite à aucun de changer iamais l'Ordre de S. Augustin, ny aux Roys, ou Princes de France de donner ladite Eglise en benefice, & en sont les lettres patentes du 8. des Calendes de May à Paris. Cét Abbé venant à mourir fut enterré à saincte Geneuiefue en la petite nef, & luy fut subrogé vn nómé F. Hugues, qui viuoit l'an 1174. Apres luy Estienne tint le siege, qui depuis fut Euesque de Tournay, auquel furent donnez & confirmez plusieurs beaux priuileges par les Pa[...]
[...]xandre 3. Lucie 3. Gre[...]
& Clement 3. pour la

[H]ugues Abbé.
[E]stienne Abbé.

lite maison. En ce temps, l'an 1190, le Roy Philippe Auguste second du nom, voulant faire le voyage de la Terre Saincte, institua les Escheuins en la ville de Paris, pour faire agrandir la ville du costé de l'Vniuersité, comprenant depuis l'Hostel de Nesle tout le circuit des Portes de Bussy, de S. Germain, de S. Michel, de S. Iacques, de S. Marcel, & de S. Victor iusques à la riuiere, comprenant aussi la maison de saincte Geneuiefue, qui estoit close de fortes murailles tout au tour, ayant en tout seize à dix-sept arpens d'estenduë, sans le Cloistre ancien qui s'estend iusques au portail vers le College de Montaigu, & au bout de la ruë des Prestres d'vn costé, & de l'autre à la ruë des Amandiers, où anciennement e-

L'Abbay de saincte Geneuiefue enclo en la vill 1190.

ſtoient ſemblables portaux :
auſſi compriſe au circuit l'Eg
de S. Eſtienne comme elle ſe c
porte. Ceſte meſme annee
fut dediee ſa Chappelle de Mi
corde qui eſt au Cloiſtre, laq
comme ie preſume , fut b
quelque peu de temps aupara
mais pour reuenir au ſuſdit A
il fut grand perſonnage, & de
des affaires, ſelon que l'on
voir par quelques Epiſtres de
tant au Pape qu'à pluſieurs
dinaux, Eueſques, Archeueſq
Abbez, Seigneurs & autres,
quelles Epiſtres i'ay euës en m
il fut en fin Eueſque de Tou
pour ſa preud'hommie : lor
eſleu pour Abbé de ſaincte G
Iean 5. Abbé. uiefue vn nõmé F. Iean 5. en n
bre, & premier du nom. A q
Pape Celeſtin 3. & depuis l

Honoré 3. ont confirmé tous
priuileges donnez à ladite mai-
n. L'an 1193. il fit accord tou- 1193.
nt la Prebende que Messieurs
S. Martin des Champs auoient
ladite Eglise de saincte Gene-
fue : ce qui fut depuis ratifié &
nfirmé par ledit Pape Innocent
e 4. de son Pontificat. Quelque
s apres y eut debat entre ledit
bé & Eude Euesque de Paris,
chãt la Cure de saincte Gene-
fue du Mont, qui est à present
Estienne, l'Abbé disant qu'elle
stoit subjette à l'Euesque, d'au-
t que ce qu'ils appelloient le
urg de saincte Geneuiefue, en
oit exempt, & que du temps de
predecesseur Maurice fut fait
elque interdit par toute la ville
Paris, qui toutesfois ne fut tenu
lit Bourg : pour ce, fut la cause

referee au Pape Innocent qui e
determina, & quelque temps a
pres s'accorderent ensemble, pa
telle condition que ladite Cu
re demeureroit subjette à l'Eue
que de Paris, excepté vingt & si
personnes, qui seroient pour l
seruice de l'Abbaye, & ledit Eue
que donna quelque vigne po
augmentation de ladite Cure, en
semble aussi fut fait eschange en
tr'eux de la Prebende & Vicair
rie que lesdits Sieurs de sainꝺe G
neuiefue auoient en l'Eglise
nostre Dame, & la Cure de sai
ꝺe Geneuiefue de la Cité (auti
mét dite des Ardants) pour Roy
si en France, & Valderlant, &
tout ratifié & confirmé par le
Pape pour la paix & vnion de l'
ne & l'autre Eglise, l'an de gr
1202. 1202. & 6. de son Pontificat.
Au

ıudit an fut faict accord entre
it Abbé & celuy de S. Victor,
nmmé Absalon, pour la Pre-
ıde qu'ils auoient en l'Eglise
saincte Geneuiefue. Il est en-
:é au Chapitre, & apres luy fut
u vn nommé Gualon, & ladite F. Gual 6. Abb
ction fut accordée par le Roy
lippe Auguste estant à S. Ger-
in en Laye l'an 1220. il ne fut 1220.
: deux ans Abbé, & gist au Cha-
:e. Apres fut esleu Hebert, & F. Hebe
uy cõfirmé par le Pape Hono- 7. Abb
. le 7. an de son Pontificat, or-
ınant l'Euesque de Senlis pour
enir. Quatre ans apres 1226. 1226.
:goire 9. le premier an de son
ıtificat, luy donna puissance
priuilege de porter Mytre,
ıts & anneaux de Prelat; plus
donna puissance de benir
tes sortes de vestemens & or-

maison,& fut enterré en la
F. Thibaut, pelle de Misericorde: T
9. Abbé. luy succeda, & à cettuy-cy
F. Iude 2.
10. Abbé. 2. du nom, qui fut Doct
Medecine, & en Teolog
grand Philosophe de son t
auquel le Pape Clement 4
1266. cond de son Pontificat, 126
na puissance de conferer l
dres mineurs à ses Religieux
luy & ses successeurs, il n
l'an 1275. le 13. de Nouembr

oistre, ayant tel Epitaphe sur sa
nbe.

bas Arnulphus qui moribus hæsit
vt vlphus.
iacet huic tumbæ par simplicitate
columbæ, &c.

A cettuy-cy, succeda de son ant vn nommé F. Guil- me qui mourut l'an 1288. & enterré en la Chappelle de sericorde, apres la mort du- el les Religieux enuoyerent deuers Reuerend Pere en eu Mathieu, Abbé de S. De- , & Regent en France pour le y Philippes 3. surnommé le rdy, premier fils de S. Louys, ui estoit allé faire la guerre au y d'Aragon nommé Pierre, ur quelques cruautez exercées endroit des François, & aussi ur ce qu'il estoit ennemy de

F. Guillaume, 12. Abbé 1288.

l'Eglise, [illegible] de leur [illegible]
lection d'vn Abbé au lieu du
futur: ce que leur estant accor
F. Guerin d'Andely, 31. Abbé. — fut esleu le Prieur Guerin d'A
dely & confirmé par le Leg
Pape Martin 4. il est enterré
le Portail de l'Eglise, & luy
F. Iean [illegible] Abbé. — subrogé F. Iean 3. du nom
Borees, qui gist au Cloistre,
pour successeur F. Robert
F. Robert de la Garanne, 15. Abbé. — Garanne, enterré au Chap
Depuis Iean de Vy 3. du nom,
F. Iean de Vy, 16. Abbé. — le 6. en nombre & fut premie
ment Abbé de S. Barthelemy
F. Iean de Viry, 17. Abbé. — Noyon, apres F. Iean 4. dit de
ry, tint l'Abbaye, & fut Doc
en Theologie, qui gist en
F. Iean d'Ardane, 18. Abbé. — glise. F. Iean d'Ardane 5. du n
homme tres docte, Licentie
Loix, & Docteur en Decret
1363. — succeda, qui mourut l'an
n'ayant esté qu'vn an Abb

rt fut esleu F. Bernard Rochel- F. Iea
nais il mourut tost apres auant Bassem
estre benist, au lieu duquel fut 19. Abb
né l'office à F. Iean de Basse-
n, qui gist au chœur, & mourut
1380. ayant donné plusieurs 1380
ux Reliquaires à l'Eglise, & F. Iea
ant pour successeur F. Iean de S. Lo
oup 7. du nom, apres F. Iean 20. Al
Royssi qui gist en l'Eglise, puis F. Iea Royssi, Abbé.
ienne de la Pierre, qui mourut F. Est
1405. & gist dans le Chœur, ne de Pierre,
nt pour successeur F. Fran- 1405
de Niomet: Et puis F. Raould F. Fr
reschal Docteur en Theolo- çois de N met, 2
, qui mourut l'an de grace F. Ra
6. & gist au milieu de la grand Maresc
. Apres suiuit F. Pierre Caillon 24. 14
dura long temps, à sçauoir F. Pi Caillon
ques en l'an 1466. auquel il 1466
urut & gist au Chapitre, lais- F. I
t F. Iean Bonnier 9. du nom, Bonni 26.

pour successeur, qui mourut l'an
1479. le 18. de Nouembre, & succeda F. Philippe l'Anglois qui gouuerna 12. ans ladite Abbaye & trespassa l'an 1491. De son temps l'an 1483. le tonnerre cheut sur le clocher de l'Eglise, le bruslát & rompant iusques à la moitié, mais tost apres fut rebasty, ainsi comme il se voit; A cettuy-cy fut subrogé F. Philippe Cousin 2. du nom, qui estoit Curé de S. Medard, & a fait beaucoup de biens à ladite maison; il fit bastir l'an
1508. 1508. la Chappelle de S. Martin,
1521. & mourut l'an 1521. & fut enterré au costé gauche du Chœur, ayant tel Epitaphe sur sa tombe.

Exanimen tumulus Cousin tegit iste Philippum.

Quo Pastore diu claruit ista. mus, &c.

De son viuant l'an 1517. fut 1517
ist Reuerend Pere en Dieu F. F. Gi
llaume le Duc, par l'Abbé de laume
cte Catherine, de S. Magloi- Duc, 26
: de Chalys, depuis il fut sacré Abbé.
sque, & mourut l'an 1537. le 1537
e Iuillet, du viuant duquel à
ıoir l'an 1533. fut benist Reue-
d Pere en Dieu F. Philippes le F. Phi
3. du nom, le second iour de pes le
, lequel à bon droict ie puis 30. Al
nmer la perle de son temps,
nement de sa maison, & l'hon-
r de sa race, pour les choses
l a faictes dignes de memoire,
ıt on parlera à iamais, mais ie
ıasseray soubs silence, de peur
ie ne sois trop long en mon
ours; il mourut le 23. de Iuil-
1558. vn an apres auoir faict 1558.
Iubilé. Reuerend Pere en
u F. Ioseph Foulon luy succe-

58. da, & fut benist le 9. Iuill[et]
Ioseph heures du matin, d'autant qu[e]
on, 31. mesme iour, la Chasse de sai[ncte]
16. Geneuiesue deuoit estre des[cen-]
duë, ce fut là qu'il fist l'Of[fice]
solemnellement, & où il c[om-]
mença les pieuses fonctions d[e sa]
62. charge, en l'an 1562. Messieur[s de]
Nostre Dame, & de saincte [Ge-]
neuiesue accompagnez des q[ua-]
tres Mendians firent vne Pro[ces-]
sion qu'ils nommoient Ex[pia-]
tion; d'autant que les Huguen[ots]
auoient faict le presche dans [vn]
lieu nommé le Patriarche, q[u'ils]
auoient prophané par des im[pie-]
tez & des irreuerences, qui n'[ap-]
partenoient qu'à des gens de l[eur]
profession & de leur croyan[ce.]
Monsieur l'Euesque d'Avran[ches]
y porta le corps de nostre S[ei-]
gneur, auec respect & reueren[ce]

›ubs le Ciel de nostre Dame; les
.ardinaux d'Armeniac, de Bour-
on, de Lorraine, & de Guyse y
ssisterent, auec les Euesque d'E-
reux, de Bayeux, de Glaudesme,
'Auxerre, Lysieux, Chaalons, &
Ieuers. Messire Harlot Euesque
e Chaalons y celebra la saincte
;esse, & apres auoir remis le
ainct Sacrement dans sa place
:aistre le Hongre de l'Ordre des
rere Prescheurs, fist vne belle &
octe Predication dans le Pa-
:iarche. En l'année 1580. le Ven- 1580
redy 18. Mars sur l'heure de mi-
uict à Matines, Frere Iean Berson
)octeur en Theologie, & Reli-
ieux de Ste. Geneuiefue trespassa
: receut les derniers deuoirs
ue l'on doit aux morts, où la sa-
rée Faculté de Theologie assista,
ccompagnée de tout le Corps de

l'Vniuersité, qui tesmoignerent tous ensemble le regret qu'ils auoient en la perte d'vn tel homme. Frere Ioseph Foulon fist plusieurs choses remarquables dans ladite Abbaye de saincte Geneuiefue, entre autres enrichit l'Eglise de beaux & precieux ornemens, & fist voûter le Cloistre; en fin apres auoir vescu cinquante ans ou enuiron Abbé, fut ap-
1607. pellé de Dieu le 7. d'Aoust 1607. son corps repose dans la Chapelle de Misericorde, ayãt cet Epitaphe dessus son Tombeau.

Hic Iacet Fr. Iosephus Foulon, huius Eccl. Canon. qui anno Dom. 1557. in Abbat. Dei grat. Elect. ita sapienter vitam instituit vt omnibus duriss. licet tempor. gratus charusque esset cuius anima in pace quiescat. Amen. Obiit. 7. *Aug.* 1607.

Apres lequel Foulon suyuit F. Benjamin de Brichanteau Religieux profex de ladite Abbaye, qui du depuis a esté Euesque, Duc, Pair, & Comte de Laon en Laonnois, il deceda le Samedy 13. de Iuillet 1619. & fut enterré dans ladite Chappelle de Misericorde soubs le mesme tombeau de F. Ioseph Foulon. Enfin le Ciel qui depuis tant d'annees reseruoit à cette maison le bon-heur dont elle jouist à present, a fait heureusement succeder à F. Benjamin de Brichanteau, le tres-Illustre Cardinal de la Roche-Foucault, non moins recommandable pour les aduantages de sa naissance, que pour les excellẽtes qualitez & prerogatiues qu'il a receuës de la nature, qui luy a liberallemẽt departy tous les tresors dont elle en-

F. B[illegible] jamin [de] Brichan[-]teau, 3[2]. Abbé.

161[9]

Mon[sei]gneur le Cardin[al] de la R[o]che-Fo[u]cault, 33. A[bbé]

richit ses plus parfaicts ouurages, son merite plustost que la fortune l'a faict vn des Chefs de cet Empire, qui ne releue que du Ciel, & qui a vne égalle puissance icy bas sur les Princes & sur les Bergers, & de qui par droict la pourpre va du pair auec les Couronnes & les Diademes. Ce n'est là que le moindre appanage de sa grandeur, qui luy est commun auec beaucoup d'autres, la seule vertu le retranche du vulgaire, & faict recognoistre les aduantages qu'il a par dessus le reste des hommes. Ie sçay bien que la modestie de ce grand Prelat me defend de passer plus auant; Mais la verité me force à ceste des-obeïssance par l'aduentage qu'elle a de se faire paroistre comme elle est, & d'estre exempte tout à faict de la fl

& complaisance ; Verité, dis-je, qui est si generalle & si absolument recognuë qu'il faudroit ou n'auoir point d'yeux, ou manquer d'oreilles, pour n'auoir iamais rien veu des merueilles que sa bonté faict paroistre tous les iours, ou pour n'en auoir rien appris de la renõmée: De celuy cy les marbres en font foy, & de celuy-là les Histoires en sont toutes pleines. Ie laisseray à part les obligations generalles, que toute la France doit à ce grand Personnage, c'est vn subject qui meriteroit les plus doctes plumes du tẽps, & des volumes tous entiers. Ie tascheray seulement de suyure l'ordre de ce liure, & de faire voir le mieux qu'il me sera possible ce qu'il y a de plus remarquable qui y manquoit dans sa suitte,

& comme mille nouueaux orne-ments ont suiuy l'élection de ce dernier Abbé dans toute la maison de Saincte Geneuiefue; Ie feray premierement marcher cette Reforme, comme vn des premiers & des plus beaux ouurages de sa main, où l'on voit maintenant vne pieté exemplaire, qui donne de l'emulation au seruice de Dieu, & qui flechist les cœurs les plus impies à l'amour de leur Createur: De là ie me ietteray aux pieds des Autels, pour contépler & admirer tout ensemble les ouurages du Pinceau, & les raretez de la nature releuees & embellies par l'artifice. Car en quelle part voit-on reluire le marbre auec plus d'éclat & plus de maiesté, que dans cette Eglise? Si vous laissez ces premieres Colonnes, qui vous

bloüissent dés la porte, pour
monter vn peu plus haut, vous y
verrez le grand Autel orné d'vn
Tabernacle, enrichy de tout ce
que les Indes ont de plus precieux;
vous y verrez encore des Balu-
stres de marbre & d'airain qui
l'enuironnent; derriere cet Autel
s'esleue sur quatre Colonnes de
marbre la Chasse où repose ce
precieux Corps, qu'on ne sçau-
roit assez cherir & conseruer, que
la Mere tres-Auguste de nostre
Roy, a honoré d'vne couron-
ne de perles & de pierres precieu-
ses; Si vous descendez dans le
Chœur, vous y recognoistrez le
premier Roy Chrestien de la
France, qui doit la reparation de
son Tombeau & de cette Eglise,
dõt il fut Fondateur, à ce dernier,
& premier tout ensemble de tous
les Abbez: de façon que l'on peut

dire que le temps n'y auoit apporté aucuns deffauts, qu'afin de luy dõner la gloire de les reparer; Son soing a passé iusques dans la Caue fousterraine du grãd Autel, y faisant faire plusieurs belles Chappelles; & pour y descendre deux Escaliers, en laquelle se voit, comme s'est tousiours veuë, la Sepulture de la bien-heureuse saincte Geneuiefue, car là auparauant l'obscurité & les tenebres y regnoient en plein midy; mais à l'aduenuë de ce grand Soleil de l'Eglise, elles ont faict place à la lumiere; les Autels y ont aussi repris leur ornement, où l'on celebre tous les iours la saincte Messe. Enfin tout ce qui se voit maintenant de rare dans tout ce Temple, ne peut estre attribué qu'à la liberalité de Monseigneur le Cardi-

nal de la Roche-Foucault, qui continuë tous les iours à son accomplissement; pour recompense, Dieu luy donne le repos sur terre & la gloire dans le Ciel entre les Anges, où il nous fasse la grace de l'accompagner vn iour. Ie laisse là beaucoup d'autres occurrences de peur d'ennuyer le Lecteur, & viendray aux offices & dignitez d'icelle Abbaye.



Des Offices & Dignitez de l'Abbaye de saincte Geneuiefue.

Chap. V.

PVIS que nous sommes si auant entrez és singularitez

de ceste maison, il me semble que ie ferois faute, si en passant ie ne faisois mention des offices & autres dignitez, qui y sont, & de ce qui depend d'icelles, selon la préeminence de leurs charges, les vnes au Conuent, les autres hors iceluy, & toutes incorporees au Chapitre & Congregation de ladite Abbaye, ou dependantes d'icelle.

'bbé.
ur.
-prieur.

Mais d'autant que l'Office d'Abbé, Prieur, & Sous-prieur (qui sont les trois Superieurs ou maistres d'Ordre, respondans aux trois ordres & degrez des Religieux, à sçauoir les Officiers, Prestres Claustraux & Nouices) sont en la superintendence de ce qui est des mœurs, & en la correction des fautes de leurs Religieux, ie ne touche point leur charge, non plus que du Celle-

sier, Pitancier, Chambrier, Procureur & Enfermier & autres, tendans à l'œconomie de la maison & mesnagement d'icelle, non plus que ie me pretends arrester sur l'Office de Cheuessier, qui est ainsi nommé à cause des Chasses & autres ornemens & ioyaux de l'Eglise, qu'il a en charge, ny pareillement de Chantre, qui est le Maistre du Chant, combien que cét Office du temps des Chanoines seculiers fut vn des plus grãds & apparens, portant mesme vn baston d'argent à la façon de celuy de nostre Dame de Paris, & de la saincte Chappelle, comme ie pourray bien prouuer par vn Obiit tres-ancie͂ au liure du Chapitre de ladite Abbaye, qui chante ces mots. 10. *Calend. April. Obiit Theboldus Sacerdos & præ-*

Celle.
Pitanci
Chamb
Procur
Enferm
Cheuess
Chantr

centor qui præbendam sanctæ Ma... tribuit huic Ecclesiæ, & turrim ... que ad primum solium erexit, bac... lumque præcentoris auro & argento cum lapidibus decorauit. Ie laisseray là aussi les Prieurez & autres be... nefices, tant auec Cure que san... Cure, qui en dependent, à cau... que chacun sçait assez, quel est ... deuoir de leurs charges. La pro... chaine dignité est celle de l'Au... mosnier, le nom monstrant qu'el... le en est la charge: car chacun sçait que l'intention des gens de bien instituteurs & fondateurs qui ont tant mis de richesses, ren... tes, reuenuz & emolumens com... me deposts és Eglises, ce n'est point pour le simple entretien d'vn petit nombre d'hommes, ains afin, que les pauures en so... nourris & substantez; C'est p...

quoy, l'Aumosnier de saincte Geneuiefue jouït de la Ferme & village d'Aunay, dixmes, champars, vsages des forests, pasturages droicts de four à ban, & autres droicts, confirmez par les Papes & notāment d'Alexandre 5. ainsi que le liure des rentes & fiefs de ladite Aumosnerie fait foy. Quant est du Chancellier c'est luy qui passe les maistres és Artz, & leur donne leur licence, ayant vn Sous-Chancellier, qui est Docteur en Theologie, & pour dire vray, c'estoit luy qui anciennement auoit droict aussi de licencier les Docteurs en Theologie & en Decret. Qu'ainsi ne soit, on sçait bien qu'enuiron l'an 1304. seant à Rome Benedic ou Benoist XI. du nom, ce Pape donna la mesme faculté au Chan-

Chance.

Le Chan lier de s. cte Ge uiefue cienner passoit Docteu en Th gie, & Decret. 130.

celier de nostre Dame de Paris.
Or est-il qu'auant ce temps il y
auoit des Docteurs en Theologie
à Paris, & qu'il falloit qu'ils receus-
sent les licences de quelque Eccle-
siastique qui ne peut estre autre
que le Chancelier de S. Geneuief-
ue, veu son ancien establissement.
Ce que mesme sera amplement
declaré par vne Bulle du Pape Gre-
goire 9. l'an 1227. Laquelle fait
mention que ce Chancelier vsoit
& iouyssoit du priuilege de licen-
tier les Docteurs tant en Theolo-
gie, qu'en Decret, & d'Alexandre
4. qui n'en dit pas moins. Pre-
mierement donc Gregoire escri-
uant au Chancelier de Paris,
Chancelier dis-je de quelque pe-
tite troupe d'Artistes pour lors
non pas des Docteurs en Theo-
logie & en Decret, il parle

Gregoire seruiteur des seruiteurs de Dieu, à son fils bien aimé, le Chancelier de Paris, salut, & Apostolique Benediction, nos fils aymez, l'Abbé & Conuent de saincte Geneuiesue de Paris, ont tasché de nous faire entendre, que comme de droit legitime il leur appartiennent de licentier les Docteurs en Theologie, és Decrets & Arts liberaux, afin que librement ils puissent lire & regir la ieunesse en leur Paroisse & Iurisdicton, comprise en l'enclos des murs de la Cité de paris: tu contraints ce pendant par serment les Docteurs en Theologie & Decrets, de regir entre les deux ponts, & ce qui s'ensuit: ce qui confirme assez que telle chose leur appartenoit anciennement: Mais entendons ce que dit

l'autre Bulle d'Alexandre
teurs des seruiteurs de Dieu,
Chancelier de l'Eglise de Sai
Geneuiefue à Paris, salut, & A
stolique benediction. Par la
tu des Patentes & de nostre
thorité, nous te commandon
ne licentier desormais aucun
art ou faculté quelconque, si
mieremẽt il n'obserue les St
& Ordonnances par nous e
blies és Estudes & Vniuersit
Paris, pour le repos d'icelle, &
qui s'ensuit. Toutes lesqu
choses font ample preuue de l
cienne authorité du Chanc
de Saincte Geneuiefue. Or c
me le temps change toutes c
ses, comment il est aduenu
ayt perdu cela, ie n'en sçat
qu'escrire, tant y a que cecy m
stre bien que cette Abbaye a

usiours grandement respectee,
is qu'entre toutes les Commu-
utez de Paris, elle a esté choisie
our iuger du merite des Esco-
rs, & de ceux qui desiroient
re pourueuz en quelque licen-
: Aussi veritablement trouuons
ous qu'en cette Montaigne de
ncte Geneuiefue les Estudes
it eu leur premiere force, où est
core auiourd'huy le fort de l'v-
uersité, & semble mesme, que
Chanoines de là estoient ceux
ii y tenoient la main, & y com-
ettoient des hommes, afin d'in-
uire & enseigner les Escoliers:
de faict nous lisons és antiqui-
z de Liege en vn Epitaphe de
rchemin de Notger, Euesque
dit lieu, en l'Eglise de S. Iean
iangeliste, ces mots qui s'en-
iuent. *Quid de Hulbodo dicam?*

Ex Albani Orlij, & Ioannis Viuiani itinerari per nonnullas Gallia partes.

qui dum adolescentulus è scolari disciplina auffugisset, Parisios venies sanctæ Genouefæ canonicis adhæsit, in breui multarum Scolarum instructos fuit, vbi cum aliquandiu Domino Norgero ignoraretur, tandem Canonica Episcopalis sententiæ executione compulsus est redire, pluribus ibi relictus studiorum ac moralitatis insignibus. Ledit Norger viuoit l'an 1007. du regne de Robert, Roy de France. Ce qui demonstre assez euidemment l'antiquité desdites Estudes, lesquelles sembloient dependre de ladite Eglise de saincte Geneuiefue : ce qui peut donner occasion que le Chancelier a esté pris de là, & non d'ailleurs. Pour conclusion donc de tout cecy, ie ne veux obmettre la forme des parolles dont il vse pour licentier les Artist

que chacun cognoisse de
e authorité il a cette puis-
:.: dont la forme est telle en
çois. Nous Frere N. Reli-
r profex du Monastere de
te Geneuiefue, & Chan-
r de l'Vniuersité de Paris, par
horité Apostolique, qui en
ndroict nous est commise,
donnons licence de lire, re-
er, disputer, & determiner,
:xercer tous autres actes Sco-
ques & Magisteriaux en la
lté des Arts à Paris, & par
les coings du monde, Au
ı du Pere, & du Fils, & du S.
it.



Des receptions tant de l'A[...] saincte Geneuiefue, que [...] uesque de Paris, à present A[...] uesque, & autres : En[...] aussi de quelques ceremoni[...] Messieurs de nostre Dame [...] saincte Geneuiefue ont ens[...]

CHAP. VI.

APres auoir declaré les [...] ces, ie viendray aux [...] ptions qui se font tant de l'A[...] de Ste Geneuiefue que de l'E[...] que de Paris, à present Arche[...] que, lesquelles ie passeray pl[...] gerement que ie pourray, af[...] venir par apres aux autres [...] monies & Processions ordi[...] obseruees tous les ans pa[...]

de Nostre Dame, en l'Egli-
saincte Geneuiefue.
onc quand à la reception du
el Abbé lors qu'il prend pos-
n de l'Abbaye, elle se fait en
sorte: Le Prieur & Sous-
r, luy vont au deuant, reue-
e chappes à l'entree de l'E-
sous le Portail, precedez
ux qui portent l'eau beni-
es chandeliers, l'encens &
te des Euangiles, suiuis du
les Religieux en maniere de
ssion: Et là ayant veu ses
, & l'ayans accepté pour
, le Prieur luy faict promet-
iurer qu'il fera tousiours
sa puissance, tenir & obser-
ladite Eglise l'Ordre de S.
stin, & aussi tous les Priuile-
mmunitez, & autres loüa-
oustumes de ladite maison.

Recepti du nous Abbé.

ue, & *ſalut*. Lors les Religi
conduiſent iuſques au chœu
il ſe met à genoux à la teſ
tombeau de Clouis accoud
vne chaire paree, & vn or
deſſus, tandis que le Prieu
quelques Oraiſons ſur luy,
pres à telles ceremonies, leſ
les finies, le Prieur & le S
prieur le conduiſent en ſon
là où il donne la benediction
aſſiſtans, comme vray Pre
maiſtre de cette religieuſe a

eur faict baiser ou le tex-
angiles, ou vn petit Re-
faict en maniere de liure,
on sonner les deux gros-
es, tant à leur arriuee
depart. Quand est de la
n de l'Euesque, à present
sque, c'est vne chose au-
table qu'il est possible,
qu'auant qu'estre receu
eurs du Chapitre de N.
faut qu'il se vienne pre-
S. Geneuiefue en la ma-
s'ensuit. Premierement,
nant de son Sacre, il doit
ou à S. Victor, ou en
lieu proche de la Cité, &
nain du matin il se pre-
Portail de saincte Gene-
costé d'Occident, où
au deuant Monsieur
le Prieur, reuestus de

Receptio du nouu. Euesque a Paris, à present A. cheuesque

chappes auec ceux qui port
l'eau beniste, l'encens, les ch
deliers, & le Diacre qui port
texte, tous les autres demeur
en la grande nef, de costé & d'
tre. Là Monsieur l'Abbé
presente l'aspersoir pour s'ar
ser, & le peuple d'eau, benis
en apres il est encensé de l'A
bé, qui pareillement luy do
le texte des Euangiles, à bai
Lors le Chantre commençan
Respons de la Trinité. *Deum ti*
La Procession entre au Chœ
l'Abbé & le Prieur le costo
& le conduisent au milieu
Chœur, où il s'agenoüille
vn tapis, & des oreilliers à ce
parez: de là, apres quelques p
res, que l'Abbé dit sur luy
conduit au grand Autel o

tienne coustume il est tenu & obligé de faire offrande ou present de quelque parement riche & precieux: Puis il s'en va au reuestiere, se reuestir de ses habits Pontificaux, qu'il doit faire porter là, & ainsi est raconduit comme dessus au costé du maistre Autel, où est vne chaire preparée: Cependant on chante. *Te deum*. Et l'Abbé dit encore quelques oraisons, lesquelles paracheuees (& qu'il a faict les sermens accoustumez, de garder les Priuileges de ladite Eglise de saincte Geneuiefue) quatre Religieux vestus de Chappes de soye, l'enleuent en sa chaire, & le portent sur leurs espaules iusques sous le Portail, & quant à luy il porte le texte des Euangiles entre ses mains: quand ils sont là, ils le liurent à ses feo-

L'Euesque tenu de faire present d'vn parement quand il est receu à Saincte Geneuiefue.

daux, & eſt tenu ledit Eueſque de donner auſdits quatre Religieux chacun vne piece d'or marquee de ſa marque. Lors les Religieux precedents Proceſſionnellement eſt porté comme deſſus, iuſques en la ruë Neuve de noſtre Dame, deuant ſaincte Geneuiefue des Ardents, où l'Abbé & le Prieur le liurent à Meſſieurs du Chapitre, là venus pour le receuoir, ce que fait, les Religieux s'en retournent.

ur des ...cles. Le iour des miracles, les Chantres de noſtre Dame apres Veſpres ont de couſtume de venir chanter vn Motet de ſaincte Geneuiefue, & de là vont prendre la collation: Ce qui ſe faict en memoire du miracle des Ardents faict par les merites de la Vierge Marie, & de S. Geneuiefue. Il y a dauantage quelques Proceſſions ordinaires

noſtre Dame doiuent tous les ans, non ſans belles ceremonies, que ie veux bien icy deſcrire afin que chacun cognoiſſe combien nos Majeurs ſe ſont efforcez de rendre le ſeruice de Dieu honorable, pour inciter par ce moyen le peuple à vne deuotion interieure. En premier lieu, c'eſt la couſtume pratiquée de longtemps, que leſdits Sieurs viennent le iour de ſaincte Geneuiefue là Proceſſiõnellement chanter la grand Meſſe auec leſdits Religieux, apres laquelle ils võt au Refectoir, où apres Harengues Latines on leur donne du pain benit de ſaincte Geneuiefue, & du vin, s'ils en veulent. Le Dimanche des Rameaux ils viennent auſſi en ladite Egliſe accompagnez des

Le iour saincte [Ge]neuiefue.

Le Dim[an]che des [Ra]meaux.

Eglises cy apres declarees, là où on lour presente du Bouis, lequel Monsieur de Paris doit benir. Apres cela on lit l'Euangile du iour, & puis le sermon se faict, duquel doiuent preuoir lesdits Sieurs. Tiercement, la veille de l'Ascention ils y viennent en Procession, accompagnez de ceux de sainct Marcel, sainct Benoist, sainct Eloy, sainct Germain de Lauxerrois, S. Mederic & saincte Opportune, où ils apportent la semblance d'vn Dragon, en memoire de celuy que sainct Marcel Euesque de Paris surmonta & occist par ses merites, & aussi la Chasse de nostre Dame, comme le iour des Rameaux, & oyent la Messe entiere, qui est chantee par Messieurs les R[illegible]

[illegible]-aux, & de là ils vont querir

veille [illegible]-scen-

galetes benistes comme le iour de saincte Geneuiefue. Ie ne veux aussi oublier icy, puis que ie suis sur le propos des Processions, celle que lesdicts Sieurs de nostre Dame faisoient au temps passé en Caresme, à saincte Geneuiefue: Car le troisiesme Lundy ils souloient venir solemnellement en ladite Eglise, où tandis qu'ils disoient leurs prieres deuant l'Autel, vn Diacre se reuestoit, & s'en alloit accompagné de deux autres à la porte de l'Eglise, du costé de sainct Estienne, attendant le retour de la Procession, & donnoit le texte à baiser à tous les Chanoines l'vn apres l'autre, disant ces mots. *Oramus pro vestris, orate pro nostris.* Dont le lendemain qui estoit le Mardy, la Messe de Prime se chantoit à leur inten-

Letrime Lu de Caime.

tion, & croy qu'ils faisoient le semblable de leur costé. Dont on peut remarquer la grande simpathie & amitié, qui a esté de tout temps entre ces deux Eglises, comme celles qui sont dediees au nom des deux Patrones Parisiennes.

De la Iustice de saincte Geneuiefue, tant Ecclesiastique, que Seculiere.

Chap. VII.

ENtre les autres singularitez & exellences, qui sont en cette Eglise, il y a Iustice Ecclesiastique & secu liere, lesquelles ont esté là instituees & ordonnees par grands prerogatiues & priuileges des souuerrains Euesques, & des Roys, pour tousiours decorer uantage & ennoblir ce lieu, de-

die, apres Dieu, aux saincts Apostres & à la Vierge Patronne des Parisiens. Quand est de la Iustice Ecclesiastique, faut entendre que l'Abbé de Saincte Geneuiefue est Iuge & Cõseruateur des priuileges Apostoliques, deputé par le S. Siege pour cognoistre & sçauoir de toutes choses, tãt Ecclesiastiques, que ciuiles ou prophanes, c'est à dire de debtes, de matieres decimales, de portions canoniques & cõgruës, de petitoire, de benefice, de pension crée & constituée par le Pape sur aucuns benefices, soit Eueschez, Abbayes, Prieurez ou Cures, des sentences duquel les appeaux ressortissent immediatement au S. siege à Rome, sans que ny Diocesain, ny Metropolitain ny Primat y puisse rien prendre d'authorité, puis que ny

l'Abbé ny les ſiens ne doiuent dependre d'autres que du Pape, dont les appellations vont directement en Cour de Rome. Et eſt vn cas digne d'admiration, & duquel on a veu les experiences, que iamais homme qui aura eſté excommunié par la cenſure & monitoire & autres lettres de cette Chambre Apoſtolique de ſaincte Geneuiefue, ne profite depuis, s'il ne faict grande penitence, qui a eſté l'occaſion pour laquelle on a pourueu, qu'on ne les interjettaſt point qu'auec grandes raiſons, & en faicts de grande conſequence, d'autant que ſans l'expres conſentement de la Cour de Parlement, il n'eſt loyſible à homme d'impetrer de ces lettres, non que ceſte Cour Auguſte veüille rien rauir à ſaincte Gene-

...muni-ns de ...te Ge-...fue.

:fue, ny aucun des prerogati-
s de l'Abbé, ny de cette Cham-
e, ains afin de coupper chemin
l'abus des pourſuiuans, qui
urroient mal informer le
onſeruateur, pour obtenir
lettres excommunicatiues, là
la choſe eſtant peſee, & par
& par la Cour, il n'y a abus,
ſurpriſe, & ainſi l'authori-
de ce Sainct ſiege en eſt auſſi
iduë plus grande & redouta-
:, eſtant ainſi par la Cour reſ-
ctee. Ledit Sieur Abbé conſti-
: & depute vn homme Eccle-
ſtique pour ſon Vicegerent,
i cognoiſt, iuge, & decide
cauſes qui ſont agitees &
nees pardeuant luy. Pareille-
:nt ledit Abbé conſtituë &
eſtablit vn Greffier, pour re-
;er par eſtat les Actes, Citatiõs,

Monitions, Sentences, Procez & Enquestes, & fait seul tous les actes de Greffier d'icelle conseruation : Quand le Vicegerent a iugé vne cause, & que l'on appelle de sa sentence, Monsieur l'Abbé doibt bailler commission adressante à deux Iuges constituez en dignité d'Eglise, comme Conseillers ou autres, qui soient Abbez ou Prieurs de Prieurez conuentuels, Doyens ou Chanoines en l'Eglise Cathedrale, ou à ceux qui tiennent les premieres dignitez és Eglises Collegiales : lesdits Iuges, ainsi commis, apres qu'ils ont cogneu des merites des causes d'appel, s'ils donnent sentence, la partie qui se sent greuee par icelle, peut appeller, & pour cognoistre de son appel, ledit Sieur Abbé baille en-

autres Iuges, comme dessus
ct. Et quand il y a trois sen-
s conformes definitiues,
n'en peut plus appeller, ny
dil y en a deux conformes
locutoires. Que si l'Abbé
oit luy mesmes cognoistre
causes, ou autres d'appel,
droit aller releuer ledit ap-
Rome, & par ainsi cela ren-
la Iustice longue & de
d frais. Voyla pourquoy il
te des Iuges à Paris, pour co-
stre desdites causes. Les pri-
ez & ceux qui ont leurs cau-
ommises en ladite Cõserua-
, & qui y peuuent faire venir
causes, sont premierement,
les Officiers du Roy, & des
ns de France, tous Aumos-
du Roy, Conseillers, Clercs
Chappelles, Secretaires &

autres : Les Conseillers de la Cour de Parlement, les Procureurs & Aduocats du Roy, Greffiers, & le premier Huissier, ceux de la Chambre des Comptes & des Generaux, le grand Conseil, les pauures de Montagu, le prieur & Boursiers du College des Cholets, le Prieur & Boursiers du College du Cardinal, les Religieux de saincte Croix, les Blancs Manteaux, les Billettes, sainct Martin des Champs, le Doyen & les Chanoines de l'Eglise de Paris, & des Maisons ou Eglises qui en dependent, comme sainct Benoist, sainct Merry, S. Estienne des Grecs, le Sepulcre, le Chapitre de Meaux, les Chanoines & dignitez de ladite Eglise, la saincte Chappe[lle de P]aris, les bons Hommes,

; de Paris & du boys de Vicen.
, l'Abbaye de Clugny & tous
Prieurez & Abbayes qui en
endent, l'Abbaye de Pre-
nstré, & toutes les depen-
ces dudit Ordre. Tout l'Or-
de Citeaux, la saincte Chap-
e du boys de Vicennes, & du
:ier en Brye, le Chapitre de
/ssi, les Monnoyeurs de Paris,
bbaye sainct Germain des
z, & S. Denys en France, &
sieurs autres, ayans tous pour
nseruateur de leurs priuileges
it Abbé de saincte Geneuief-
Lequel Abbé & ses Religieux
c les Prieurez dependans de
ite Abbaye, ont leurs causes
nmises pour leur regard, par-
ant les Abbez de sainct Pier-
:n Vallee de Chartres, ou de
bbé de Iosaphat, lesquels, ou

l'vn deux cõmettent cõm
dit Sieur de saincte Geneu
vn Iuge Conseruateur, &
Greffier, pour l'exercice
Iustice, qui cognoissent des c
tant dudit Abbé de saincte G
uiefue que de ses Religieux,
me dessus est dit. Quant à l
stice temporelle de ladite m
son, elle s'estend en vne b
partie de l'Vniuersité, & en l
grand'part du Fauxbourg
sainct Marcel: Et a ledit S
Abbé & Conuent Iustice h
moyenne & basse, auec droi
faire brusler, droict d'Au
& espaue, & autres belles p
cularitez, appropriees aux
gneurs qui ont droict de
haubert, pource ont ils leur
sons, Iuges, Greffiers, Pr
reur fical, & autres Offic

La Iustice temporelle.

Autrefois il y auoit Marie & Baillif.

ce, & le tout de don & graces
Roys, qui ont voulu par tous
'ens singulariser, ceste mai-
, en ce qui leur a esté pos-
:, comme la premiere fondee
les Roys, & aussi peut estre
ecompense de plusieurs ter-
& Seigneuries, qui pour-
nt auoir esté prises ou eschan-
sur icelle, si ainsi est (com-
l'on dit) que ses premiers
dateurs luy ont asseruy &
né le pays ou Royaume de
ırgõgne. Or n'ay-ie point in-
les Chartres & documens,
font foy des priuileges de
e maison, me suffisant de
cher les choses telles qu'elles
t, & comme l'on en void la
:ique, laquelle n'auroit telle
ıeur, si les establissemens n'e-
ent bien assis & fondez sur des

donations vrgentes, & qu
tenten elles de bien grandes &
seurees obligations, eu esgard à
presente malice des hommes.

Fin des Antiquitez de l'Abbaye de sain Geneuiefue.

A LA MAISON DE SAIN GENEVIEFVE.

SONNET.

SI pour vne fois seul en la guerre Pun
Le Romain ayant veu les Ledeans flam
Lors qu'il se tenoit ja pour la proye des e
Vne offre il leur a faict de la chose publiq
Puisque, saincte Maison, ceste chere R
T'a guaranty cent fois, de Iupin & ses fle
Ne dois tu point verser tout cõ mieux à grans
Au venerable Autel de ta Vierge Ange
Ie croy que tu le fais, puis que d'vn si bea
L'Eternel par tant d'ans ta permis l'vsufr
Qui comme vn fruict d'Abram passe en
Pareile:
Ainsi tu meritois ceste place en Paris,
Pour sur tout autre Eglise auoir le Roy
Comme Paris sans pair est des villes la

FIN.

INSTITVTION
ET
EGLEMENS
)E LA CONFRAIRIE
ˌes Porteurs de la Chaſſe de
/ladame Saincte Geneuiefue,
n ſon Egliſe à Paris.

ouloir, accord & conſentement de
'rs les Abbé, Religieux & Conuent
de ladicte Egliſe, & des
Confreres.




INRI



INSTITVTION REGLEMENS DE LA Confrairie des Porteurs de la Chasse de Madame Saincte Geneuiefue, en son Eglise à Paris, l'an 1525.

raicts des anciens Reglements, en la maniere qui ensuit, & ce du vouloir, accord & consentement de M^rs les Abbé, Religieux & Conuent de ladite Eglise, & desdits Confreres.



N l'honneur de Dieu le Createur, de la Vierge Marie, de Madame sain- Geneuiefue, & de la Cour ce- e de Paradis a esté fondée la nfrairie des Porteurs de la

Chasse de Madame sainct
neufiesme l'an susdit.

PREMIEREMENT.

LEs Confreres qui seront e
mez capables d'entrer e
compagnie desdits Porteurs d
Chasse seront mariez, ou re
de bonne vie, bonne renom
& honneste conuersation :
de ceste ville de Paris, non
leurs, jusques au nombre de
à sçauoir seize pour porter l
Chasse, & vingt-quatre Att
dans : desquels Attendans le
ancien receu portera le gros c
ge, & tous auront voix acti
passiue trois ans apres leur r
ption, & seront iceux prese
par les Doyen & Anciens à M
ur l'Abbé, ou à son abs
Prieur, ou Sous-Prier

tre receus & admis en la Com-
ignie.

I I.

Seront iceux tenus payer à leur
ıtrée aux Maiſtres de la grande
onfrairie cinq ſolz tournois,
mme il eſt de couſtume d'an-
enneté, & douze deniers pariſis
r chacun an apres enſuiuant, &
ux liures de cire blanche pour
trerenir le gros cierge, eſtant
uant l'Image de ladite Saincte;
autres luminaires qu'il conuiē-
a pour la Chappelle en laquelle
fera le ſeruice pour leſdits con-
eres, & auſſi qu'iceux confreres
ront ſujets (toutes & quantes-
is que beſoin ſera, & qu'ils en
ront requis) de porter ladite
haſſe en proceſsion deuotemēt
reueremmment parmy ladite vil-

freres tenus de se mettre
estat par le sainct Sacrem
penitence, & de receuoir
teur, & assister à ladite pro
ayant la teste & pieds nud
ge blanc & honneste co
appartient, auec vn cha
fleurs sur leurs testes; desc
freres les vingt-trois At
precederont ladite Chass
chacun vn cierge blanc au
main, & chemineront sel

é pour en bailler & distribuer
usdits confreres à sa discretion,
esquels chapeaux seront payez
n commun par lesdits confre-
es.

IIII.

Pour denoter iceux confreres,
esdits Srs Abbé & Religieux, leur
ailleront lieu & place conuena-
le en leur Abbaye, auquel lieu,
ls se pourront assembler pour
rendre leur refection, que pour
raicter d'affaires pour ce iour-là
eulement.

V.

Lesdits Religieux feront cele-
brer par vn de leur compagnie,
dans l'Eglise d'en-bas en la chap-
pelle de S. Denis, les seruices qui
ensuiuent.

VI.

Premierement, tous les Dimanches de l'année, les iours du Natal, Translation, & Miracles de ladite Saincte, vne basse Messe, en Esté à sept heures, & en Hyuer à huict heures.

VII.

Plus au chœur de ladite Eglise sera dit & celebré vn Office solénel pour lesdits confreres, le Dimanche suiuant la Feste de saincte Geneuiefue, à premieres & secondes Vespres de l'Office qui escherra, & se celebrera vne haute Messe de saincte Geneuiefue, à Diacre & sous-Diacre, outre celle du chœur; à laquelle tous les Confreres assisteront, & commu-tot, si ce n'est qu'ils trouuent

commode de se communier en leurs Paroisses. Pour la celebration duquel Office leur sera fourny ornemens, orgues, grosse sonnerie, & toutes choses necessaires, comme le jour de la feste de ladite Saincte.

VIII.

Outre plus, le lendemain, ou jour plus commode, sera dit en ladite Chappelle de sainct Denys vne haute Messe des Trespassez à Diacre & soubs-Diacre, auec la sonnerie ordinaire, à laquelle Messe assisteront lesdits Confreres, & à l'issuë d'icelle se rendra le compte en vn lieu qui leur sera baillé par lesdits Religieux.

IX.

Pour tous les seruices cy dessus

ſera baillé au Receueur du Conuent, lors de la redition du compte, la ſomme de cinquáte liures tournois, à la charge d'en acquitter leſdits Confreres: ſur laquelle ſomme le Sonneur aura cent ſols tournois pour la groſſe ſonnerie, & l'Organiſte 64. ſols tz. tant pour luy que pour le Souffleur.

X.

Seront tenus d'oreſnauant les nouueaux qui voudront entrer en ladite confrairie, de faire vn don honneſte, qui ſera employé pour les ſeruices, ornemens & entretenement de la chappelle ſuſdite.

XI.

A eſté accordé que les M[illegible]
la confrairie ſeront faits de

ns Porteurs & Attendans,
s apres les autres, selon leur
:, vn Porteur & vn Atten-
, sans faire eslection.

XII.

oresnauant les enfans des-
'orteurs & Attendans seront
is & preferez auant tous au-
pourueu qu'ils ayent aage
petat, en faisant tous droicts
toirs, suyuant le contenu cy-
s; & aussi à la charge qu'ils
presentez l'année preceden-
's de la redition du compte.

XIII.

l se trouuoit aucun ou au-
desdits seize Porteurs qui fut
it par maladie, ou autremẽt,
l'vne descente de la Chasse,
cas sera pris & mis en la pla-

ce le plus ancien ou anciens receus desdits 24. Attendans, sans aucunement innouer ou changer ledit ordre.

XIV.

Ne seront tenus lesdits anciens Confreres receuoir aucuns Attendans jusques audit jour de la redition du compte.

XV.

Lors qu'il y aura vn Confrere malade, sera enuoyé vn memoire aux Superieurs de la maison de saincte Geneuiefue, pour estre iceluy recommandé aux prieres qui se font en ladite maison.

XVI.

Et outre, lors qu'il sera en d-
beration de receuoir son G-

reur, les confreres prochains eſtans aduertis, ſeront inuitez d'y aſſiſter, ſi faire ſe peut, auec vn cierge ardent en main.

XVII.

Leſdits Confreres ſeront tenus d'aſſiſter aux conuois & ſeruices de ceux qui decederont, ayant chacun vn cierge ardent en main & de faire porter par leur clerc le gros cierge ardent audit conuoy, pourueu qu'ils ſoyent aduertis & ſemonds par ledit clerc de la confrairie: & à faute d'aſſiſter par leſdits confreres, tant audit conuoy ſeruice, & enterrement, qu'au ſeruice particulier qui ſe chante en ladite chapelle de S. Denis, pour le repos de l'ame dudit defunct, payeront pour chacune fois qu'ils defaudront (pourueu qu'il n'y

ayt excuſe legitime) la ſomme de huict ſols pariſis, au profit de ladite confrairie.

XVIII.

Lors qu'il y aura quelque Confrere defunct, ſera celebré par leſdits Religieux en ladite chappelle de ſainct Denys, vne haute Meſſe des Treſpaſſez, à Diacre & ſous-Diacre, auec la ſonnerie ordinaire, pour laquelle ſera donné au Receueur du Conuent la ſomme de ſoixante deux ſols six deniers tournois.

XIX.

Seront tenus la veſve ou parens dudit defunct, de bailler & fournir le pain, vin, & vn cierge pour l'offrande, pourueu que leſdicts parens ſoient aduertys par leſdits

Confreres, ou leur Clerc.

XX[illegible]

S'il se trouuoit quelqu'vn en ladite compagnie qui vint à deschoir de la bonne reputation qu'il auoit euë lors de sa reception, & qu'il fust expedient de luy faire vne correction fraternelle : ce sera à lors aux deux Maistres d'en aduertir le Reuerend Pere Abbé, ou autres Superieurs en son absence, à fin de le corriger: ou si besoin est, ne se voulant amender, le licentier de la compagnie.

Ces presens Articles ayans esté veus par nous soubssignez Abbé & Religieux de l'Abbaye de saincte geneuiefue au mont de Paris, Nous en permettons l'execu-

tion. Fait à Paris le vingt-sixiesme ... uier, mil six cens vingt-deux.

Signé, FRANÇOI[S] CARDINAL DE LA ROCH[E] FOVCAVLT.

Et plus bas,

F. AMEL, Prieur Claustral.

F. L. PIETRE, Sous-Prieur.

GVILLEMIN.

GVILOVS, Chancellier.

F. N. SITOLLE, Curé de Sain[t] Estienne.

GAILLARD, Aumosnier.

OFFICE
DE
ADAME
SAINCTE
ENEVIEFVE.





A PARIS,
IEAN DE BORDEAVX,
deuant le Palais, au Lyon
d'Argent.

M. DC. XXXI.





OFFICE DE MADAME SAINCTE Geneuiesue.



Remierement, il faut noter que le iour de la Feste, qui est le troisiesme de Ianuier, on chante les Intiennes qui suiuent sur les Pseaumes, Dixit Dominus, *auec les autres de la Vierge.*

Antienne. Gaudia festiuæ percurrant ora diei, Christicolæ plebis celebrat quæ læta puellã, Virgineum decus ad laudem domini Genouefam.

Antienne. Quanto te iubilo recitant, purissima virgo, Christi-

hostis, Æthere perpetuo iam
fruitura trophæo.

Antienne. Hęc Christo d
no seruiuit virginitate Cor
& mentis pernox & peruigil
Perfectæ vitę studio flagran
lenter.

Antienne. Ante Deum pi
go preces effundere certa, C
ne pro nostro nobis & posc
delam Infirmis quæ luce pol
fungere ciuis.

em Deus commendat. Deo
atias.
Le Respons. Beata virgo, *c'est*
premier Respons de Matines.

L'Hymne.

GEnouefæ præconia vox vna
promat omnium, laude
dundent labia, voce præfor-
et gaudium.

Virgo prudens & humilis, in
ſe cuſtos olei, lampas inextin-
ibilis luce refulcit fidei.

Sexus oblita fragilis, manum
iſit ad fortia ſignis & vita nobi-
;, cooperante gratiâ.

Sub huius lucis termino, vitæ
ortita terminum, reuiuiſcit in
Domino choris inſerta virgi-
um.

Ce n ne se que le de son pas.

O Genouefa reſpice nos pie-
tis oculo, conſors lucis Angeli-
æ, cœleſti clara titulo.

Regis aſſiſtens vultui, nos regi reconcilia, da nobis ſponſo perfrui, ſpoſa ſponsíque filia.

Audit du ... as on te Glo- tibi ... ine.

Simplici laus eſſentiæ patri, proli, paracleto, qui nos reformet gloriæ pro Genouefæ merito. Amen.

Pour le de la fla-

Genouefæ tranſlatio nos ad ſuperna transferat, ſuſpenſa deſiderio mens guſtet quod deſiderat.

Virgo prudens, &c.

Verſet. Ora pro nobis beata virgo Genouefa.

Reſpons. Vt digni efficiamur promiſſionibus Chriſti.

Antienne. Sponſa Dei Genouefa tuæ memor eſto cateruæ, Quæ tua geſta canens à te petit auxiliari, (Natalis dum grata tui ſolemnia pollent) Et te quærentes ſcelerum fac peſte carere.

e clau- ne ſe que le du

Psalme, Magnificat. *Oraison.*

BEatæ Genouefæ natalitia veneranda Domine, quæsumus, Ecclesia tua deuota suscipiat, & fiat magnæ glorificationis amore sublimior, & tantæ fidei proficiat exemplo. Per Dominum nostrum.

Pour le iour de son trespas.

Autre Oraison.

DEus qui nos hodiernâ die beatissimæ virginis Genouefæ translatione tribuisti gaudere, concede propitius, vt eius adiuuemur meritis, cuius castitatis instruimur exemplis. Per Dominum nostrum.

Pour le iour de la translation.

Autre Oraison.

DEus qui beatæ Genouefæ Virginis excellentiam multiplici vitutum gloria declarasti, concede quæsumus, vt quæ per gratiam tuam hodiernâ die in

Pour le iour des miracles.

membris humanis ignis horre
consumpsit incendium, nos
que à gehennę incendijs libe
ad gaudia transferat Angeloru
Per Dominum.

Autre Oraison.

Quand dissent basse. PRæsta, quæsumus, omnip
tens Deus, vt beatæ Ge
uefæ Virginis tuæ præsenti
venerantes meritis ipsius pro
gamur & precibus. Per Do
num nostrum.

Autre Oraison.

Pour le ... du ... DEus, qui post sublime
animę Virginis Genoue
in cœlos assumptionem eius co
pus in terris Archam fœderis co
stituisti, concede quæsumus,
hac venerabili ipsius delitie
tua Gallica plebs vota anim
corpori salutaria consequ
Per Dominum.

A MATINES, l'Inuitatoire.

'ręcelso Regi, cui machina sub-
ıcet orbis, Qui sibi sacrauit Ge-
ouefam dote bęatam, En labijs
uius memores & corde cana-
ıus.

Pour iour du trespas.

Autre Inuitatoire.

'irginis insignis Sponsum vene-
:mur in hymnis, Ex çuius signis
ıordax consumitur ignis.

L'Hymne.

IN præclaræ Genouefæ Virgi-
nis celebrıtate, Apostolica re-
ultet omni laude Ecclesia.

Sincera cordis in arâ, litet gra-
a libamina; atque voce hymni-
a concrepet Carmina dicens:

Inter ignitos lapides, ęterni
iadematis, Gemma Dei Geno-
efa in ętthereis est nexa.

Perennis ouans glorię fulget
ımpade chorusca, virgineis iun-

cum eius filiolit ſpiritui p
to in ſempiterna ſecula. A

Au premier Nocturne

Antienne. Speciosa virg
nouefa, dum carnales ſp
illecebras ſuperni Regis p
ruit gratiſſimos amplexus.

Antienne. Hanc ſibi c
dicauit ſponſus amicam F
Germano, qui pacti conſci
ram Virginis ad pectus
mum præfixerat huius.

Diis tuis.

Respons. Propterea benedixit te Deus in æternum.

La premiere Leçon.

LIcet certum diem natiuitatis beatæ virginis Genouefæ ignoremus, tamen cognoscimus ex historijs veterum, quod tempore Imperatorum Honorij, videlicet imperantis in occidente, & Theodozij minoris in oriente, in Nannethodorensi parrochia, vbi pater eius, nomine Seuerus, ac mater, nomine Geroncia morabantur fœlicem natiuitatis diem assecuta est. Tu autem.

Le premier Respons. Beata virgo Genouefa præstitâ sibi diuinitus à primœuâ ætate gratiâ, immaculato corpore necnon mente Christo perpetuum exhibuit fa-

mulatum.

Verset. Quam fœlices tantæ sobolis genitores, quæ in hoc seculo præcipuarum vinculis ligata virtutum. Immaculato.

Leçon II.

NEc multò post à sancto Germano antistite Antissiodorensi profiscicente in Britanniam, Dei nutu patefactum est multis quod pro Christo immaculato corpore, nec non mente perpetuum exibitura esset famulatum. Tu autem.

2. *Respons.* Huius enim Domini venerandæ exordia sponsæ, Cœlicolas etiam celeberrime lætificarunt, Germano promente, sacro spiramine pleno.

Verset. Nam vero perchara Deo persplandida mundo, Atque ipsis imitanda viris erat illa

futura. Germano.

Leçon III.

MAnsit verò cum parentibus crescens tam corpore, quam rèctis moribus, vsque, ad tempus Valentiniani, quo Romanum Imperium in finibus Galliæ finem rapuit, sumentibus Francis dinastiam per tyrannidem, nomen patriæ de suo nomine dantibus. Tu autem.

3. *Respons.* Reuera dignum est Genouefam laudibus honorari, quæ ne Parisium populaturus vrbem intraret Hunnorum procul exercitum abegit.

Verset. Preciosi apud Deum Genouefa meriti fuit ac spiritalis propositi perfectione, ipsis etiam viris aliquatenus imitãda. quæ ne.

Au 2. Nocturne,

Antienne. Artifices operum si-

tiebant caumate quondam Vexati nimio, potum quibus inclyta virgo Traxit ab arce poli precibus Genouefa nouellum.

Psal. Deus noster refugium.

Antienne. Peruigil hæc noctem summè celebrare solebat Quando resurrexit calcatâ morte redemptor, Laudibus ac hymnis magno memorabilis orbi.

Psal. Fundamenta.

Antienne. Forte gerebatur manibus qui virginis huius Cereus extinctus vehementis turbine venti, Cælitus admisso rursum rutilauerat igne.

Verset. Specie tuâ, & pulchritudine tuâ.

Respons. Intende, prosperè procede, & regna.

Leçon IIII.

A Quintodecimo vsque ad quinquagesimum annum, vt crucifigeri

dictum Apostoli membra sua cum vitijs & concupiscentijs, vt exemplum foret imitabile per omne seculum ieiunijs ac vigilijs Deo dicatis in die Dominico tantùm, & in quinta die feria ieiunium soluebat.

Respons Oblati sunt virgini Christi Genouefæ, aliquando ter quaterni grauissime à dœmonibus vexati. Notansque sigillatim eos signo crucis omnes mirabiliter curauit.

Verset. Perfusa nempe lachrimis ad orationem recurrit à Domino postulans, vt in eius nomine liberarentur. Notansque.

Leçon V.

NVllus tamen cibus alius erat omni tempore, nisi panis ordeaceus & faba: nam post duas vel tres hebdomadas in olla coctam pro omnibus delitijs re-

commiſcens edebat. Vino verò necnon omni liquore quo inebriatur homo per omne tempus vitæ ſuæ abſtinuit.

5. *Reſpons.* Inciderat quidam puteum paruiſſimus infans Mortuus hic matris Genoueſę allatus in vlnis, Mox eius meritis vita remeante reſurgit.

Verſet. Quem ſacra reſpectans oratum virgo recurrit Vt flenti dominus genitrici compateretur. Mox.

Leçon VI.

QVinquaginta autem annis tali abſtinentia ductis, deinde ſuadentibus Epiſcopis quibus contradici execrabile reputatur, ſecundum illud dictum, qui vos audit me audit, & qui vos ſpernit, me ſpernit, piſcem & lac cum pane ordeaceo pro recreandis

lis tam abstinentiâ, quàm senio
fessis viribus edere cœpit. Et quo-
tiens hæc edebat, totiens cœlum
conspiciens lachrymas fundebat.
Tuautem.

7. *Respons.* Ingredienti quondam sanctæ Virgini Tricasium vrbem occurrit multitudo populi offerens innumeros homines diuersis infirmitatibus afflictos, & omnes absque dilatione reddidit incolumes.

Verset. Inuocatâ nanque indiuiduâ Trinitate curauit infirmos atque benedixit. Et omnes, Gloria patri Et omnes.

Au 3. Nocturne,

Antienne. Filia iam memorata Dei compassa puellæ Cuidam membrorum tota virtute carenti Subuenit sanámque viæ mox reddidit illam. *Psal. Cantate Domino*

Antienne. Torpebat quid... Meldorum debilis vrbe, Cui tu... lerat vires manus arida, sed p... virgo Confestim reparat eam virtute reuersa.

Antienne. Multorum dulci medicamine vulnera curans, Aul... Dei radians domus & deita... amica, Fer curam nostri nobisqu... benigna faueto.

Verset. Adiuuabit eam Deu... vultu suo.

Respons. Deus in medio eius non commouebitur.

Leçon VII.

ET cùm esset mundo corde quemadmodum Lucas Euangelista describit de beatissimo Stephano, ita & hæc credebatur cælis apertis Dominum nostrum Iesum Christum à dextr... Dei videre, quoniam non est i...

tum promissum Dei, quo, ait. Beati mumdo corde; quoniam ipsi Deum videbunt.

7. *Respons.* Cæcatum quendam puerum auditúque carentem, Ac linguæ officio pedibus quoque debilitatum Exhibitum sibimet vitijs cedentibus, omni Restituit statim sanctissima virgo saluti.

Verset. Namque liquore olei totum refouens benedicti. Omni restituit.

Leçon VIII.

CHildericus Rex Francorum egrediens vrbem Parisiorum causa mulctandi vinctos, qui ab eo tenebantur portam claudi præcipit. At vbi Regis deliberatio aures Genouefæ pulsauit, cito perrexit: Et tunc porta ciuitatis inter manus eius sponte

ſua ſine claue patefacta eſt, ſic quod regem conſecuta, ne vinctorum amputarentur capita obtinuit.

clauene ſeule las. 8. ℞ *eſpons.* Sponſa Dei Genouæfa tuæ memor eſto cateruæ. Quæ tua geſta canens à te petit auxiliari, (Natalis dum grata tui ſolemnia pollent,) Et te quærentes ſcelerum fac peſte carere.

Verſet. Iam ſponſi thalamos ingreſſa tui immaculatos, Lampadibus noſtris oleum pia ſuffice verum. Et te.

Leçon IX.

Vixit autem beatá Genouefa non ſolum corpore pudico, ſed ſemper animo Fidei, Charitatis ac Spei vinculis irretita, in ſæculo amplius octoginta annis. Defuncta eſt verò plena dierum, ſub die tertio Nonarum

Ianuariarum, humatáque in pace in Basilicâ in monte sitâ iuxta nouemœnia Parisij nomine Locutitio.

9. *Respons.* Extremum peragens fœlix Genouefa laborem Virgo beatorum merito perrexit in arcem, Qua diuina videns diademate virginitatis Fulgebit semper, Tua nunc solatia presens, Sydereum regem nobis deposce fauere.

Verset. Implora veniam circa nos cuncta secunda Ore iugi mala nostra fuga, pete commoda solers. Tua nunc. Gloria Patri. Sydereum. Te Deum.

Ces trois Respons se disent les trois derniers, le iour des miracles.

Respons. Aduenisse Parisius sacrum corpus virginis in regione latêre non potuit, tanquam au-

dirent vocem eius de excelso. Sa-lus sum omnium, venite qui laboratis ad me.

Verset. Iam penè consumptis igne desperatis à salute salus datur à virgine. Salus.

Respons. Flos sudans rorem descendit ad vrbis honorem, Et super hunc florem Deus inspirauit odorem.

Verset. Flos virgo, ros, gratia salus, odor, aura salutis. Et.

Respons. Ingrediente sponsâ Christi Parisius summâ languidi veniebant deuotione, ibíque dolor & ignis inuoluens, clamórque in circuitu eius: sed remedium eorum sequitur plausus altior collaudantium, Et affectus virginis erat in eis.

Verset. In medio autem Ecclesiæ clamor factus est suppli-

antium pro remedio. Sed reme-
ium. Gloria patri. Et affectus.
Verset sacerdotal. Adducentur
.egi virgines post eam.
Respons. Proximæ eius afferen-
ır tibi.

AVX LAVDES.

Antienne. Venerabilis virgo & rudens Genouefa, spretis mun- i floribus Regis æterni prome- uit gratissima fieri famula. *Psal. Dominus regnauit decorem.*

Antienne. Ecclesiam sancti Aartini virgo beata, Introgressa rucis signo precibúsque saluti, Restituit plures obsessos dæmo- ıe sæuo. *Psal. Iubilate Deo.*

Antienne. Hæc est virgo nitens ıuæ clarâ lampade sponso, obuia ırocessit, latura perenniter illi ıbsequij pensum diuis sociata horæis. *Psal. Deus Deus meus.*

Antienne. Aula capax lucis ve- *Psal. Benedicit omnia.*

rique domus pia ſolis quæ medicante manu miſeros compaſſa fouebas. Nunc petimus noſtris occurre per omnia morbis.

Antienne. O fœlix ancilla Dei nos pondere preſſos Exonera, & feſſos mordacibus exue culpis, Ætheris vt pateat te ſupplice ianua nobis.

Le Chapitre.

ÆMulor vos Dei æmulatione deſpondi enim vos vni viro virginem caſtam exhibere Chriſto. Deo gratias

Hymne.

CHorus exultet ſpiritu, vox erumpat melliflua, pro Genoueſæ tranſitu laus recenſetur annua.

Vox cordi ſe contemperet, affectus vocem ſuperet, ne pl[...]
[...]t exprimi dulces exe[...]

Supra mensuram hominis laus Genouefæ virginis, laudemus tamen virginem vitæ sequentes ordinem.

Lux chorufcans in tenebris, eterni solis speculum, signorum laude celebris sexum vicit & sæculum.

Immunis labe criminum, vitæ suspirans terminum, patre vocante luminum choros illustrat virginum.

Gaude mater Ecclesia, matri laus est in filiâ, ex cuius membris gloria conglorientur omnia.

Simplici laus essentiæ patri, proli, paracleto, qui nos reformet gloriæ pro Genouefæ merito.

Verset Elegit eam Deus, & præelegit eam.

Respons. Habitare eam facit in

tabernaculo ſuo.

A Benedictus,

Pſal. Benedictus Dominus. *Antienne*. Maxima namque Dominus per fimbrias etiam veſtimenti Genoueſæ ſibi dilectæ virginis ſuper ægrotos, ac varijs detentos langoribus oſtendere ſæpius dignatus eſt ſanitatum remedia.

L'Oraiſon comme deſſus.

Pſal. Deus in nomine.

A PRIME,

L'Antienne. Venerabilis, &c.

A TIERCE.

Pſalme Legem pone.

L'Antienne. Eccleſiam ſancti Martini.

Le Chapitre.

SApientia vincit malitiam, attingit ergo à fine vſque ad finem fortiter & diſponit omnia ſuauiter. Deo gratias.

Verſet. Diffuſa eſt gratia in labijs tuis, alleluia, alleluia.

Respons. Propterea benedixit te Deus in æternum, alleluia, alleuia. Gloria Patri, &c. Diffusa.

Petit Verset. Specie tuâ, & pulchritudine tuâ.

Respons. Intende prosperè, procede & regna.

L'Oraison.

DEus, qui nos annuâ beatæ Genouefæ virginis tuæ solemnitate lætificas, concede propitius, vt eius adiuuemur meritis, cuius castitatis irradiamur exemplis. Per Dominum.

A SEXTE.

L'Antienne. Hæc est virgo, &c. *Psalm Defecit salutare.*

Le Chapitre.

COnfitebor tibi Domine rex & collaudabo te Deum saluatorem meum, & confitebor nomini tuo, quoniam adiutor & protector factus es mihi, & li-

berasti corpus meum à perdit
ne. Deo gratias.

Verset. Specie tuâ, & pulcl
tudine tuâ, alleluia, alleluia.

Respons. Intende prosperè, p
cede & regna, alleluia, alleluia.
Gloria Patri. Specie tuâ.

Petit Verset. Adiuuabit e
Deus vultu suo.

Respons. Deus in medio e
non commouebitur. *L'Orais*

EXaudi nos Deus saluta
noster, vt sicut de beatæ d
nouesæ festiuitate gaudemus,
piæ deuotionis erudiamur af
ctu. Per Dominum.

A NONE.

Antienne. Aula capax lucis
rique, &c.

Psalme. Mirabilia

Le Chapitre.

ÆMulor vos Dei æmulatio
ne despondi enim vos v

viro virginem castam exhibere Christo. Deo gratias.

Verset. Adiuuabit eam Deus vultu suo, alleluia, alleluia.

Respons. Deus in medio eius non commouebitur, alleluia, alleluia. Gloria Patri. Adiuuabit.

Petit Verset. Elegit eam Deus, & præelegit eam.

Respons. Habitare eam facit in tabernaculo suo.

L'Oraison.

DEus, qui nos annua beatæ Genouefæ virginis tuæ solemnitate lætificas, da, vt quam veneramur officio, etiam piæ conuersationis sequamur exemplo. Per Dominum.

AVX 2. VESPRES.

L'Antienne sur les Psalmes. O fœlix. *Le Chapitre, l'Hymne, & le Verset comme aux Vespres precedentes.*

Psalme Magnificat. *Antienne.* Gloriosam Christi sponsam nobilémque virginem debitis glorificemus Genouefam laudibus postulantes, vt eadem supplicante perfrui paradisi mereamur gloria per sæcula.

L'Oraison. Præsta quæsumus, *comme dessus.*



S'ENSVIT LA MESSE *memorialle de Madame sainste Geneuiefue, composée par Fr. Thomas Benoist, Prieur dudit lieu, qui mourut l'an 1403. le 27. Mars.*

L'Introite.

VEneremur omnes in Domino, voce, corde nisu toto sanctitatem Genouefæ virginis, de cuius suffragijs gaudent populi, & collaudant filium Dei.

Sur le chant de Gaudeamus.

Psalme. Domine refugium factus es nobis, à generatione in generationem.

L'Oraison.

BEatæ Genouefæ virginis tuæ Domine Deus, gloriosis meritis adiuuemur, & eius sacro interuentu corporis & animę

ſanitate gaudētes, gratiâ tuâ coo-
perāte ſaluemur. Per Dominum.

L'Epiſtre.

Qui gloriatur in Domino, &c.

Reſpons. O pia ſponſa Dei tri-
bulatis ſpes requiei, Virgo Fran-
cigena, Virgo dulcedine plena,
In te ſperantes audi miſerando
precantes.

Verſet I. Dele peccamen ve-
xatis peſte iuuamen Mœſtis ſola-
men porrige ſemper; Amen.
Alleluia.

Verſet. Ora pro nobis miſeris
ſancta virgo Genouefa, quæ
nunc gaudes in ſuperis miraculis
innumeris fulgens virtute diuinâ.

La Proſe.

Sur le chant de Mittit ad virginem.

AD te confugimus virgo
flos Franciæ, per téque po-
ſcimus Regis clementiæ mi-
ſericordiam.

Offer ô Domina eius præsentiæ nostra precamina pacis & venię reportans gratiam.

Te diligentium per sacra dogmata interna mentium, & per charismata clementer instruat.

Male credentium per orbis climata, & malignantium fraudes, & schismata potenter destruat.

Te sanctus Pontifex Antissiolori lapsorum opifex sanctam Nanthodori vidit per spiritum.

Te Præsul Villicus electá meminit cætus Angelicus ob tuum cecinit natale inclitum.

Sanas hydropisim deuotis precibus, lepram, paralysim, & mutis faucibus vocem restituis.

Succuris ethicis febricitantibus, cæcis, lunaticis, & morbis omnibus, vitam das mortuis.

Ergo sponsa Dei Genoueфa,

pia tua licet rei sacra subsidia de-
uotè petimus.

Virgo magnanimis nos pusil-
lanimes purgatis animis redde
vnanimes Christo dum viuimus.

Mœstos lætificet, errantes cor-
rigat, stantes firmificet, iacentes
erigat, per te cunctipotens.

Per tua merita per matrem gra-
tiæ remittens debita det do-
gloriæ nobis astripotens. Amen.

Traict pour dire au temps que l'on ne chante plus ALLELVIA.

Gaude sācta Genouefa, pia, pru-
dens, illibata sponsa Christi. Ab
Angelis collaudata, à German-
prophetata quæ fuisti. Signa p-
trás infinita tam digna, tam mi-
vita sic vixisti. Quod post mo-
coronata, cœlos virgo Deo
possedisti. Vbi cunctis



AD SANCTA GENOVEFA, Oratio.

O Gloriosissima virgo Genouefa, virgo serenissima spõsa Dei gratissima, ad te confugio, toto corde implorans clementiam tuam, quatenus pro me miserrimo, pro me indignissimo peccatore apud Deum, & Dominum nostrum Iesum Christum intercedere digneris, vt ipsius misericordissimæ pietatis adiutus beneficio, ab vniuersis peccatis meis, ab vniuersis doloribus huius seculi, ab ipso qui solus laborem, & dolorem considerat merear liberari. Impetra mihi Domina mea, spes mea, refugium meum, delictorum meorum omnium remissionem, & vitæ æter-

næ participationem: Aufer à me fermentum totius malitiæ & nequitiæ infunde cordi meo desiderium cælestis patriæ, libera me ab insidijs inimicorum meorum, visibilium & inuisibilium, ne vnquam obdormiam in morte, ne veniente sponso, cum fatuis virginibus excipiar, sed cum prudentibus recipiar, & beatitudinis æternæ particeps efficiar. Largiente Domino nostro Iesu Christo, qui cum Deo patre & Spiritu sancto, viuit & regnat Deus, Per omnia secula seculorum. Amen.

Meditabatur Ioannes Lucius tertiana laborans.

O Virgo pura, virgo sapiens & honesta ægrotos cum estis solatia præsta.

℣. Ora pro nobis beata virgo Genouefa.
℟. Vt digni efficiamur promißionibus Chriſti.

OREMVS.

MItiſsime Deus, miſerere peccantibus & intercedente Beata Virgine Genouefa ſalutem mentis & corporis nobis tribue, bene viuere, & ſecurè mori concede. Per Dominum noſtrum Ieſum Chriſtum filium tuum. Qui tecum viuis & regnas Deus, per omnia ſæcula ſæculorum. Amen.

Sancta Genouefa,
Ora pro nobis.

ORAISON A MADAM[E]
SAINCTE GENEVIEFVE.

O Glorieuse vierge Madam[e] Saincte Geneuiefue, qu[i] des vostre jeune aage fustes p[ar] le benoist sainct Germain Eue[s]que d'Auxerre à Iesus Christ e[s]pousée par vostre volonté vir[gi]nale, renonçant à toutes cho[ses] mondaines & terriennes, lequ[el] sainct Germain vous donna le dernier signe de la Croix, qui e-stoit venu par la volonté de Dieu, en lieu de quelque bague que l'Espoux donne à son Espouse. Nous vous prions glorieuse vierge Madame Saincte Geneuiefue, que vous veüillez prier nostre Seigneur Iesus Christ nous donn[er] santé & guarison de la mala[die]

ſpirituelle du peché, dont nous ſommes ſoüillez. Dame tres-ſaincte oſtez de nous, par vos merites & prieres, les maux corporels & ſpirituels, qui nos ſens & nos corps penetrent & aggrauent, de telle ſorte que nous ne pouuons auoir repos ny nuict ny iour. Vierge benigne, vous plaiſe nous impetrer grace & ſanté, & chaſſer de nous ces maux corroſifs qui nous tiennent : & vous prions qu'il vous plaiſe prier pour nous, afin que par le merite & interceſſion de vous, nous puiſſions eſtre en la fin Citoyens de la Cité celeſte. Ainſi ſoit-il.



PRIERE A SAINCT GENEVIEFVE.

Vierge douce, vierge benigne,
Vierge saincte, vierge tres-dig
Vierge franche de France née,
Vierge de grace enluminée
Saincte Geneuiefue madame
Par pitié mon corps & mon ame
Veüille de tous pechez defendre
Et en ta saincte garde prendre.
Iesus ton Espoux debonnaire
Me doint par ta bonne priere
Humble cœur en prosperité,
Patience en aduersité,
De mes pechez remission,
Et en biens confirmation:
Que iamais ie ne puisse faire
Chose qui luy puisse déplaire,
Et à mes parens & amis
Doint bonne vie & Paradis,
Les mauuais veüille conuertir
Et les bons en paix maintenir.
Ainsi soit-il.



TABLE DES CHAPITRES ET AVTRES CHOSES REmarquables, contenuës en la presente Histoire.

PREMIEREMENT.

LE Preface au Lecteur, qui monstre les raisons pourquoy nous deuons prier & honorer les Saincts, & des bons succeds qui en arriuent iournellement.

Liure premier.

Liure Second.

Liure Troisiesme.

FIN.

10

